



# F E D E C H O S E S

[www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu)*... pour le fédéralisme, depuis 1973***Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste****Editorial** (p. 2) :

Après les résultats des élections européennes...

contre l'europhobie et l'euroscepticisme, de l'ICE *Newdeal4Europe*... à la constituante...

Alors que l'UE réduit son déficit démocratique...

la France va-t-elle une fois encore accoucher d'une régionalisation bidon ?

**ATTENTION**Vous n'avez **plus que jusqu'au**  
**7 mars 2015****pour signer**  
**et faire signer l'ICE**  
**SUR**[www.newdeal4europe.eu](http://www.newdeal4europe.eu)**Pour un Plan européen**  
**extraordinaire de**  
**développement durable et pour**  
**la création d'emplois****«Une Europe unie... dans un monde uni» (UEF - Congrès de Montreux - 1947)**

**SOMMAIRE :** Le BILLET de Jean-Pierre GOUZY : L'ère Juncker Il y a « 30 ans » nous avons publié : Francesco ROSSILLO - Le fascisme comme dernier rempart de l'Etat national Articles hors dossiers : Déclaration en faveur de l'Europe des Prix Nobel Amartya SEN et Joseph STIGLITZ – Lucio LEVI : Le chômage à l'heure de la globalisation – Sylvie GOULARD : L'Allemagne mérite mieux que la manière dont certains l'utilisent – Alain REGUILLON : Traité transatlantique : un épouvantail pas encore façonné – Jean-Francis BILLION : Présentation du Manifeste pour la Démocratie globale à Paris **FED'CULTURE** : Luigi V. MAJOCCHI : Lord Lothian et le fédéralisme – Pacifism is not enough (Le pacifisme ne suffit pas) - **FOCUS** : Des conséquences des élections européennes à l'ICE « *Newdeal4Europe* » : Michel HERLAND : La France en désamour d'Europe – Claude FISCHER et Philippe HERZOG : Elections européennes : non à l'irresponsabilité. Il est urgent de se tourner vers la société civile – Fabien CAZENAVE : Le mauvais score du Parti socialiste en France empêche la gauche d'emporter la Présidence de la Commission – Bernard BARTHALAY : Le sourire en moins – Jean-Guy GIRAUD : La balle est dans le camp du Parlement européen – Valéry-Xavier LENTZ : Elections européennes : ces candidats qui s'engagent pour une Europe fédérale – Catherine VIEILLEDENT : Présentation de l'ICE « *Newdeal4Europe* » au Comité économique et social européen – Paolo PONZANO : Réorienter l'Europe vers la croissance et l'emploi : l'ICE pour un plan européen extraordinaire **FED'ACTUALITE n° 1** : Crise ukrainienne, frontières de l'Union européenne, raisons d'Etat (en guise d'introduction) : Jean-Guy GIRAUD : Munich 1938 – Genève 2014 – Comparaison n'est pas raison, mais suscite la réflexion – Stefano SPOLTORE : L'Ukraine entre l'Ouest et l'Est – Roberta CARBONE : L'Union économique eurasiennne. Nouvelle tentative d'intégration régionale ou projet impérialiste ? **FED'ACTUALITE n° 2** : France : vers une nouvelle mauvaise réforme territoriale : Yves LAGIER : A propos de la réforme territoriale – David GROSCLAUDE : De nouvelles régions ou une nouvelle conception des régions – François ALFONSI : Nouveau découpage des régions. L'antirégionalisation de François Hollande **LES FEDERALISTES DONNENT LA PAROLE A** : Fernando IGLESIAS (Jean-Francis BILLION) et Pierre LARROUTOUROU (Gaëlle LECOURT) – **BIBLIOGRAPHIE** : Geneviève Duchenne et Michel Dumoulin : – Les mouvements fédéralistes en Europe au cours des deux derniers siècles (Gianpiero BIORINO)

## EDITORIAL

### Après les résultats des élections européennes... contre l'europhobie et l'euroscepticisme, de l'ICE *NewDeal4Europe*... à la constituante...

Les résultats des élections européennes illustrent, une fois de plus, le caractère aigu de la crise de l'Etat national présente dans tous les pays de l'Union, même si, en France, elle revêt un caractère particulièrement dramatique à cause de la fossilisation de l'Etat par un centralisme désuet et stérilisant... sans parler de la présidentialisation de la vie politique par la Constitution de la V<sup>e</sup> République gaulliste aggravée encore par le quinquennat.

A travers l'abstention massive et le refuge dans le choix de formations populistes, de droite comme de gauche, les citoyens ont exprimé que, dans ce cadre, la démocratie avait perdu tout son sens. Malgré leur incapacité à régler les problèmes politiques, les Etats-nations, dont la France représente tout à la fois l'archétype et la caricature, continuent à s'arc-bouter sur leur souveraineté absolue, de plus en plus illusoire, et à refuser les transferts nécessaires, et limités, au niveau de l'Union pour que revive et se renforce la démocratie.

La disposition du Traité de Lisbonne établissant le lien entre l'élection européenne et la nomination du Président de la Commission a eu un aspect positif dans la campagne et permis d'infliger un camouflet aux tenants de l'intergouvernementalisme à tout crin. Cette réforme, en fait une révolution, reconnue et saluée comme telle par de nombreux organes de presse (*Le Monde*, *Libération*...) avait été réclamée par les fédéralistes dès les élections européennes de 2009, à travers leur campagne « choisissez votre candidat ». **Il aura fallu cinq années et, fait trop rare, la fermeté du Parlement européen et l'unité des grands partis européens représentés en son sein (Parti populaire européen, Parti socialiste européen, Verts et Alliance libre européenne, Alliance des libéraux et démocrates européens et Gauche unie européenne) pour imposer au Conseil européen, le 27 juin, de respecter le choix des électeurs européens en nommant Jean-Claude Juncker à la Présidence de la nouvelle Commission européenne.**

On doit légitimement s'en féliciter et y voir une avancée démocratique et une **étape significative pour réduire le déficit démocratique de l'Union européenne**, même si le britannique David Cameron et le Hongrois Viktor Orban ont dit tout haut ce que plusieurs autres Chefs d'Etat et de gouvernement pensaient, sans oser l'exprimer, de crainte d'affronter l'opinion publique (plutôt favorable au choix d'un Président de la Commission issu des urnes), mais surtout une fronde sans précédent du Parlement européen.

**Mais cette victoire, comme toute victoire d'étape, reste fragile** (Altiero Spinelli nous a appris que les fédéralistes pourraient perdre toutes les batailles intermédiaires mais devaient gagner la bataille finale) **et nous devons inciter les parlementaires européens à pousser leur avantage en s'engageant rapidement dans un processus constituant.**

### Contre l'europhobie et l'euroscepticisme, de l'ICE « *NewDeal4Europe* »... à la constituante

La campagne pour l'Initiative citoyenne européenne, « *New Deal 4 Europe* », que nous soutenons depuis fin 2013, est la seule réponse possible des fédéralistes et de la société civile européenne à la crise économique et sociale ainsi qu'à la montée des partis europhobes et eurosceptiques et nous permet de trouver des soutiens croissants, au Parlement européen (dans les rangs des principaux groupes PPE, ALDE, S&D, Verts ALE et GUE) comme dans la société civile (l'une des principales confédérations syndicales françaises l'a ainsi incluse dans ses conclusions pour la récente Conférence sociale avec le gouvernement et le patronat !).

Du soutien intellectuel au soutien actif, il reste cependant un pas déterminant à franchir en convaincant nos soutiens et partenaires de changer de braquet ! Il est utile et sympathique que nos propositions se diffusent dans la société civile, comme dans la classe politique. On les retrouve même dans la bouche du Président Hollande ou du Premier Ministre italien Matteo Renzi ou au centre des discussions du Conseil européen sur la croissance et la mise en place de la prochaine Commission européenne...

**Mais le temps passe et nous devons d'ici le 7 mars 2015 récolter un million de signatures dans l'Union européenne, dont 55.500 en France... Il faut donc que chacune et chacun se mobilise, signe l'ICE et la fasse signer !**

Au-delà de demandes concrètes pour un **plan européen extraordinaire de développement durable et pour la création d'emploi, indispensable pour relancer l'économie et la croissance et ainsi redonner confiance aux citoyens européens, et plus particulièrement aux jeunes et à ceux qui souffrent quotidiennement de la crise**, l'ICE est aussi le moyen des fédéralistes pour construire progressivement le socle de la grande majorité constituante qui, demain, devra permettre d'effectuer le saut fédéral vers les Etats-Unis d'Europe (la bataille décisive dont parlait Spinelli et la seule que nous ne puissions envisager de perdre).

### Alors que l'UE réduit son déficit démocratique... la France va-t-elle une fois encore accoucher d'une régionalisation bidon ?

En France, le processus de regroupement de régions et de suppression à terme des Conseils généraux actuellement proposé atteint le niveau zéro d'une véritable décentralisation.

Le regroupement des régions ne tient aucun compte des notions culturelles, linguistiques, historiques, ni de l'avis des citoyens concernés. Comme si la taille des régions importait plus que leurs compétences et leur **autonomie de financement et de gestion** ! En revanche, le **maintien des préfets, véritables gouverneurs coloniaux**, avec une **administration d'Etat omniprésente**, signifie qu'en Europe, l'exception française du jacobinisme a malheureusement encore de beaux jours devant elle... et ne peut qu'aggraver la crise de la démocratie. Alors, pourtant, qu'il conviendrait d'urgence, par la **décentralisation et l'autonomie régionale**, de mettre en place les bases d'une société fédérale et d'une réelle réforme territoriale en voie vers le « **fédéralisme interne** ».

C'est là le second rempart fédéral de la démocratie indissociable de celui, la Fédération européenne, dont parlait notre ami Francesco Rossolillo.

## L'ère Juncker

La désignation de Jean-Claude Juncker, citoyen grand-ducal, comme Président de la Commission européenne est, sous réserve de la confirmation des eurodéputés votant à bulletin secret le 16 juillet, lourde de signification pour l'avenir de l'Union. Le Parti populaire européen dont, en la circonstance, le Luxembourgeois se présente comme tête de file, venant en tête des suffrages exprimés au mois de mai dernier, avec 221 élus devait tout d'abord s'assurer d'une majorité parlementaire large, d'autant que dans ses propres rangs, certains droitiers de choc comme le hongrois Viktor Orban lui sont ouvertement ou sournoisement hostiles. Un accord interpartis entre PPE, socialistes et libéraux est intervenu à ce propos dès le 26 juin.

- C'est un évènement, dans la mesure où jusqu'ici le président de l'institution chargée de promouvoir l'intérêt général européen était nommé d'un commun accord par les seuls gouvernements des Etats membres de l'Union, le Parlement européen étant en quelque sorte prié de ratifier leur décision. Désormais, le Conseil européen est appelé à se prononcer à la majorité qualifiée sur la candidature retenue en fonction du résultat des élections avant d'obtenir l'accord de la majorité des membres du Parlement européen. Et non, sur la base des seuls suffrages exprimés.
- C'est un évènement, parce que -pour la première fois- un lien démocratique existe en vertu d'un acte juridique (article 17 du Traité de Lisbonne) et les élections européennes appelées à légitimer l'exécutif pour cinq ans. Et ce malgré la montée en puissance des forces eurosceptiques décidées à remettre en cause plus d'un demi-siècle d'acquis communautaire.
- C'est un évènement, parce que J.-C. J. est l'un des hommes de gouvernement qui s'est le plus impliqué dans la bataille de l'euro, un des plus fins connaisseurs des arcanes de la vie communautaire, un européen de conviction dans la droite ligne tracée par cet autre enfant de la Lotharingie industrielle qu'était Robert Schuman. C'est pourquoi Cameron n'en voulait à aucun prix à la tête de la Commission. Le pire reproche qu'il puisse proférer était l'appartenance du candidat à la mouvance fédéraliste, objet de détestation de tout sujet britannique qui se respecte, surtout quand il peut se targuer de sortir d'Eton et d'Oxford. Mais, ne nous attardons pas aux causes psychanalytiques de l'acharnement *cameronesque* et revenons à J.-C. J. On serait fort surpris, en effet, qu'il accepte de jouer le rôle de Secrétaire général du Conseil. En toute hypothèse, d'ailleurs, il n'aurait pas la rondeur naturelle d'un Barroso pour exceller dans le style voulu. Nous attendons simplement de lui qu'il soit le meneur de jeu tenace et vigilant du processus d'intégration. Face

à Cameron qui ne va pas lui simplifier l'existence, d'autant que la perspective des élections britanniques se rapproche avec l'inévitable confrontation des Tories et les tenants de l'*United Kingdom Party*, champions de toutes les ruptures avec « Bruxelles », J.-C. J. devra faire face aux pressions les plus contradictoires. Celles d'Angela Merkel, très soucieuse d'éviter un clash avec le Royaume uni, celles des partisans et adversaires (de plus en plus éloquents) du Pacte dit de « croissance et de stabilité », et celle de Matteo Renzi, président de l'Union européenne pour le second semestre de cette année 2014, qui n'entend pas limiter son rôle à celui du « Florentin de charme ». Sans parler d'un Parlement européen qui s'annonce plus remuant que le précédent avec les supporters de la « bleuette Marine » et ceux de l'*ultrabritish* Nigel Farage associé au farceur transalpin de service, Beppe Grillo, tandis que les poids lourds d'*Alternative für Deutschland* feront cause commune anti-euro avec les Tories de stricte obédience. Pour ne citer que ceux-là ! Ou encore en contrepoint, l'espagnol Pablo Iglesias (*Podemos*) et le grec Alexis Tsipras (*Syriza*).

Bref, la Commission Juncker n'a de chance de s'imposer et, plus encore, de durer qu'en s'appuyant sur un Parlement européen qui reflète enfin les aspirations et les contradictions réelles de la société. C'est là qu'intervient le rôle primordial du Président des eurodéputés. En l'occurrence, Martin Schulz, *leader* actuellement incontournable des socialistes et sociaux-démocrates qui constituent la deuxième force siégeant dans les hémicycles européens. Schulz appartient, lui aussi, à la mouvance fédéraliste par le biais de l'*Europa Union Deutschland*. Il faut le savoir et éventuellement le rappeler. Les grandes options européennes de Martin Schulz et de Jean-Claude Juncker se complètent à bien des égards. Le premier appartient au SPD qui dirige aujourd'hui l'Allemagne, de concert avec les Chrétiens démocrates d'Angela Merkel. Le second est un Chrétien-social et non comme le ressassent bêtement nos médias hexagonaux un « conservateur ». Il a gouverné de longues années durant de concert avec les socialistes luxembourgeois. Récemment encore, à titre d'exemple, il s'est montré favorable à une mutualisation de la dette publique en Europe.

Nous ne sommes pas -on le voit !- dans le cas de figure de la « gauche » et de la « droite » à la française. Juncker et Schulz, comme c'était d'ailleurs le cas de Cohn-Bendit, lorsqu'il vitupérait à Strasbourg et Bruxelles, sont sur la même longueur d'onde quand il s'agit de s'opposer aux termites de la dislocation européenne. Rien n'est gagné certes, dans le vaste remue-ménage qui s'amorce (également avec les successeurs de Lady Ashton et d'Herman van Rompuy, ainsi que de l'ensemble du Collège des Commissaires), mais les fédéralistes, pour autant, auraient tort de faire la moue. Ils ont encore de bonnes cartes à jouer pour peu qu'ils sachent s'en servir !

## **Le fascisme comme dernier rempart de l'Etat national**

**Francesco Rossolillo**

**Extraits (introduction et conclusion) d'un essai de Francesco Rossolillo publié dans le n° 2 1977 de la revue, de Pavie, *Le Fédéraliste* ([www.thefederalist.eu](http://www.thefederalist.eu)) fondée par Mario Albertini, et sur le n° 19 – 20 de l'année 1977 de *Fédéchoses***

Aucune recherche sur la nature et les causes du fascisme ne peut faire abstraction de deux données de fait. La première est la dimension européenne du phénomène. Il y eut des mouvements ouvertement fascistes, proches du fascisme, ou à tout le moins clairement autoritaires, qui marchèrent au pouvoir entre les deux guerres mondiales, non seulement en Allemagne et en Italie, mais dans la majeure partie des Etats européens.

Et même dans de nombreux Etats où le fascisme ne parvint pas à s'emparer des leviers du pouvoir, se développèrent, en tout état de cause, des partis d'inspiration fasciste numériquement consistants, dont la présence constitua, en raison de la violence verbale de leur propagande et de la violence physique de leur action, une menace permanente pour les institutions démocratiques. Cet état de fait suggère de rechercher les causes du phénomène dans le cadre européen et mondial, en évitant l'erreur de limiter l'étendue de la recherche au cadre national.

La seconde donnée de fait est sa nature de phénomène de masse. Les régimes fascistes n'ont pas été imposés par de petites minorités à des populations inertes ou opposantes, mais ils ont été fondés sur le consensus de millions de citoyens de toutes les classes sociales, qui ont vu en eux la seule solution possible à la grave crise économique, politique et sociale que traversait l'Europe depuis la fin de la première guerre mondiale. Il en résulte que les causes du fascisme doivent être recherchées non pas dans les intérêts de tel groupe particulier de pression, mais dans une contradiction objective face à laquelle se trouvèrent à l'époque les Etats européens, et dont le fascisme put se présenter de manière plausible comme l'unique manière de s'en sortir (...)

Le fascisme a été le produit historique de la contradiction apparue dans les premières décennies du vingtième siècle en Europe entre le rythme de développement du mode de production et la structure de l'Etat national (...)

\*\*\*

Mais l'Etat national, même s'il est agonisant, n'est pas mort, car les institutions ne meurent que lorsqu'elles sont supplantées par d'autres institutions capables de résoudre les problèmes face auxquels les premières ont failli. Et le

processus d'intégration européenne, inspiré par la logique du fonctionnalisme, n'a pas su, jusqu'à aujourd'hui, créer de structure alternative à celle de l'Etat national. Au contraire, le succès même de la Communauté économique européenne a contribué à lui redonner une apparence de force -même si elle est trompeuse. Ainsi s'amoncellent de nouveau à l'horizon de l'Europe, les menaces du protectionnisme, du désordre monétaire et de la crise économique et sociale. Et avec elles, celle de la renaissance du fascisme qui, né de l'Etat national, ne pourra être définitivement extirpé qu'avec son dépassement.

La Fédération européenne, comme seule alternative institutionnelle démocratique à l'Etat national, est le seul objectif historique qui, garantissant l'irréversibilité du processus d'intégration économique du continent et en le portant à son terme, rende possible un avenir dans lequel le fascisme, en Europe, serait définitivement vaincu. Certainement, le passé ne revient jamais sous les mêmes formes, et le fascisme qui réapparaît aujourd'hui est différent de celui de la période de l'entre-deux guerres, de la même manière que l'Etat national qui vit aujourd'hui sa longue agonie est différent de celui qui, durant la même période, rassemblait désespérément toutes ses forces dans le vain effort de se soustraire à sa destinée historique. Mais la menace qui pèse aujourd'hui sur l'Europe n'en est pas pour autant moins grave. Il s'agit de l'entrée des Etats européens dans la spirale du sous-développement économique et social et de leur décadence définitive au rang de satellites coloniaux des Etats-Unis. Et ce ne serait plus dans la perspective progressiste de l'immédiat après-guerre quand la tutelle américaine avait eu la fonction bénéfique de créer les conditions politiques pour le démarrage du processus d'intégration, mais dans la perspective réactionnaire de la seule alternative possible à l'incapacité de l'Europe de la mener à son terme. Si l'Europe ne sait pas, en s'unifiant politiquement affronter cette menace, c'est le fascisme sinistre et sans illusion d'aujourd'hui qui sera son digne guide pour l'amener à sortir de l'histoire de la civilisation.

[www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu)



## Pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde

- *Fédéchoses*, revue créée au début des années 1970, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste ;
- toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans *Fédéchoses* ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de *Fédéchoses* sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par *Fédéchoses*, avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de *Fédéchoses* se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'U.E.F., de la JEF et du WFM-MFM international ou *Le Taurillon* magazine en ligne créé et animé par les Jeunes Européens - France ;
- *Fédéchoses*, se sent libre de publier les positions publiques des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues, ou les sites, fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.

### Article hors dossiers

#### DECLARATION EN FAVEUR DE L'EUROPE DES PRIX NOBELS AMARTYA SEN et JOSEPH STIGLITZ

10 avril 2014

*Nous avons été très troublés d'apprendre l'utilisation impropre de nos analyses sur le fonctionnement de l'euro qui est diffusée dans quelques déclarations en France et dans d'autres pays européens.*

*Nous sommes fortement favorables à une Europe plus unie, qui culmine dans l'intégration politique. L'Union monétaire devrait être accompagnée d'une Union fiscale et d'une Union bancaire, qui, nous l'espérons, se réaliseront toute deux dans un avenir proche. Alors que nous croyons que réaliser une Union monétaire sans une intégration bancaire, fiscale et en fin de compte politique, est une erreur économique, nous restons fermement pro-européens, plutôt qu'anti-européens, car nous voulons beaucoup plus qu'une simple Union monétaire ».*

## Le chômage à l'heure de la globalisation

Lucio Levi

Président du MFE italien – Directeur de *The Federaliste Debate* – Turin  
Publié en commun avec cette revue

Traduit de l'anglais par Joseph Montchamp - Lyon

Le centième anniversaire de la première guerre mondiale offre une occasion de comparer la crise actuelle avec celles qui se produisirent au cours du siècle passé. Les deux guerres mondiales, la grande dépression de 1929, le fascisme et le nazisme sont des aspects de la crise de l'Etat national. En fait, cette forme d'Etat était incapable de maîtriser la transition de la première à la seconde étape de la révolution industrielle qui poussait vers le sommet de la puissance mondiale la hiérarchie d'Etats aussi vastes que les régions du monde, comme les Etats-Unis et l'Union soviétique, et menait au déclin des nations européennes. Ce qui distingue la crise actuelle, c'est la contradiction entre la globalisation de l'économie et de la société civile et la macro-dimension régionale des Etats les plus importants qui sont incapables de maîtriser les phénomènes globaux, tels que la crise économique et financière, et de soumettre à leur volonté les oligarchies financières.

Le chômage a atteint (en Europe) le niveau record de 26 millions de sans-emplois, soit 12 % de la population de l'Union européenne. Ainsi, la crise économique devient-elle une crise sociale, et la protestation sociale contre les politiques d'austérité risque de déclencher une crise institutionnelle au cœur de laquelle se trouve l'UE qui doit lutter avec un bras attaché dans le dos puisqu'elle est dotée d'une monnaie unique mais n'a pas de gouvernement pour la soutenir. La solution de la crise demande un changement radical de la façon dont le monde est gouverné. Les institutions politiques et celles du marché devraient redéfinir leurs rôles respectifs. Les organisations économiques internationales devraient être renforcées et démocratisées pour réglementer et gérer le marché global.

Suivant une opinion générale, la création d'emplois est considérée comme une conséquence de la reprise économique et de la croissance. Il est temps de reconnaître que certaines des vérités que nous considérons comme allant de soi sont contredites par le nouveau cours des événements. L'introduction de nouvelles technologies pourraient bien stimuler la croissance sans nécessairement amener un accroissement dans le nombre des emplois.

Dans le passé, un déclin de l'emploi dans l'agriculture pouvait être équilibré par de nouveaux emplois dans le secteur des manufactures. Quand l'introduction de

l'automatisation créa du chômage dans le secteur industriel, le secteur des services put absorber ce sous-emploi. Actuellement, les nouveaux services électroniques, comme l'e-mail, l'e-commerce, les cartes magnétiques automatiques, les machines comptables automatisées, entraînent la disparition de multiples emplois de bureau dans l'administration publique, les banques, les bureaux de poste, les agences de voyages et bien d'autres secteurs. Par conséquent, en cas de reprise de la croissance, les investissements vont se diriger vers les nouvelles technologies qui ont besoin de moins d'opérateurs. Le paradoxe de la situation actuelle c'est que les sociétés les plus prospères et les plus compétitives sont celles qui se débarrassent de leurs employés et de leur main d'œuvre. Cela signifie que le manque d'emplois actuel n'est pas la conséquence d'une tendance économique négative. La création d'emplois ne peut être attendue que dans des secteurs comme les services d'aide à la personne, les services du logement, la recherche et l'éducation.

Nous entrons dans une ère historique nouvelle : la révolution scientifique de la production matérielle.

Sous l'impulsion de la société de la connaissance, un nouveau modèle de développement socialement et écologiquement soutenable pourrait prendre forme ; ses conditions et particularités ne peuvent être qu'approximativement perçues. Les grandes concentrations d'ouvriers et d'employés dans les usines et les bureaux disparaissent progressivement et sont remplacées par des emplois indépendants, des activités de travail individuelles et de petites entreprises coopératives. De nouveaux besoins s'affirment liés à l'amélioration de la qualité de la vie plutôt qu'à la consommation de marchandises ou de services traditionnels. Même si le secteur manufacturier ne crée pas de nouveaux postes de travail, il crée de l'innovation, de la richesse et des services à forte valeur ajoutée. Le moteur d'un nouveau modèle de développement c'est l'innovation *high-tech* appliquée à l'énergie renouvelable, à la médecine, à l'électronique, à l'information et à la communication, à la technologie de l'espace, à la haute-couture, au dessin, aux nouveaux modèles, et ainsi de suite.

D'un autre côté, le plein emploi est un bien public, qui (comme la protection de l'environnement) ne peut pas être fourni par le marché. L'idée que les marchés sont capables de se réguler eux-mêmes, et que par conséquent ils n'ont pas besoin de la réglementation publique, a été partagée par des gouvernements et par des responsables politiques. Ainsi, la politique a abdiqué sa responsabilité qui est de soumettre le marché aux réglementations et aux institutions. En même temps, les processus de production et la globalisation des marchés financiers, la libéralisation des marchés du travail et le chômage de masse ont progressivement affaibli le pouvoir contractuel des travailleurs et accru la flexibilité du marché du travail en termes de salaires, de durée du travail et les formes d'emplois atypiques. Le vide créé par le recul et le retrait des politiques, l'affaiblissement des syndicats, a été rempli par des oligarchies financières et toutes sortes de potentats sociaux et économiques et ceci a ouvert la voie à l'extension de la violence, au crime organisé et au terrorisme. Le manque de contrôle politique a conduit à la crise économique et financière. L'anarchie du marché ne peut être corrigée que par l'autorité publique. La plus grande

leçon que nous puissions tirer de la grande dépression de 1929 et de la théorie keynésienne c'est que l'intervention de la politique est nécessaire pour sortir de la crise.

Comment s'attaquer au chômage ?

En premier lieu, la distorsion la plus importante du marché du travail se situe dans le fait qu'un petit nombre de gens travaillent trop, tandis que trop de personnes n'ont pas d'emploi : une distribution plus équitable du travail est nécessaire. C'est une tâche à laquelle seuls les gouvernements peuvent faire face, par la réduction du temps de travail et par l'application du principe : « travaillons moins, travaillons tous ». L'humanité a toujours rêvé de se débarrasser du travail manuel. Aristote écrivait : « si chaque outil était capable d'accomplir sa tâche sur un ordre... comme des bobines qui s'enroulent toutes seules et les médiateurs jouant de la cithare, alors les patrons artisans n'auraient vraiment pas besoin d'apprentis et les maîtres n'auraient pas besoin d'esclaves ». La révolution scientifique rapproche l'humanité de ce rêve. Ce qui fait défaut c'est le pouvoir permettant de marcher dans cette direction, puisque, pour le moment, les bénéfices de cette révolution ont été monopolisés par des puissances économiques multinationales et que les peuples ont été exclus.

En second lieu, un service civil ouvert aux jeunes filles, à la fin de leurs études, comme alternative au service militaire, devrait promouvoir l'éducation vers une solidarité supranationale et une citoyenneté active et introduire la jeunesse dans le monde du travail.

Troisièmement, les autorités publiques des communautés locales jusqu'à la communauté mondiale, peuvent jouer un rôle central dans la production de biens publics, comme la préservation de l'environnement, le développement de l'aide, de la santé, des droits de l'homme, de l'éducation permanente, la protection des catégories sociales les plus faibles, les pauvres, les immigrants, les consommateurs, les femmes, les enfants, etc.

Comme le savent nos lecteurs, seules des institutions supranationales au niveau régional et global peuvent faire face à l'échec du marché et à l'incapacité de la coopération internationale. Le point de départ d'une initiative pour financer un plan d'investissement public pourrait être une Taxe sur les transactions financières actuellement soutenue par la Commission européenne et par onze Etats membres de l'UE.

Cet impôt devrait alimenter un Fonds européen pour le développement durable et l'emploi ; il pourrait représenter l'embryon d'un budget indépendant de l'euro-zone. Il est vrai que l'unification européenne est un projet inachevé ; cependant l'UE est la région du monde la plus fortement réglementée. Ce n'est que de l'Europe qu'une nouvelle politique pour soutenir la croissance et les luttes contre les inégalités peut venir.



## L'Allemagne mérite mieux que la manière dont certains l'utilisent

Sylvie Goulard

Députée européenne (ALDE), circonscription du Grand Sud-est. Publié initialement par l'auteur dans *Chroniques du Sud-est* n° 12.

*Quand les hommes politiques français invoquent l'Allemagne, on croit voir la Tour Eiffel clignoter : la lumière de quelques « flashes », comme la tribune de Nicolas Sarkozy hier dans Le Point, ou l'appel de M. Montebourg à Siemens, dans l'affaire Alstom, perçue une grande obscurité.*

Je passe sur les amabilités déversées sur l'Allemagne par ses « partisans ». M. Sarkozy a dit en 2007 : « La France n'a pas à rougir de son histoire. Elle n'a pas commis de génocide. Elle n'a pas inventé la solution finale ». Et en 2008 : « Je me sens terrorisé à Berlin, ou encore à Francfort<sup>1</sup> ». M. Montebourg a traité Mme. Merkel de « Bismarck ». Les Français oublient vite ces délicatesses, les Allemands ont tendance à s'en souvenir.

Les actes sont encore plus probants. La grande zone économique franco-allemande, stable, que Nicolas Sarkozy appelle de ses vœux, existe déjà. C'est la zone euro, créée et façonnée par la France et l'Allemagne. Il suffit de la faire vivre, dans le respect des règles et des partenaires. En 2003, quand Nicolas Sarkozy était Ministre des finances, il a empêché la fusion de Siemens et Alstom qui aurait donné naissance à un géant européen. Arrivé à l'Elysée, il a ignoré la discipline budgétaire. Le résultat de ses politiques a été une dette accrue, une compétitivité dégradée. La « crise » n'explique pas, à elle seule, la dégringolade française. Celle-ci a débuté plus tôt, notamment à cause de la réduction généralisée du temps de travail à 35 heures, puis de l'inertie de Jacques Chirac. Mais quand François Fillon, Premier ministre de Nicolas Sarkozy, a dit en septembre 2007 qu'il était à la tête d'un « Etat en faillite » (sic), on voit bien que le diagnostic était posé avant la crise des *subprimes* de 2008, même si l'action n'a pas suivi.

Pendant la crise, des erreurs graves ont été commises, au nom d'un « franco-allemand » obsessionnel, notamment lors de l'Accord de Deauville d'octobre 2010. Jean-Claude Trichet, alors Président de la Banque centrale européenne l'a dénoncé avec force, comme la plupart des responsables européens. Sans le Parlement européen (lors des négociations du paquet législatif « 6 pack »), le Président français aurait obtenu que les règles de contrôle des comportements des Etats soient diluées. Belle conception de la stabilité !

Dans une Allemagne où la fiabilité et le respect des engagements sont des vertus cardinales, l'image de Nicolas Sarkozy n'est pas tout à fait celle qu'il se donne en France. Il aurait dit lui-même – ce qui est une belle preuve d'humour – « seule, l'Allemagne fait peur, seule, la France fait rire ». Comme Française, je ne ris guère qu'il soit comparé outre-Rhin à Louis de Funès même si cet acteur avait un grand talent.

L'appel de l'ancien Président est un leurre dangereux car il renforce les Français dans un certain nombre d'illusions. Illusion sur la place de la France. Oui, la France et l'Allemagne conservent une responsabilité commune

singulière, liée à leur poids et à leur histoire. Un retour de la France en Europe est même attendu, comme l'a rappelé Mario Monti récemment à Paris, mais le *leadership* au service de la cause commune n'a rien à voir avec un directoire.

Illusion sur les noyaux durs et autres retours à l'Europe des 6. Qu'elle coopère à 2, 6 ou 18 ne change rien aux efforts que la France doit accomplir : mieux gérer les finances publiques, réformer l'éducation nationale et la formation continue, baisser les charges sociales et élaguer la puissance publique. La France a aussi un effort à accomplir pour mettre à jour son « logiciel » : la politique industrielle ne peut pas consister dans l'ingérence de l'Etat au jour le jour ; le « patriotisme économique » est, dans le marché unique, une hérésie pouvant donner lieu à des rétorsions contre nos entreprises ; la globalisation ne se combat pas à coups de taxes aux frontières. La compétitivité ne tient pas seulement au niveau de l'euro. Il n'y a pas de « potion magique » et les Allemands ne transigeront pas, à raison.

Illusion sur la méthode d'avenir. Qu'on soit 2, 6 ou 18, ne change rien non plus aux limites des décisions entre gouvernements, chères à Nicolas Sarkozy. Soit les décisions se prennent à l'unanimité, à huis clos, et tout peut se bloquer, comme le prouvent l'impuissance collective en matière de politique étrangère et de fiscalité. Soit elles relèvent du vote majoritaire, public, comme il est de règle en démocratie, et l'intérêt général peut finir par prévaloir.

Illusion sur nos intérêts. En Allemagne aussi, la tentation existe de démolir la Commission et d'abandonner l'Europe communautaire, comme le suggère Nicolas Sarkozy. Mais quel intérêt y trouverait la France ? Ce serait la loi du plus fort. Et le plus fort, en ce moment ce n'est pas la France. Et pourquoi l'Allemagne qui est sereinement au centre de la zone euro et de l'UE, devrait-elle accepter ce duo replié sur lui-même ?

La tribune de l'ancien Président de la République livre un message précieux : la France ne gagnerait rien à s'isoler. Mais sur l'Allemagne, le Président ne dit rien de neuf. Et sur le projet européen, il reste dans l'impasse gaulliste : vouloir une Europe forte avec des institutions faibles, dépourvues de moyens d'action. Ce n'est sûrement pas le moyen de lutter à armes égales avec l'Allemagne.

## Traité transatlantique : un épouvantail pas encore façonné !

Alain Réguillon

Président de l'UEF-France, Directeur de la revue *Carnet d'Europe* - Lyon

Certains ont le chic pour engager le débat sur des sujets qui n'ont plus ou pas encore d'objet. En 2005, ce fut la « Directive Bolkenstein » qui n'était pas une directive et dont le projet avait été retiré par la commission compétente du Parlement européen qui avait décidé de le modifier profondément. N'empêche, l'épouvantail brandi à ce moment-là a pesé sur bien des suffrages.

Aujourd'hui, c'est le Traité transatlantique de libre échange avec les Etats-Unis (TTLE) qui fait recette. Il est vrai que les attaques contre l'euro ayant fait un flop - la majorité de nos concitoyens veulent bien le voir baisser, mais pas disparaître-, il fallait trouver un autre angle de déstabilisation pour inquiéter l'électeur : va donc pour le

<sup>1</sup> *Die Welt*, 13 Avril 2007 ; *FaZ* 1<sup>er</sup> mars 2008.

TITLE !

En réalité, de quoi s'agit-il ? Petite explication pour curieux honnête.

### ***L'Union ne joue pas contre ses intérêts***

Premier point à noter. Un accord de libre échange avec les États-Unis, quel qu'il soit, entre dans le fonctionnement ordinaire d'une puissance commerciale. L'Union européenne en est une. Et même la première. Quant aux États-Unis, ils sont notre premier client avec quelque 17 % d'importations européennes alors que leurs exportations vers l'Union ne sont que de 11,5 %. Notre balance commerciale avec ce pays-continent est donc bénéficiaire : doit-on s'en plaindre ?

Par ailleurs, il convient de souligner que les accords passés par l'Union avec toute autre pays ou organisation internationale ne portent pas que sur des aspects commerciaux et entrent dans la logique de sa politique extérieure. Autre point important : tous les accords passés doivent être conformes aux principes démocratiques et de solidarité que l'Union s'impose et entend promouvoir avec le reste du monde. Les accords doivent également être en cohérence avec les politiques conduites en interne sur le territoire de l'Union.

Le Traité transatlantique devra donc être conforme à ces principes et aux intérêts des politiques européennes. Alors pourquoi penser, a priori, que l'Union jouera contre ses intérêts ?

### ***Le projet de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement***

Les États-Unis et l'Union européenne représentent ensemble 30 % des échanges commerciaux internationaux, 50 % du PIB mondial et financent les 2/3 des programmes de recherche et d'innovation. Autant dire qu'un accord entre ces deux géants aura des répercussions sur tout le commerce mondial, mais aussi sur toutes les actions de développement et d'innovation.

Les enjeux. Sur le plan réglementaire, c'est de rendre les intérêts des producteurs compatibles avec ceux des consommateurs. En matière d'innovation et de recherche, les intérêts des deux puissances sont imbriqués et une coopération plus forte entre elles serait de nature à être plus efficace. La numérisation de l'économie est un atout pour la multiplication et la simplification des échanges. Dans ce domaine, un rééquilibrage vers l'Union est nécessaire.

L'un des enjeux est d'ordre démocratique en ce sens que la négociation doit se faire en toute transparence et la Commission doit largement communiquer auprès des citoyens pour éviter toute suspicion et rejet populaire d'un tel accord. Cette dimension n'a pas échappé au Conseil économique et social européen qui s'est saisi du dossier, ni au Parlement européen qui suit avec beaucoup d'attention cette négociation dans laquelle il a décidé de s'impliquer pleinement.

### ***Les obstacles***

Ils proviennent essentiellement d'une différence de conception entre Européens et Américains.

Pour les Européens, les points de divergences sont les suivants :

- questions tarifaires : les propositions des États-Unis sont considérées comme bien inférieures à celles de l'Union d'où dossier pour l'instant mis de côté ;
- accès aux marchés publics : pas d'avancées car le gouvernement américain est lié par la loi qui lui impose de n'acheter qu'à des entreprises américaines. L'Union exige que les entreprises européennes soient traitées comme les entreprises américaines (pas de restrictions liées à la nationalité). Cela pose un problème d'ordre législatif aux Américains ;
- volet réglementaire : divergence forte car les Américains veulent en rester à des principes généraux et les Européens à des accords sectoriels précis ;
- mécanisme de règlements des différends entre entreprises (instance d'arbitrage internationale) : il enlèverait aux États et à l'Union le droit de réguler. C'est un système qui existe au sein de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) et qui permet à une entreprise de pouvoir attaquer un État si elle estime qu'une législation nuit à ses intérêts. Cette instance est refusée par l'Union ;
- les indications géographiques : il s'agit là d'une divergence de fond sur les appellations d'origine que les Européens veulent protéger ;
- la protection des données personnelles : c'est le dossier sensible par excellence surtout après les révélations d'Edward Snowden sur les écoutes américaines généralisées. Par ailleurs, il s'agit d'un marché de plus de 1.000 milliards de dollars d'ici à 2020 d'où des enjeux stratégiques et commerciaux considérables.

Pour les Américains, les obstacles sont davantage d'ordre institutionnel :

- le blocage du Congrès. Il refuse de renouveler la procédure accélérée de ratification parlementaire et menace de revenir sur tout ou partie des négociations, bloquant ainsi l'adoption ;
- quant aux agences fédérales américaines, elles demandent le respect de leurs prérogatives et n'entendent pas être dépossédées d'une part de leur souveraineté.

Un autre problème se pose, c'est la négociation engagée par les États-Unis avec onze autres pays ce qui pourrait avoir un impact sur l'accord américano-européen par la circulation d'autres produits autres qu'américains.

### ***Des priorités à la vigilance***

S'il est important que des accords interviennent avec le reste du monde, l'urgence est de muscler l'Union. Sur le plan institutionnel, il faut que la méthode communautaire – avant l'avènement d'un fonctionnement fédéral – reprenne le pas sur celle intergouvernementale. Sur le plan économique, il faut créer de nouveaux géants industriels, notamment dans le domaine du numérique, et faciliter la vie des PME/PMI afin de créer des emplois. Sur le plan énergétique il faut une vraie politique commune favorisant la transition écologique de nos modes de production et de

consommation et renforçant notre indépendance. Sur le plan de la compétitivité, il faut conjuguer et doper nos efforts de recherche et d'innovation en renforçant la qualité de nos universités et en jumelant davantage les centres de recherches avec les industries de production, cela est indispensable à la création de nouveaux emplois. Enfin, il faut revoir la politique agricole commune qui décroche par rapport au reste du monde et forger une vraie solidarité entre Européens par des politiques de cohésion et de développement plus ambitieuses prenant en compte la libre circulation des travailleurs dans des conditions équitables et en conduisant une politique commune d'immigration car l'Union vieillit et nous aurons besoin d'un apport de main d'œuvre étrangère à court terme.

Alors, il ne faut pas rejeter la négociation avec les Etats-Unis d'Amérique qui restent notre partenaire naturel. Il faut considérer cela aussi face à la montée en puissance des Russes, des Chinois, des Indiens, des Brésiliens et bientôt de pays d'Afrique. La vigilance doit être la règle de la négociation dont l'aboutissement n'est pas urgent. Ce qui est regrettable, c'est que de tels accords ne soient pas multilatéraux. Il serait peut-être urgent aussi de relancer les négociations au sein de l'OMC, négociations en panne depuis 2006 et qui poussent à des accords bilatéraux insatisfaisants.

Ce qu'il faut dire en conclusion, c'est que le traité transatlantique n'est pas encore signé, que ce ne doit pas être un épouvantail et que, selon le poids que l'on donnera au Parlement européen à l'issue des élections du 25 mai, celui-ci pourra peser plus ou moins fort pour empêcher les États de signer trop vite un mauvais accord.

## Présentation du Manifeste pour la démocratie globale à Paris

Jean-Francis Billion

Démocratiser la globalisation, en globalisant les institutions démocratiques, pour donner la parole et le pouvoir aux citoyens du monde. Tel est le fil rouge du Manifeste pour la démocratie globale présenté à Paris le 30 janvier dernier, à Sciences Po., après les présentations initiales du texte à Londres, Rome, Saint-Sébastien et Buenos Aires.

Près de 150 personnes, dont de nombreux étudiants de la Faculté des sciences politiques et des relations internationales, des membres de diverses ONG, ainsi que de nombreux fédéralistes ou membres de réseaux proches des Citoyens du monde, pas uniquement français, ont participé à la rencontre. Ont pris la parole, à la tribune (par hasard exclusivement « masculine » comme l'ont dénoncé avec humour quelques représentantes du Collectif féministe « La barbe »), aux côtés de Fernando A. Iglesias, Président du conseil du *World Federalist Movement*, M. Boutros Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général des Nations unies, Pascal Lamy, ex Directeur de l'OMC, et les professeurs Bertrand Badie (de Sciences Po.), Alain Touraine (de

l'Ecole des hautes études en sciences sociales) et Heikki Patomäki de l'Université d'Helsinki).

La discussion s'est focalisée sur la nécessité de réponses globales à la crise économique, écologique, démographique et de prolifération nucléaire, qui ignore désormais inexorablement les frontières nationales et régionales ou continentales. Crise multiple dont découle la nécessité impérieuse d'un développement démocratique des institutions de la gouvernance internationale, en premier lieu l'Organisation des Nations unies et ses diverses agences. Le professeur Patomäki a souligné l'importance, pour un nouvel ordre mondial démocratique, de la campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies (*UNPA*). Le professeur Touraine a mis l'accent sur la possibilité de concilier l'universalisme démocratique avec la diversité des cultures. Pascal Lamy a fait quelques objections sur la difficulté de concilier la démocratie représentative avec une échelle aussi vaste et insisté sur la question générale de la nécessaire proximité des institutions avec les citoyens. M. Boutros Boutros-Ghali a rappelé comment son agenda de Secrétaire général de l'ONU prévoyait déjà il y a plus d'une décennie un projet de réforme démocratique du système international mais comment les principales puissances s'opposèrent à son avènement.

Le professeur Badie a clos la table ronde en mettant en évidence comment le « concept de démocratie globale » peut permettre de dépasser la controverse entre le néolibéralisme et le nationalisme populiste qui hégémonise actuellement le débat international.

Il s'en est suivi un long débat avec les participants parmi lesquels le fédéraliste italien Michele Fiorollo, membre du Comité central du *Movimento federalista europeo* (*MFE*, section italienne de l'UEF et du *WFM*), est intervenu pour faire remarquer de quelle manière les objections soulevées par Pascal Lamy pouvaient en fait être résolues dans le cadre de la pensée fédéraliste qui prévoit des institutions représentatives à divers niveaux et une répartition corrélative des pouvoirs ouvrant ainsi la porte à un possible contrôle des citoyens sur les politiques menées au plan global comme en a du reste convenu Pascal Lamy dans sa réponse.

Divers signataires du Manifeste domiciliés à Paris, comme Mme. Susan George, l'une des fondatrices d'Attac, M. Jacques Attali ou l'italien Toni Negri n'avaient pu malheureusement être associés à la rencontre.

Enfin, suite à la Présentation de Paris du Manifeste pour la démocratie globale, diverses personnalités comme l'économiste Michel Albert, Président d'honneur de l'Union des fédéralistes européens (UEF France), et M. Olivier Giscard d'Estaing, ancien parlementaire et Président du Comité international pour un Parlement mondial, ont annoncé leur décision de signer le Manifeste.

La conférence avait été largement annoncée et relayée en particulier par l'UEF France et les Citoyens du monde et les vidéos sont visibles sur les sites de l'UEF France, des CDM et de *Democracia Global*.

<http://globaldemocracymanifesto.wordpress.com>

## Lord Lothian et le fédéralisme –

### « *Pacifism is not enough* »

#### **Le pacifisme ne suffit pas**

Luigi V. Majocchi

Texte de l'introduction au volume, Lord Lothian, *Il pacifismo non basta*, collection *Biblioteca federalista*, éditions Il Mulino, Bologne, 1986, pp. 7-13.

A paraître dans un prochain volume des éditions Fédérop, avec le soutien financier de Presse Fédéraliste dans la collection Textes fédéralistes

*Le pacifisme ne suffit pas.* Ce titre d'un essai de Lord Lothian (Philip H. Kerr) que nous avons choisi comme titre de ce volume est plus qu'un mot d'ordre juste. C'est la première chose à penser quand le problème de la paix est posé. Dans tout autre cas, on prend position pour la paix sans savoir de quoi il s'agit et sans même le demander ; et dans cette incertitude de la pensée qui ne sait où se diriger -et qui ne peut donc pas sortir de la pratique politique traditionnelle- on finit fatalement par faire coïncider sa propre action avec une des politiques alimentée par le monde des nations armées, qui s'est en fait de nombreuses fois cachée derrière le masque de la paix.

La prétention de désarmer ce monde qui est fondé sur les armes (la défense de la patrie est un « devoir sacré du citoyen » : le seul devoir *sacré*), sans éliminer le pouvoir des Etats de s'armer, est vaine. Il est évident -et seule l'auto-mystification peut le cacher- que la paix implique la négation de son contraire : le système politique international comme système de pouvoirs souverains absolus, exclusifs et armés et par conséquent de sociétés fermées (l'Etat national est la forme complètement aboutie de la société fermée). On retrouve ainsi une vérité élémentaire : la paix comporte la négation d'un des aspects fondamentaux que l'histoire a toujours présenté jusqu'à présent : la société fermée, la division politique du genre humain.

Cette négation est déterminée, ce qui signifie qu'elle est aussi historiquement vérifiable. La détermination est la suivante : pour passer de la situation gouvernée par la guerre à la situation gouvernée par la paix, il faut éliminer les rapports de force entre les Etats et leur substituer des rapports pleinement juridiques ; c'est à dire qu'il faut développer, sur la base de la négation du *nationalisme*, le *fédéralisme*. Si cela n'est pas douteux, vu que c'est justement ce qu'en fait on est en train d'essayer de faire en Europe, il est conforme aux préceptes de la raison qu'en Europe occidentale commence déjà à se manifester la tendance qui peut conduire le genre humain jusqu'à la paix permanente, pour peu que la volonté sache s'approprier l'idée que le « pacifisme ne suffit pas », et ajouter le *fédéralisme* au *pacifisme*.

La critique de l'Etat national comme manière de poser de façon réaliste le problème de la paix, est un des grands mérites de Lord Lothian. Il appartient à ce groupe de

personnes qui, depuis la fin de la première guerre mondiale, estimait que l'Etat national qui, tout en ayant constitué le cadre du processus de l'émancipation humaine à travers les révolutions libérale, démocratique et socialiste, était désormais inadéquat, non seulement à l'égard du développement des forces productives mais aussi à l'égard de la valeur -l'indépendance nationale- pour laquelle il a été fondé. Et nous pouvons maintenant constater que, avec l'affirmation du système mondial des Etats dans sa forme première, le bipolarisme, l'Europe, divisée en deux par les Etats-Unis et l'Union soviétique en 1945, est désormais un objet plutôt qu'un sujet de la politique mondiale. Et d'autre part, il faut avoir présent à l'esprit que ce processus est désormais arrivé à un carrefour qui voit partir, d'un côté, la route vers l'égalité de dignité de tous les peuples et une condition plus humaine pour tous les citoyens de la planète ; de l'autre, celle qui, avec l'holocauste nucléaire, pourrait conduire à l'auto-extinction du genre humain.

C'est en Europe que se situe le tournant. Le tournant, c'est l'Union européenne. Il n'est pas question d'un « irrédentisme » européen qui n'aurait plus de sens à l'époque de l'interdépendance croissante de tous les hommes et de tous les peuples. Il ne s'agit donc pas de souhaiter un retour au primat de l'Europe dans un monde qui ne peut résoudre ses problèmes qu'en niant tout primat. La question c'est le fait que les Européens, s'ils ne savent pas agir et penser en termes d'unité, non seulement perdront toute capacité de contrôler le processus historique, mais perdront même la possibilité de penser l'avenir.

Lord Lothian l'avait compris. Alors que l'agonie historique du système européen des Etats commençait à se réaliser et le moment de son auto-destruction à se profiler, il sut mettre en relation l'Europe d'après Versailles avec la paix et indiquer dans le dépassement de la souveraineté de l'Etat, c'est à dire dans le fédéralisme, la seule réponse capable de conjurer -ou mieux, comme il le disait, de mettre hors la loi- la guerre. Certes, il pouvait avoir cette attitude parce que, dans sa jeunesse, il avait adhéré à l'enseignement kantien sur l'actualité historique de la lutte pour la paix, entendue comme pouvoir d'empêcher la guerre et à l'enseignement hamiltonien selon lequel la paix, en tant qu'elle nécessite d'être organisée, s'établit dans l'ordre fédéral. Mais, à la veille de la seconde guerre mondiale, cette adhésion morale à la valeur de la paix et intellectuelle à la proposition institutionnelle adéquate pour la réaliser devint l'occasion d'un jugement historique d'une extraordinaire sagacité et de l'indication d'une alternative rigoureuse et nette.

Le fédéralisme était encore, à cette époque, bien loin de se traduire comme une pensée politique active, en mesure de guider l'interprétation d'un tournant global du cours de l'histoire. Dans chaque pays européen, sauf en Allemagne et en Italie, la pensée politique dominante était encore strictement ancrée dans les idéologies libérale,

démocratique et socialiste qui, en coïncidant avec les traditions nationales -ou en ayant assumé le caractère-, n'étaient pas en mesure de les dépasser facilement et elles ont aussi servi, de fait, à justifier, soit les compromis des libéraux et des démocrates avec le fascisme, soit les compromis des socialistes avec le stalinisme. Lord Lothian était un libéral, mais il n'était pas disposé à subordonner les faits à l'idéologie. Si des exceptions devaient être apportées à son credo idéologique, pour Lord Lothian, il s'agissait seulement de le faire en fonction de l'examen des faits et des critères nécessaires pour les interpréter. Tels furent les événements historiques de son époque -d'un côté la dégénérescence de la vie politique nationale jusqu'au fascisme et au nazisme et jusqu'à la dissolution du système européen des Etats et de l'autre, l'inadéquation de la pensée dominante à comprendre ces phénomènes- qui l'amènèrent à chercher dans le fédéralisme l'alternative à un monde politique qui en était arrivé à nier l'idée-même de dignité de l'homme, de la civilisation et du progrès.

Les deux essais<sup>2</sup> contenus dans ce livre qui apparaissent pour la première fois en version intégrale en langue italienne<sup>3</sup>, illustrent de la manière la plus exhaustive le sens de ses réflexions. La dénonciation ouverte des limites du pacifisme qui d'un côté affirme une valeur mais, d'un autre côté, fait obstacle à sa réalisation en distrayant les énergies morales de l'objectif stratégique nécessaire pour l'affirmer ; l'identification claire de cet objectif dans le gouvernement mondial qui institue une nouvelle forme d'Etat en désarmant les Etats et aussi en subordonnant leurs relations au règne du droit ; la définition de ce gouvernement, sur la base de la théorie fédéraliste, comme le gouvernement démocratique d'une association d'Etats qui, en les soustrayant au jeu aveugle des rapports de force n'en efface pas les individualités mais en exalte plutôt l'indépendance ; la perception nette des problèmes d'ordre institutionnel qui se posent pour permettre la capacité déterminée de penser ce gouvernement -toutes ces réflexions intègrent d'une manière péremptoire son analyse dans le débat contemporain qui recherche, avec encore une incertitude majeure, la voie pour construire une culture de la paix.

Il sera donc suffisant de se limiter ici à deux précisions conceptuelles qui sont d'une grande importance pour la constitution de l'idéologie fédéraliste et qui retrouvent, dans la pensée de Lothian, leur fondement et une ébauche de formulation. « La première c'est que seule la finalité de la paix qui implique la volonté de contrôler, dans l'intérêt général, la politique de tous les Etats et non seulement celle du sien propre, fait de la politique internationale un objet autonome de la volonté humaine. Dans tout autre cas, en limitant chacun à l'intention de ne contrôler directement que la politique de son propre Etat, la politique internationale dépend surtout de l'évolution du choc entre les Etats, c'est-à-dire d'un facteur qui transcende la volonté de tous. La seconde, c'est que seule la théorie du gouvernement supranational, à savoir la connaissance du fait que l'on peut contrôler les rapports entre les Etats et de

la manière dont on peut faire cesser leur lutte, configure les relations internationales comme un processus réalisé par les hommes et soumis aux choix des hommes et donc aussi comme une activité dont la cause est pleinement reconnue et parfaitement explicable, sans avoir recours aux abysses insondables de l'âme humaine et aux théories qu'ils prétendent expliquer. Dans tout autre cas, au contraire, la lutte entre les Etats apparaît comme fatale et la politique internationale -avec ses traits caractéristiques de la guerre, de l'épreuve de force et de la répartition inégale du pouvoir dans le monde- se configure d'un côté comme la conséquence d'une disposition humaine immuable, qui échapperait à notre contrôle et à notre conscience, et de l'autre comme un domaine dans lequel on pourrait seulement connaître historiquement ce qui s'est passé et y adapter la conduite humaine mais non projeter ce qu'il est bon qu'il arrive ».<sup>4</sup>

L'œuvre de Lord Lothian a une grande valeur historique, mais c'est l'œuvre d'un théoricien. Ramener la situation de l'Europe au concept de l'anarchie internationale, l'identification des faits qui illustrent cet état de choses, le canevas interprétatif, appartiennent plus à la procédure mentale qui guide la construction du modèle du type-idéal plutôt que celui de la recherche historique. Reste le fait qu'aucun de ses contemporains, sauf quelques-uns (et parmi eux on rappellera, avec les grands auteurs anglo-saxons, Luigi Einaudi) n'a saisi avec une plus grande clarté, les caractères de la situation européenne dans la période entre les deux guerres mondiales.

Jusqu'à aujourd'hui, seuls les fédéralistes lui attribuent cette reconnaissance. Il est connu que Luigi Einaudi l'appréciait et que, en harmonie avec sa pensée, il avait critiqué le projet de Société des Nations en prévoyant qu'elle favoriserait la guerre et non la paix, comme il avait identifié dans le problème de l'unité européenne la question dominante et indiqué dans la Fédération européenne le moyen de sa résolution pacifique. Il est aussi connu qu'Altiero Spinelli a mûri sa conversion fédéraliste aussi grâce à la lecture des textes de Lord Lothian et des fédéralistes anglais, dont « l'analyse de la perversion politique et économique portée par le nationalisme » et sa « présentation raisonnée de l'alternative fédérale », lui « sont restés, jusqu'à aujourd'hui en mémoire comme une révélation ». Il est enfin connu que les fédéralistes du *Movimento Federalista Europeo*<sup>5</sup>, sans en omettre toutefois les limites théoriques -en particulier la réduction du fédéralisme à la théorie de l'Etat fédéral qui lui permet de voir les aspects structurels mais pas la racine historico-sociale de la crise européenne- ont toujours compté Lord Lothian parmi les fondateurs de leur pensée.

Ce qui s'est passé n'est pas difficile à expliquer : c'est le destin des innovateurs de ne pas être reconnus au mieux par la culture de leur époque qui, dans ses aspects dominants, est toujours la culture du passé. Mais les faits sont plus têtus que les opinions. Et les faits sont l'agonie

<sup>2</sup> En fait le livre de Fédérop, préfacé par Luigi V. Majocchi comprendra quatre essais de Lord Lothian, et non pas deux seulement, comme le livre dont est tiré ce texte. Fédérop et Presse Fédéraliste remercient M. Majocchi et les éditions *Il Mulino* d'avoir autorisé cette future édition française (Nde.).

<sup>3</sup> Ici en français dans le texte (Ndt.).

<sup>4</sup> Mario Albertini, *Il federalismo, antologia e definizione*, éd. Il Mulino, Bologne, 1979, p. 158. Pour une édition (partielle) en français se reporter à Mario Albertini, *Qu'est-ce que le fédéralisme ?*, anthologie, éd. SEDEI, Paris, 1963, p. 222 (Nde.).

<sup>5</sup> Fondé en 1943 à Milan dans la clandestinité. Aujourd'hui section italienne de l'Union des fédéralistes européens (UEF Europe) et du *World Federalist Movement (WFM)*. (Nde.).

historique de l'Europe divisée, le nouvel équilibre mondial avec l'équilibre de la terreur et la course au réarmement, l'élargissement du fossé entre pays riches et pays pauvres : en somme, la contradiction croissante entre un monde toujours plus globalisé et la division du genre humain en Etats indépendants et souverains. C'est un fait que cette contradiction aussi a été clairement perçue et décrite par Lord Lothian qui avec une même clarté a aussi montré la voie pour la résoudre.

## Note sur l'auteur et sur les sources

Philip Henry Kerr est né à Londres le 18 avril 1882. De famille aristocratique (le père était le troisième fils du septième Marquis de Lothian et la mère, fille du quatorzième Duc de Norfolk), en 1900, il entre au Nouveau Collège d'Oxford pour accomplir des études d'histoire. Il les conclut avec brio puis, en 1904, il se déplace en Afrique du Sud où, avec d'autres jeunes d'Oxford, proches du Haut-Commissaire Lord Milner, il formule, sur la base de la culture des *Federalist Papers*, un projet d'unité fédérale entre les quatre colonies britanniques et le publie dans les colonnes de *The State*, une revue dont Kerr était directeur. Le succès du principe fédéral en Afrique du Sud le pousse, avec Lionel Curtis, à rechercher le soutien d'intellectuels et de politiciens au projet ambitieux de transformer l'empire britannique en fédération. Le premier pas dans cette direction fut la fondation du *Round Table Movement* qui se constitue rapidement dans tous les principaux centres de l'Empire, grâce aussi à la revue *The Round Table*, qui eut Kerr comme directeur de novembre 1910 à décembre 1916 lorsqu'il fut appelé par le Premier ministre Lloyd George au rôle de secrétaire privé et, qu'en cette qualité, il le suivit à la Conférence de Versailles durant la totalité de ses travaux.

Après être resté durant cinq années au centre de la politique internationale et après avoir constaté l'échec de Versailles concernant le problème de donner à l'Europe et au monde une paix durable, Kerr, à l'automne 1920, décide d'abandonner ce rôle et de se livrer à l'étude de la politique internationale. En 1923 parut à New Haven *The Prevention of War*, volume qui recueille le texte de deux conférences tenues à l'Institut d'Etudes Politiques de Williamstown par Kerr et Lionel Curtis.<sup>6</sup>

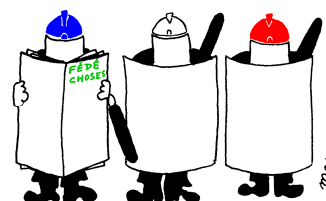
Cette étude qui désigne dans la souveraineté nationale et dans l'anarchie internationale, la racine de la guerre et dans le gouvernement mondial la réponse institutionnelle adéquate pour réaliser la paix, est aujourd'hui d'un intérêt particulier parce qu'elle pose, pour la première fois dans l'histoire de la culture fédéraliste, le problème de la structure de ce gouvernement mondial et elle est d'une particulière actualité parce qu'elle offre les premières occasions pour un débat sur ce thème. Avec cette étude, Kerr a ouvert la voie à une riche production, toujours sous la forme d'essais, inspirée par les thèmes de l'anarchie internationale, de la paix et du fédéralisme. Parmi ces essais il faut rappeler *The Outlawry of War*, texte présenté à

l'Institut Royal des Affaires Internationales en novembre 1928 et publié en 1929, qui exprime un jugement positif sur le Pacte Kellog à condition cependant que la politique sache canaliser les espérances de paix qu'il a suscitées, sur le terrain décisif de la lutte pour des institutions fédérales solides. Et il faut surtout rappeler *Pacifism is not enough nor Patriotism either*, qui parut en 1935 sous la signature de « Le Marquis de Lothian ».<sup>7</sup> Il était en fait devenu Lord en 1930, à la mort de son cousin Robert. Lord Lothian deviendra le nom sous lequel il signera beaucoup d'essais et sous lequel il est connu aujourd'hui, surtout chez les fédéralistes. Cet essai fut republié en 1941 au Royaume Uni avec une préface de Lord Beveridge qui le définit comme l'écrit « qui mérite d'être lu plus que tout autre chose écrite sur les problèmes internationaux ».

Cet essai -encore une fois, le texte d'une conférence tenue au *Burge Memorial*- a été écrit alors que les premiers signes apparaissaient que la situation européenne était en train de se précipiter vers la seconde guerre mondiale. Tel était le climat dans lequel Charles Kimber, Patrick Ransome et Derek Rawnsler fondèrent, en mars 1939, *Federal Union*, mouvement qui proposait la fédération comme seule réponse efficace au problème européen et auquel Lord Lothian adhéra sans hésitation et en offrant aussi la contribution d'un essai, *The Ending of Armageddon*, qui fut publié dans l'anthologie *Studies on federal Planning*, paru en 1943.<sup>8</sup>

En août 1938, le Premier ministre Chamberlain, sur proposition de Lord Halifax, nomma Lord Lothian à la charge d'Ambassadeur du Royaume Uni auprès des Etats Unis d'Amérique, charge qu'il assumait à partir du 29 août 1939 en s'engageant activement, aussi sur le front de la sensibilisation de l'opinion publique, pour promouvoir l'entrée en guerre des Etats-Unis au côté des Alliés. La mort le frappa, au-delà de l'Océan, dans la nuit du 10 au 11 décembre 1940.

**Faites comme lui, abonnez vous !**



<sup>7</sup> Le titre (et le sous-titre) de cet essai, également repris dans la future édition française, donnera le titre du volume. (Nde.).

<sup>8</sup> Troisième des quatre essais repris dans l'édition française à paraître. (Nde.).

<sup>6</sup> L'essai de Lord Lothian paru dans ce volume sera repris dans la publication en français. (Nde.).

## Focus

### Des conséquences des élections européennes... à l'ICE « Newdeal4europe »

## La France en désamour d'Europe

**Michel Herland**

Economiste. Université des Antilles et de la Guyane – Fort-de-France

« On peut être critique de l'Europe, mais si vous doutez de sa nécessité, vous êtes perdus ».

**Daniel Cohn-Bendit** à la tribune du Parlement européen - 16 avril 2014

Le dernier sondage sur les sentiments des Français à l'égard de l'Europe<sup>9</sup> a de quoi faire réfléchir les fédéralistes. Rappelons les chiffres principaux : seulement 39 % des sondés estimaient que l'appartenance de la France à l'Europe était une « bonne chose », 22 % étaient de l'avis contraire et 39 % n'y voyaient ni une bonne ni une mauvaise chose. Soit 39 % de partisans, 22 % d'« europhobes » et 39 % d'« eurosceptiques ». Si l'on ajoute les deux dernières catégories, on obtient une forte majorité (environ 60 %) de sondés dépourvus de toute flamme européenne. Plus inquiétantes encore, pour les fédéralistes, les réponses à des questions plus précises : ainsi 67 % des sondés ont-ils déclaré qu'il fallait renforcer les pouvoirs de décision de la France, si l'on voulait résoudre efficacement les grands problèmes des années à venir, même si cela devait conduire à limiter ceux de l'Europe ; 63 % considéraient par ailleurs que l'Union gaspillait l'argent des contribuables. L'argument de campagne des partis europhiles, selon lequel il faut renforcer l'Union parce que c'est à ce niveau-là seulement qu'on pourra répondre aux principaux défis qui se posent à nous aujourd'hui, et qui se poseront demain, cet argument n'a donc pas été entendu. Un autre résultat significatif concerne l'euro : les Français distinguent clairement la monnaie unique *in abstracto* et la manière dont elle est gérée *in concreto* : si 73 % le tiennent comme une « bonne idée », ils sont 54 % à répondre qu'elle présente aujourd'hui plus d'inconvénients que d'avantages pour la France.

Les élections européennes sont un autre test possible de l'état de l'opinion à l'égard de l'Europe. Les chiffres ne sont pas comparables dans la mesure où le sondage se veut représentatif de l'ensemble de l'opinion, tandis que les élections ne renseignent que sur les suffrages exprimés. Les abstentionnistes sont traditionnellement très nombreux lors des élections européennes (67 % cette fois), or ils comptent une majorité d'indécis, tandis que les personnes qui se déplacent pour voter ont, en général, un message clair à

faire passer, qu'il soit d'approbation ou de sanction. Le fait que tous les partis de gouvernement voient leur part baisser par rapport à 2009 peut seulement être interprété comme une sanction de la politique suivie aussi bien par la droite que par la gauche depuis la crise de 2008, une politique considérée comme étant celle de Bruxelles (ou de Berlin), même si, la France étant ce qu'elle est, ses gouvernements ont toujours quelque peu biaisé par rapport aux engagements souscrits.

À côté de l'UMP et du PS, deux partis peuvent servir d'appoint à un gouvernement, à savoir les écologistes et l'UDI-MODEM : ils sont les seuls qui portent un message fédéraliste. Or les écologistes ont connu une désaffection brutale (9 % des votants contre plus de 16 % en 2009) et si l'UDI-Modem, avec 10 %, affiche une légère hausse par rapport à 2009, c'est simplement parce que le Modem était parti seul au combat en 2009 (l'UDI faisant alors liste commune avec l'UMP). Leur total de 26 % doit être comparé avec celui des partis qui ont axé toute leur campagne sur la dénonciation de l'Union et de ses méfaits. Les électeurs qui leur ont apporté leurs suffrages peuvent être tenus à coup sûr pour des adversaires de la construction européenne. En additionnant le Front National et Debout la République, à droite (29 %), le Front de Gauche, le Nouveau Parti Anticapitaliste et Lutte Ouvrière, à gauche (7 %), on aboutit à un total de 36 % d'europhobes parmi les votants du 25 mai. Le bilan apparaît ainsi cuisant pour les fédéralistes : en ne considérant – comme nous venons de le faire – que les résultats des partis affichant une position tranchée par rapport à l'Europe, il ressort une différence de 10 points au détriment de ceux qui sont en faveur d'un approfondissement de la construction européenne. Le résultat étonnant, à cet égard, n'est pourtant pas que les europhobes soient aussi nombreux mais plutôt qu'ils ne le soient pas davantage dans tous les pays qui ne parviennent pas à se sortir des difficultés économiques, ce qui est le cas de la plupart de ceux de la zone euro, la France, en particulier, qui est loin d'être la plus mal lotie, mais dont la croissance du PIB demeure inférieure à 1 % depuis 2008 (en tout et non pas par année), ce qui signifie, compte tenu de la croissance démographique, la stagnation du PIB par habitant.<sup>10</sup>

On cite constamment l'Allemagne en exemple, mais il convient de relativiser ses succès. Avec un taux de croissance de 1,8 % en 2013, dernière année connue, elle fait bien moins bien que les États-Unis (2,8 %), ou le Canada (2,3 %), ou que d'autres pays européens non membres de la zone euro comme la Pologne (3,2 %), la Grande-Bretagne (2,9 %) ou la Hongrie (2,1 %). Si l'on prenait un autre indicateur, comme le taux de chômage, l'Allemagne passerait en tête des pays mentionnés ci-dessus, à égalité avec les États-Unis. Cependant le taux de chômage de ces deux pays (6,7 % en mars 2014) ne saurait être considéré comme proche de l'objectif de plein-emploi, surtout si on le compare à celui d'un pays comme la Suisse (3,2 %) qui n'appartient pas à l'Union européenne !

<sup>9</sup> Sondage réalisé du 12 au 14 mai sur un échantillon représentatif de 1007 personnes âgées de 18 ans et plus. Voir *Le Monde* du 20 mai 2014.

<sup>10</sup> D'après les chiffres les plus récents, entre 2008 et 2011, la forte hausse de la catégorie des cadres supérieurs et celle, bien moindre, des catégories intermédiaires ont à peu près compensé les baisses des employés, ouvriers et retraités. Voir : Louis Maurin : « la France populaire décroche, qui s'en soucie ? » (Observatoire des inégalités, 26 mai 2014).

L'exception allemande existe bien mais elle se situe ailleurs. L'Allemagne fait partie des très rares pays industriels, non pétroliers, capables de dégager à la fois un excédent budgétaire et un excédent de la balance courante en 2014 (soit respectivement 0,5 % et 6,8 % du PIB selon des estimations de *The Economist*). À ses côtés, on trouve à nouveau la Suisse ainsi que la Corée du Sud. Cela suffit-il à faire de l'Allemagne un modèle ? D'abord, on peut noter que l'augmentation de l'excédent commercial allemand s'est effectuée en grande partie au détriment de ses partenaires au sein de la zone euro, à commencer par la France qui demeure son premier client (et son troisième fournisseur). Par ailleurs, si les lois destinées à rendre le marché du travail plus flexible, comme l'absence jusqu'ici d'un salaire minimum ou la multiplication des emplois à temps partiels, ont eu pour effet de contenir le chômage, elles ont augmenté les inégalités qui se creusent par rapport à la France. En 1960, par exemple, les 10 % les plus riches de la population accaparaient 36 % du revenu national en France contre 31 % en Allemagne. Suivant ce critère, la France était alors plus inégalitaire que sa voisine d'outre-Rhin. Depuis 1980, les positions se sont inversées : les chiffres correspondants sont de 36 % pour l'Allemagne et de 33 % pour la France en 2010.<sup>11</sup>

Il apparaît donc bien difficile de convaincre les adversaires de l'Union – en particulier les citoyens de pays membres de la zone euro – en invoquant simplement le « miracle allemand ». Pourtant il serait erroné de se fonder sur les seules données précédentes, qui ne concernent, pour la plupart, que la situation présente. Une vue à plus long terme est requise pour juger des avantages et des inconvénients de l'Union européenne sur le plan économique. S'il est évidemment très compliqué d'évaluer ce qui se serait passé si l'Europe n'existait pas, des économistes se sont néanmoins essayés à une telle estimation pour les pays ayant adhéré à partir de 1973.<sup>12</sup> Ces calculs « contre-factuels » méritent d'être pris en considération malgré leur incertitude. Les résultats se présentent sous la forme d'un pourcentage correspondant au supplément (éventuellement à la perte) du pouvoir d'achat par habitant, dû à l'intégration dans l'Union depuis la date d'adhésion et jusqu'en 2008 (les pertes éventuelles depuis la crise de 2008-2009 ne sont donc pas prises en compte). En règle générale, les pays entrés plus tôt ont gagné davantage que les suivants. Les auteurs de l'étude

offrent une autre base de comparaison, plus homogène, en estimant également les gains obtenus pendant les seules dix premières années suivant l'adhésion.

Tous les pays ont gagné en pouvoir d'achat grâce à l'adhésion, parfois très largement, à l'exception de la seule Grèce, entrée en 1981 (- 16 %). La Grande-Bretagne, le Danemark et l'Irlande, entrés en 1973, ont tous largement profité de leur adhésion. Cependant l'Irlande (avec un gain total de 43 %) apparaît très au-dessus des deux autres (+ 24 %) : la concurrence fiscale a payé ! Même contraste entre les pays entrés en 1986 : l'Espagne (+ 10 %) et le Portugal (+ 21 %). Ce dernier, contrairement à l'Irlande, a tiré l'essentiel de ses gains des dix premières années suivant son adhésion. La distinction entre la période totale et les dix premières années n'apporte pas d'information intéressante pour les pays entrés en 1995, par contre les écarts apparaissent encore très grands entre la Suède (gain quasi nul), la Finlande (+ 4 %) et l'Autriche (+ 8 %). Enfin, l'examen des résultats portant sur les seules dix premières années d'appartenance à l'Union révèle une tendance à la baisse des gains : ceux des pays entrés en 1995 sont tous inférieurs à ceux des pays entrés plus tôt (à l'exception de la Grèce qui a enregistré une perte). On peut y voir aussi bien l'essoufflement du processus d'intégration que la conséquence de l'adhésion des pays de l'Est à bas salaires (exclus du champ de l'étude).

Si l'on ne saurait accorder une confiance aveugle à de telles estimations, elles sont néanmoins plus fiables et plus précises que celles dont on pouvait disposer jusqu'ici. Elles plaident globalement en faveur de l'Union, en dépit de ses imperfections. Et s'il n'est pas exclu que certains pays européens, en particulier dans la zone euro, auraient pu faire mieux depuis 2008 s'ils avaient été parfaitement maîtres de leur politique conjoncturelle, en tout état de cause, les pertes éventuellement encourues depuis cette date du fait des décisions prises à Bruxelles ou à Francfort laisseraient un gain net largement positif pour la plupart des pays de l'échantillon. Par contre, il est vrai, au vu de cette étude, que l'appartenance de la Grèce à l'Union et *a fortiori* à la zone euro ne semble justifiée en aucune manière.

Pour les autres pays aussi, la question de demeurer dans l'Union monétaire telle qu'elle existe aujourd'hui peut se poser. Il est très généralement admis, de nos jours, qu'une union monétaire sans union politique n'est pas viable : la crise de 2008 et ses séquelles en ont fait l'amère démonstration. Même si la conversion entre la monnaie d'un pays entrant et l'euro s'effectue à un taux de change d'équilibre, l'absence d'harmonisation fiscale et sociale ne tarde pas à créer des écarts de compétitivité qui, à la longue, deviennent d'autant plus insupportables qu'ils ne sont pas compensés par des stabilisateurs automatiques (les prestations d'assurance chômage, par exemple, n'existent qu'au niveau national). Ainsi, alors que les Allemands sont globalement plus riches que les Français, le coût horaire du travail est plus faible en Allemagne qu'en France. En 2013, le coût horaire dans l'industrie atteignait 36,70 € en France contre 36,20 € en Allemagne. L'écart était encore plus élevé pour le secteur privé dans son ensemble (35 € en France contre 31,70 € en Allemagne)<sup>13</sup>, or il faut savoir que la compétitivité de l'industrie dépend aussi du coût du travail

<sup>11</sup> En 2010. À comparer avec 42 % au Royaume-Uni et aux États-Unis 48 %, soit pratiquement la moitié du revenu national ! La part du millime supérieur (les 0,1 % les plus riches) dans le revenu national atteint 4 % en Allemagne, 2,5 % en France, 5,5 % au Royaume-Uni, 7,5 % aux États-Unis ! Autre élément de comparaison des inégalités : le taux de pauvreté, calculé comme le pourcentage de la population dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian est de 9,7 % en Allemagne contre 7,1 % en France (cf. Thomas Piketty, *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Le Seuil, 2013). Tous ces chiffres permettent de comparer le degré d'inégalité entre les deux pays ; ils ne donnent aucune indication sur le niveau de la pauvreté dans chaque pays. En 2012, le pouvoir d'achat par habitant était de 12 % plus élevé en Allemagne qu'en France.

<sup>12</sup> Hors PECOS. Cf. Nauro Campos, Fabrizio Coricelli et Luigi Moretti, « Economic Growth and European Integration : A Counterfactual Analysis ». Voir le compte-rendu dans *The Economist*, 12 avril 2014, p. 74.

<sup>13</sup> *Le Monde* du 16 mai 2014.

dans les autres secteurs, en raison du recours de plus en plus massif à la sous-traitance.

Pour les fédéralistes, la solution est évidente : renforcer l'intégration européenne et transformer au plus vite la zone euro, tout au moins, en une fédération authentique. Cela soulève malheureusement une difficulté sur laquelle il n'est pas nécessaire d'insister : la fédération des *États* européens ne se fera pas sans les États européens... qui n'en veulent pas, préférant s'accrocher à une souveraineté le plus souvent illusoire.<sup>14</sup> Même si de timides progrès sont réalisés dans le sens de l'harmonisation des politiques budgétaires, du contrôle des banques, et si la Banque centrale européenne se montre plus encline à aider les États, cela laisse entière la question des écarts de compétitivité. Les économistes nous disent que le taux de change de l'euro (entre 1,30 et 1,40 \$) convient parfaitement à l'Allemagne mais pas à la France, qui voudrait un taux autour de 1,10 \$, et encore moins aux pays plus au sud !

Seuls les peuples européens pourraient convaincre les États de s'immoler sur l'autel du fédéralisme, à moins que les circonstances ne les y contraignent. S'il en était besoin, le résultat des élections montrerait que le désamour l'emporte aujourd'hui sur l'enthousiasme à l'égard de l'Europe. Il ne faut donc pas compter sur le peuple et sur ses relais politiques. Quant aux circonstances, il est clair que, malgré les difficultés économiques et sociales dont on ne voit pas la fin, les États ne sont pas prêts d'accepter le fédéralisme. Songeons qu'une réforme aussi urgente et évidente que l'harmonisation fiscale et sociale n'est toujours pas à l'ordre du jour ! Pourtant les circonstances continueront à peser et les difficultés ne disparaîtront pas par enchantement. Faute de les dépasser par le haut, elles trouveront fatalement une solution par le bas. Ce n'est pas un hasard si les économistes sont de plus en plus nombreux à prédire l'éclatement inéluctable de la zone euro !

**Faites comme eux, abonnez vous !**



<sup>14</sup> Cf. Altiero Spinelli : « L'unification de l'Europe ne peut pas être un chapitre de la politique étrangère de nos États, parce qu'elle est l'anéantissement de leur prétention même de faire une politique étrangère... Ce que nos États, nos gouvernements, nos parlements, doivent être appelés à accomplir est ce que j'ai appelé une abdication... ». Discours devant le Congrès du Peuple européen, Turin, avril 1957, in, *Manifeste des Fédéralistes européens* (1957), Gardonne, Presse Fédéraliste et Fédérop, 2012, p. 116.

## **Elections européennes : non à l'irresponsabilité. Il est urgent de se tourner vers la société civile**

**Claude Fischer**

**Philippe Herzog**

**Présidente et Président fondateur de Confrontations Europe**

**Cet article a aussi été publié par *Confrontations Europe* et par le *Huffington Post***

Vingt-cinq ans d'engagement quotidien pour construire l'Europe nous ont appris la beauté et la difficulté de la tâche. Les élections du 25 mai renforcent notre détermination, celle de nos amis de Confrontations Europe. Elles sont un signal que tous les Européens de bonne volonté doivent saisir impérativement.

Elles témoignent du trouble profond et du manque de responsabilité de nos sociétés et de leurs partis nationaux, et non d'un rejet de l'Europe. Les europhobes ont progressé mais les sondages confirment qu'une large majorité de nos concitoyens reste attachée à l'idée que nous avons besoin de l'Union pour faire face aux défis actuels. Par contre, l'ampleur de l'abstention souligne une désaffection et une négligence, et la baisse des partis de gouvernement – sauf dans quelques pays comme en Allemagne ou en Italie – le désarroi face à la médiocrité ou l'indigence de leur offre politique. Nous enrageons de voir le potentiel humain et civique être aussi étouffé par les carences de la représentation politique et, en sous-jacent, des systèmes éducatifs et informationnels nationaux.

La France apparaît comme l'enfant malade de l'Europe. Le Front national en tête : c'est une honte autant que la confirmation de la crise de notre démocratie. Personne n'attendait vraiment de réponse de nos partis aux enjeux actuels de construction de l'Europe ; et malheureusement sur ce point et pour la plupart nous n'avons pas été déçus. Pire, au soir des résultats ils persévèrent. L'UMP en morceaux se hâte de s'interroger : comment se préparer à la présidentielle de 2017. Les grands médias font la mouche du coche et détournent l'opinion vers cet horizon. Le secrétaire général d'un Parti socialiste qui s'est contenté d'appeler à voter pour Martin Schulz, et que les électeurs ont violemment sanctionné, a le culot de continuer à faire de l'Union européenne le bouc émissaire des politiques d'austérité, et de ce fait, de la montée du Front national. Plus digne, le Premier ministre, choqué, reconnaît la responsabilité des gouvernants successifs mais sans appeler à approfondir la réflexion. La décomposition de la représentation politique et la crise institutionnelle sont graves, et l'immaturité de la jeunesse et de la société appellent aussi l'attention. Nous envoyons au Parlement européen une vaste fournée de gens qui veulent détruire l'Union. Avec qui va travailler l'Allemagne ? Comment prétendre donner des leçons aux autres ? Même les candidats europhiles qui ont pu avoir accès à la parole médiatique n'ont pas su faire comprendre et aimer l'Union.

La grande nouveauté proposée aux électeurs, contribuer indirectement au choix du futur Président de la Commission, est un échec. Les projets n'étaient pas là. La

formule ne séduit pas et elle débouche sur l'indécision. Tant mieux. Faire appel au clivage gauche-droite, alors que l'Union repose sur la pluralité et l'esprit de coopération, alors qu'elle est si fragile, c'est un leurre dangereux. L'obsession gauche-droite est une paresse de l'esprit et une confusion entretenue entre démocratie nationale et démocratie européenne plurinationale. D'ailleurs celle-ci, qu'il faut certes conforter par la participation, vaut bien en l'état avec sa recherche de compromis, celle de nations comme la nôtre, où les postures exacerbent terriblement les divisions et l'irresponsabilité du public. Souhaitons que le Conseil soit sage et propose des hommes d'envergure et de responsabilité non partisans comme Michel Barnier ou Pascal Lamy, capables de coaliser les forces démocratiques sur une perspective. Car demain nous avons besoin d'une Commission réhabilitée et réformée pour servir l'intérêt général.

Cette Europe en danger de stagnation économique et de crise institutionnelle va plus que jamais avoir besoin de tous ceux qui dans la société civile sont engagés. Les partis et leurs élus doivent impérativement se tourner vers eux pour affronter les défis, éduquer et impliquer les jeunes et les citoyens. Dans l'immédiat, mobilisons les Européens de bonne volonté pour que les institutions communautaires adoptent un plan d'action ciblant sans détour les grands chantiers : construire les fondations et les moteurs d'investissement pour mobiliser les sociétés vers la formation, l'emploi et une croissance durable. Briser la fragmentation dont sont victimes de nombreux pays d'Europe notamment au Sud et à l'Est. Renforcer l'eurozone mais aussi l'Union à 28 par un nouvel acte d'intégration du grand marché, une politique extérieure, des solidarités nouvelles.

Ces tâches exigent la participation. Celle-ci exclut toute complaisance envers une représentation nationale abîmée, au contraire elle nécessite une détermination sans faille pour les réformes. Elle fait plus que jamais appel à une volonté ardente d'entente nationale et européenne.

## **Le mauvais score du Parti socialiste en France... empêche la gauche d'emporter la Commission**

**Fabien Cazenave**  
Porte-parole de l'UEF France - Paris

Le Parti Socialiste fait aussi mal qu'en 2009 en envoyant 13 eurodéputés à Strasbourg. C'est un très mauvais score aux conséquences directes sur la présidence de la Commission. En effet, en gagnant la majorité au Parlement européen, la gauche pouvait imposer un président socialiste à « Bruxelles ». Malheureusement pour elle, ce rêve se brise à quelques sièges près.

En effet, une alliance allant de la gauche de la gauche au centre (GUE / PSE / Verts / ADLE) n'arriverait pas à obtenir une majorité au Parlement européen à 8 eurodéputés près, avec seulement 368 sièges au lieu des 376

nécessaires sur 751. Même si cette majorité n'avait tenu que le temps de l'élection du Président de la Commission et pas dans le cadre d'une législature, elle semblait faire consensus à gauche, les centristes étant ravis de pouvoir exercer un rôle de faiseurs de roi.

### ***Vers « d'impossibles » alliances ?***

En arrivant derrière la droite (PPE) avec 291 eurodéputés contre 311, le Parti Socialiste Européen ne peut même pas réclamer la présidence de la Commission dans le cadre d'une « grande coalition » PPE/PSE. Cette option est la seule possible après les résultats du 25 mai pour obtenir la majorité au Parlement européen. La droite s'effondre passant de 265 sièges à 211 et ne pourra pas nouer une autre alliance majoritaire. Même en s'alliant avec les Libéraux et les Verts, le Parti Populaire Européen de Jean-Claude Juncker et Alain Lamassoure n'aurait que 339 sièges. Une alliance allant de la droite à l'extrême-droite est quant à elle impossible tant le rejet des deux côtés empêche toute perspective de travail en commun.

Le bilan de campagne de Martin Schulz, candidat socialiste à la Présidence de la Commission, n'est pas si mauvais même s'il ne gagne pas la majorité au Parlement. Il progresse en Allemagne par rapport aux élections législatives de 2013 en gagnant deux points. Surtout, le Parti Socialiste Européen gagne 9 sièges par rapport à 2009.

### **La France, ce *Swing-State* européen**

En réalité, Martin Schulz ne pouvait pas espérer quoi que ce soit sans un score ne serait-ce que moyen en France du Parti Socialiste. Si le PS fait « aussi bien » qu'en 2009 avec 13 sièges, il est très loin du score de 2004 avec 32 sièges. La nouvelle déroute électorale européenne du PS français aura donc eu des conséquences importantes.

En effet, la France a été l'Etat « faible » de Martin Schulz, celui faisant basculer la majorité. L'incapacité durant la campagne à faire comprendre que la gauche pouvait l'emporter au niveau européen pour dénationaliser le débat aura été fatal.

Il reste maintenant à la gauche européenne et à François Hollande à faire respecter la parole donnée aux citoyens et de faire en sorte que Jean-Claude Juncker soit bien élu chef de l'exécutif européen. Comme cela, en 2019, la gauche sera totalement crédible à dire qu'une victoire de la gauche amènera un socialiste à la présidence de la Commission.

## **Le sourire en moins**

**Bernard Barthalay**  
Président du réseau d'initiatives Puissance Europe / *Weltmacht Europa* - Paris

De crises en faillites, de dernières chances en accords furtifs, de promesses non tenues en coups de menton vengeurs contre un destin accablant, je notais que nos chefs de gouvernement ou d'Etat affichaient des sourires et même des rires indécents. Qui disaient comme une indifférence cynique au sort de tous ceux qui n'ont, pour survivre, d'autre recours que la débrouille, et qui n'ont pas

attendu le « Débrouillez-vous ! » d'Attali pour s'en aviser. D'ailleurs, eux-mêmes, les chefs de gouvernement ou d'Etat se débrouillent aussi, mais entre eux, patageant dans l'indécision collective, pour garder un pouvoir national dont ils mesurent quotidiennement les limites.

Depuis que la crise ukrainienne s'est ajoutée à la crise économique, sociale et politique de la zone euro, Merkel fait la gueule, Hollande a la mine ravagée des lendemains de fête, et même le pétulant Renzi n'en revient pas de la dureté des temps. Pour les autres, toutes les hypothèses sont permises. C'est à peine si l'on connaît Bettel en dehors du Grand-Duché. On comprend vaguement que Rutte a des difficultés, banales pour un observateur français, avec ses eurosceptiques, au point de leur faire des concessions verbales au dedans, aussitôt démenties à usage extérieur. Le seul à afficher une certaine sérénité, soulignée par son inséparable nœud papillon : Di Rupo. Peut-être est-ce une chance. Après tout, le noyau du noyau de l'UE, c'est au moins autant le Benelux dans la zone euro, que le tandem Berlin-Paris, surtout quand ce dernier pratique le rétropédalage.

Le drame des trois premiers est d'être trop petits pour compter dans le monde et d'être assez grands pour se croire suffisants, et l'être au regard des autres, au sens du mépris, en prétendant co-diriger l'Europe : couple franco-allemand (en panne), axe Paris-Rome pour contrer l'austérité berlinoise, assaut de bonnes intentions entre Berlin et Rome. De Bruxelles, La Haye et Luxembourg, il n'est pas question. De l'avenir du continent non plus, d'ailleurs. Faut-il voir dans la grise mine de nos gouvernants, comme dans leur refus du jeu démocratique qui s'esquisse autour de la désignation du prochain Président de la Commission, le signe d'une inquiétude nouvelle, sur fond d'ambitions russes ? Serait-ce le commencement de la sagesse ?

Devant la menace d'une guerre civile dans un pays voisin, attisée de Moscou, comment ne pas se poser, comme les Polonais ou les Suédois, la question de la sûreté énergétique et stratégique de l'UE, et donc de la liberté d'action des Européens dans le monde, indispensable pour négocier le juste échange et le développement durable, et pour sauvegarder nos modèles sociaux, qui sont encore au monde, et en moyenne, les plus équitables, malgré le creusement insensé des inégalités ? Devant l'hypothèse de plus en plus sérieuse d'une jonction entre Moscou et les extrêmes droites européennes, et donc d'une subversion de l'Union par des forces de division, comment ne pas se poser la question de la sûreté économique et sociale dans nos sociétés, et donc des bases matérielles de nos libertés ? Liberté et sûreté, les deux raisons d'être de l'Etat, selon Spinoza. Liberté et sûreté, droits de la personne, selon la Charte européenne, notre *Bill of Rights* commune.

Dans cette situation dramatique pour la liberté et pour la sûreté des Européens, que nous propose le parti au gouvernement par la voix, je le suppose, autorisée, de son premier secrétaire, Cambadélis ? Renégocier le Traité de Maastricht, ni plus ni moins. Pas le Traité de Lisbonne, ratifié par le Congrès, mais celui de Maastricht, ratifié par référendum. Je ne discuterai pas ici des mérites respectifs de la ratification parlementaire et de la ratification référendaire. Je me contenterai de m'affliger de l'incapacité de la France de tenir parole. De ne considérer que ce qui vient de Paris, sans écouter les autres même quand ils sont disposés à

conclure. De toujours placer la France au-dessus, en vertu d'on ne sait quel privilège historique qui ferait d'elle un pays à part, dans l'impuissance politique générale du continent. C'est la culture du veto pour le présent, pour l'avenir et, même, pour le passé. A titre rétroactif.

Le 30 août 2014 sera rappelé le souvenir du vote, le 30 août 1954 – soixante ans jour pour jour – sur une question préalable à l'Assemblée nationale française, qui eut raison du projet de Communauté européenne de défense et, surtout, du projet de Communauté politique, qui lui était annexé, alors que quatre de nos partenaires l'avaient déjà ratifié et que l'Italie, qui avait inspiré la Communauté politique, s'apprêtait à le faire. Il est indéniable qu'une part non négligeable des adversaires de la création de forces armées européennes, qui focalisa le débat, étaient non seulement des adversaires de la Communauté politique, mais aussi de toute Communauté européenne. Le débat de fond, qui s'étirait en longueur, ne fut jamais repris. Et l'unité européenne par la démocratie disparut de l'horizon politique au profit de l'économie et du marché, pour dériver, après la révolution conservatrice, vers la concurrence des Etats eux-mêmes, jetant les peuples les uns contre les autres, et contre l'Allemagne, dans une surenchère déflationniste.

Tandis que croît dans l'UE et, plus encore, dans la zone euro, face au dessein eurasiatique, nationaliste et impérialiste, du Kremlin, et face à la mainmise des ultra-riches sur le Congrès des Etats-Unis d'Amérique, le besoin d'une puissance publique européenne, la *res publica* souhaitée par la Président Gauck, il est temps de proposer une autre rétroactivité que celle de Cambadélis, une rétroactivité positive, qui consisterait à reprendre, au centenaire de la déclaration de la première guerre mondiale, le débat interrompu il y a soixante ans sur une Communauté politique européenne, ce qui aurait le mérite de restaurer le primat du politique sur l'économie, de placer de nouveau dans l'échelle des valeurs européennes l'*homo democraticus* au-dessus de l'*homo economicus* et la culture du vote au-dessus de la culture du veto. Oui, la France, qui a, comme tous ses partenaires, par la faute de politiques dérisoires et de politiciens indignes, abandonné sa souveraineté aux marchés financiers et aux banques, pourrait aujourd'hui consentir librement, et sans drame, à la constitution d'un Etat fédéral européen, et recouvrer la part de liberté et de sûreté qui écherrait dans ce cadre à chacun des Etats membres.

Le projet de Statut de la Communauté politique est un « trésor » reçu en héritage. Les gouvernements signataires et « ceux qui voudront » pourraient encore s'en inspirer sans déchoir, tant l'esprit dans lequel il avait été conclu répond au double besoin de l'affirmation extérieure d'une Europe démocratique et d'une représentation parlementaire nécessaire à l'union fiscale, budgétaire et bancaire. Le chef de gouvernement serein et volontaire de la Belgique, héritier lointain de Paul-Henri Spaak, pourrait en saisir à nouveau ses partenaires. Il a, par ses origines, l'oreille des Italiens, et par son affiliation politique, celle de Hollande et de Steinmeier. C'est ce chantier d'unité, tout civil, qui commencerait, par sa nouveauté après tant d'années d'atermoiements, à faire réfléchir Moscou, Wall Street et la City, et c'est cette légitimité qui rapprocherait les citoyens, y compris, *for then indeed all would be well*, les Britanniques, d'une nouvelle ambition européenne.

Mes lecteurs me pardonneront un trait personnel. En 1956,

pendant que les chars soviétiques écrasaient la révolution hongroise, je demandai à mon père ce qu'il fallait faire : ce violoniste, symphoniste de talent, me répondit : « les États-Unis d'Europe ». Cette idée ne m'a jamais quitté. Mon fils, vingt ans, sait déjà, tandis que meurent des Ukrainiens et des Russes, que sa génération ne s'en sortira pas sans cette Europe « symphonique ».

## La balle est dans le camp du Parlement européen

**Jean-Guy Giraud**

Ancien Président de l'UEF-France - 31

Paradoxalement, l'augmentation sensible du nombre des députés eurosceptiques au sein du PE pourrait avoir un effet positif au sein même de cette assemblée : la constitution d'une coalition plus forte et plus structurée entre les groupes politiques pro-européens.

Quatre des principaux groupes (PPE/PSE/LIB/VERTS) figurent clairement dans cette catégorie. Dans la nouvelle assemblée, ils représentent près de 70 % des sièges (520 sur 751), conservant ainsi à la fois une majorité simple des membres et une majorité qualifiée des voix.

L'irruption, pour la première fois, d'une forte minorité « anti-européenne » devrait les inciter à mieux prendre conscience de ce qui les unit (la poursuite du processus d'intégration) et à relativiser leurs différences, souvent basées sur des clivages idéologiques difficilement transposables au niveau européen.

Déjà, sur les grands dossiers qu'ils ont eu à traiter dans un passé récent (budget, union fiscale et bancaire, Schengen, justice et affaires intérieures, politique étrangère et défense, etc.), ils ont *de facto* démontré - sur l'essentiel - une grande communauté d'opinion et de positions. Fondamentalement, ils ont toujours manifesté leur unité dans le soutien de la méthode communautaire de gouvernement européen et dans l'opposition à la méthode intergouvernementale que tente d'imposer le Conseil européen.

Dans toute la mesure où l'essentiel de la « politique européenne » réside - à travers la mise en oeuvre de politiques communes - dans la préservation et le renforcement de l'unité et de la solidarité entre les peuples européens face à la persistance des égoïsmes et des divisions inter-étatiques, la majorité pro-européenne au sein du PE a démontré sa capacité à surmonter - sans les renier - les différences idéologiques entre ses composantes.

Le terrain est donc propice à une forme de matérialisation d'une coalition de cette majorité face, à la fois, à la nouvelle opposition interne eurosceptique et à la persistance de la volonté d'hégémonie des États alliés au sein du Conseil.

La première manifestation de cette coalition parlementaire devrait - dans les tout prochains jours - se concrétiser à l'occasion de la constitution de la nouvelle Commission c'est à dire du choix de son Président, du Haut Représentant et des autres membres du collège.

Ceci requiert, de la part des responsables de ces groupes politiques, une hauteur de vues et une capacité d'organisation susceptibles de dépasser les questions du

dosage du poids et de la place de chacun dans la coalition ainsi que les rivalités de personnes et d'appareils. Ceci exige également une capacité de résistance aux pressions qui ne manqueront pas de s'exercer sur chacun des groupes (et sur chacune des délégations nationales) de la part des gouvernements voire même des appareils des partis politiques nationaux.

D'une certaine façon, la balle est donc aujourd'hui dans le camp du PE. Pour bien la jouer, il lui appartient de démontrer clairement dès le départ - aux yeux du Conseil comme de l'opinion publique - toute la maturité et le sens de l'intérêt général que l'on doit attendre d'une assemblée parvenue à sa maturité.

Bien entendu, les résultats du scrutin du 25 mai - tant en terme de participation que de (dés)orientation de l'électorat - soulèvent de nombreux et graves problèmes qu'il va falloir impérativement prendre en compte. Mais ceci est une autre question - plus fondamentale - qui va nécessiter une profonde réflexion dans les prochains mois. Dans l'immédiat, l'essentiel est, pour la nouvelle coalition parlementaire, de démontrer sa capacité à « jouer collectif » face aux divisions des États et, surtout, dans l'intérêt général des citoyens européens.

## Ces candidats qui s'engagent pour une Europe fédérale

**Valéry-Xavier Lentz**

Secrétaire général de l'UEF France - Paris

L'Union des fédéralistes européens (UEF) et les Jeunes Européens fédéralistes (JEF) ont demandé aux candidats à l'élection européenne de s'engager formellement sur cinq thèmes prioritaires.

Deux candidats à la présidence de la Commission européenne, Guy Verhofstadt (centre - ALDE) et Ska Keller (écologiste) ont signé le texte. 231 candidats dont 67 députés européens sortants ont signé.

Parmi les 46 candidats en France, on compte notamment :

- 8 PS-PRG dont Isabelle THOMAS, tête de liste dans l'Ouest ;
- 7 EELV dont Sandrine BÉLIER (tête de liste Est) ; Karima DELLI ;
- (Nord-Ouest) ; Yvette DUCHEMANN (Outre-Mer) ; Pascal DURAND ;
- (Ile-de-France) et Yannick JADOT (Ouest) ;
- 6 UDI-MoDem dont Sylvie GOULARD (Sud-Est) et Nathalie GRIESBECK (Est) ;
- 1 UMP (Constance LE GRIP, candidate en Ile-de-France).

« Nous demandons notamment que les élus s'engagent à exiger le choix du président de la Commission européenne parmi les candidats proposés par les partis qui ont animé la campagne » explique Fabien Cazenave, porte-parole de l'UEF-France. « Cette innovation démocratique a permis

que, pour la première fois, les débats lors de cette élection aient une vraie dimension européenne. Il ne serait pas acceptable que les chefs d'États et de gouvernements ignorent le choix des citoyens ».

Le texte demande aussi un renforcement de l'euro et un plan européen de redressement économique, une nouvelle réforme des traités dans le sens du fédéralisme et un renforcement du rôle de l'Europe dans le monde.

Les candidats qui ont signé notre texte savent que les promesses faites lors de la campagne ne peuvent se concrétiser qu'en réformant le mode de gouvernance de l'Union européenne pour aller vers plus d'efficacité et plus de démocratie, en un mot plus de fédéralisme.

#### **Les signataires ont pris les engagements suivants :**

#### **Faire en sorte que cette élections soit vraiment européenne**

- je ferai campagne sur des sujets européens, en défendant les intérêts européens contre les appels populistes à l'égoïsme national et en combattant les illusions appelant à des solutions nationales pour résoudre des problèmes européens ;
- j'insisterai pour que le futur président de la Commission européenne soit choisi parmi les candidats proposés par les partis politiques européens durant la campagne électorale.

#### **Renforcer l'euro et relancer l'économie européenne**

- j'appuierai l'achèvement de l'Union monétaire européenne par la mise en place d'une union économique et budgétaire complète pour la zone Euro, y compris un budget pour la zone Euro, des mécanismes de solidarité européenne et des ressources propres pour un plan européen de redressement économique.

#### **Construire une union démocratique**

- je demanderai la mise en place d'une nouvelle convention constitutionnelle visant à une réforme des traités afin de mettre en place un système fédéral de gouvernement pour l'Union Européenne ou au moins pour la zone euro ;
- je demanderai que la Commission européenne devienne un véritable gouvernement européen et que le Parlement européen acquière les mêmes pouvoirs dans les procédures de prise de décision que les représentants des États-membres, pour tous les sujets.

#### **Renforcer le rôle de l'Union dans le monde**

je travaillerai à la réalisation d'une véritable politique européenne étrangère, de sécurité et de défense, permettant à l'Europe de parler d'une seule voix pour défendre la paix et la stabilité, et promouvoir les valeurs et les intérêts européens dans le monde.

## **Présentation de l'ICE « NEW DEAL 4 EUROPE » lors de la session plénière du Comité économique et social européen Bruxelles – 5 juin 2014**

**Catherine Vieilledent**

**Responsable du Groupe Europe de l'UEF - Bruxelles**

Le Président du Comité économique et social européen, M. Henri Malosse, a invité Philippe Grosjean, Vice-président du Comité promoteur de l'Initiative citoyenne européenne « *New Deal 4 Europe* » à présenter l'initiative lors de la 449ème Session plénière à Bruxelles, le jeudi 5 juin.

Philippe Grosjean représentait le Comité promoteur avec MM. Paolo Ponzano et Bernard Barthalay.

Philippe Grosjean, Secrétaire du Forum permanent de la société civile européenne, a rappelé l'objectif de l'ICE : inviter la Commission européenne à légiférer pour activer un « plan européen extraordinaire de développement durable et pour l'emploi ». Cette initiative est promue par une large coalition de forces politiques, économiques et sociales réunissant des fédéralistes européens, des syndicats, des organisations de la société civile, des Maires d'importantes villes européennes et des personnalités du monde culturel. Il a ensuite lu le **Manifeste**, proclamé le 16 septembre 2013 à Turin, auquel un grand nombre de personnalités ont progressivement décidé de souscrire, notamment M. Henri Malosse.

Les résultats des élections européennes du 25 mai dernier indiquent clairement que l'unification du continent européen est en grand danger car, de « protectrice », l'Union est désormais perçue comme une « menace ». L'initiative *NewDeal4Europe* constitue un sursaut pour combattre cette perception !

Il a défini trois questions majeures à examiner par l'Assemblée : à savoir le *fondement juridique* de l'initiative et sa *capacité à convaincre la Commission* d'agir pour ce plan extraordinaire ; son *fondement économique*, c'est-à-dire son *adéquation aux défis d'un redéploiement vigoureux, solide et durable de l'économie* de l'Union européenne. MM. Ponzano, Président du Comité italien, et Barthalay, membre du Comité français, sont présents pour répondre chacun respectivement à ces deux questions.

Enfin, l'initiative vise à susciter, parmi les citoyens, la prise de conscience de leur interdépendance : face à la mondialisation, il est illusoire d'imaginer qu'un Etat puisse encore, seul et isolé, assurer la paix et le bien-être de son peuple. Notre avenir commun doit être désormais partagé. D'autre part, c'est aux citoyens européens qu'il appartient de dire haut et fort quels sont les intérêts communs qu'ils souhaitent fusionner et comment ils souhaitent les fusionner. L'Union doit se construire non pas seulement « pour » ses citoyens mais avant tout « avec » leur concours. C'est la raison d'être de leur droit d'initiative.

Paolo Ponzano a souligné une double réalité : l'état de leurs finances publiques interdit aux Etats membres de soutenir l'activité économique pour sortir de la crise ; l'Union européenne, quant à elle, n'est pas endettée et pourrait donc relancer l'investissement et l'emploi dans les

meilleures conditions. La généralisation des politiques d'austérité ne peut qu'aggraver et prolonger la récession économique en Europe.

Le « Pacte pour la croissance et l'emploi » décidé en principe par le Conseil européen de juin 2012 avec un apport du budget européen de 60 milliards d'euros et d'un montant analogue par la Banque européenne d'investissement reste lettre morte, faute notamment de cofinancement de la part des pays bénéficiaires. On estime pourtant à quelque 3.000 milliards d'euros les besoins d'investissement sur trente ans dans les réseaux de transport, d'énergie et de télécommunications.

L'initiative citoyenne "*New Deal for Europe*" part du constat que la relance de l'économie européenne exige un important renversement de tendance, avec un montant de nouveaux investissements publics de l'ordre de 1 % du PIB européen, à savoir d'au moins 100 milliards d'euros par an. Elle propose donc la création de deux nouvelles ressources propres, à savoir une taxe sur les transactions financières et une « taxe carbone », ressources qui permettraient au budget européen de contracter des « euro-obligations » (*Euro Project bonds*). A défaut, la création d'un instrument financier spécifique au sein de la zone euro, toutes propositions déjà présentées ou faisant l'objet d'un accord de principe.

La réorientation des politiques de l'Union européenne vers la croissance et l'emploi fait l'objet d'un vaste soutien parmi les Chefs d'Etat et de gouvernement et beaucoup de voix se sont fait entendre, par ailleurs en faveur du lancement d'un vaste programme d'investissements publics. Les résultats des élections européennes illustrent la même demande de réorientation. La seule différence d'approche entre les analystes ou leaders politiques est le choix entre le financement européen ou national de ce programme.

Le soutien de l'initiative « *New Deal for Europe* » semble donc chose naturelle pour des organisations représentatives telles que les syndicats, qui ont proposé des plans très ambitieux d'investissements publics au niveau européen (CES) et au niveau national (DGB). L'initiative non seulement traduit en pratique le principe « la rigueur incombe aux Etats, la croissance revient à l'Union européenne » mais représente aussi la première réponse concrète au besoin de réorienter les politiques de l'Union européenne vers la croissance et l'emploi.

Bernard Barthalay rappelle que la crise, qui s'est propagée de la finance de marché à nos systèmes démocratiques, n'est pas finie : une stratégie multidimensionnelle, notamment financière, institutionnelle et climatique, de sortie de crise est nécessaire. L'ICE « *New Deal for Europe* » est une chance pour la société civile européenne, représentée par le CESE, de renverser le paradigme économique qui a conduit à la crise.

Il est en effet urgent de revenir aux fondamentaux de l'économie sociale de marché : « le marché autant que possible, mais l'action publique autant que nécessaire ». L'extension de la concurrence des entreprises aux Etats a lancé les Etats, et donc les peuples, les uns contre les autres, dans un *run to the bottom* salarial, fiscal et social.

Il s'agit de construire un paradigme de capitalisme inclusif dans lequel l'endiguement de la pauvreté, de l'exclusion et du précaire par l'innovation économique et sociale et par la création nette d'emplois soit intimement lié à la restauration des écosystèmes. Ce paradigme est aussi un mode de vie

fondé sur les énergies renouvelables, les modes de transport doux, la rénovation de l'habitat, son autonomie énergétique et le recyclage généralisé.

Le marché dérégulé et le chacun-pour-soi des Etats n'ont pas démontré qu'ils savent coordonner les investissements décentralisés des entreprises et les politiques publiques pour engendrer le bien-être optimal. Nous savons que le marché, livré à lui-même, et le système des Etats souverains n'ont pas démontré leur efficacité pour ralentir (je ne parle même pas d'inverser) le réchauffement climatique.

La coordination des investissements ne peut se passer d'une expression explicite des choix collectifs de la société. C'est une chance offerte à la représentation de la société civile organisée de forcer l'ouverture du débat démocratique sur l'avenir du continent, au-delà du cadre formel de la démocratie parlementaire classique, aux représentants de toutes les catégories de producteurs, de consommateurs et d'usagers.

Il a invité toutes les organisations représentées à soutenir, à signer et à faire signer « *NewDeal4Europe* ».

Un échange s'est engagé avec les membres du Comité économique et social. Mme Le Nouail (Groupe II, travailleurs, représentante de la CGT française) a confirmé le plan demandé par la CES (2 % de PIB sur dix ans) pour reconstruire l'économie européenne et créer 11 millions d'emplois en dix ans. M. Palenic (Groupe III, divers, universitaire croate) a souligné que l'investissement ne peut se limiter aux seules infrastructures mais doit aussi viser la création d'emplois dans l'environnement, la cyber-économie et les services à la personne, l'éducation et les investissements sociaux. M. Pezzini (Groupe I, employeurs, Italie) rappelle le Conseil européen du Luxembourg sur l'emploi en 1997 qui prévoyait d'investir 55 milliards d'euros par an pour l'emploi pendant quatre ans. Ceci n'a malheureusement pas été appliqué car le Conseil bloque. M. Cedrone (Groupe II, travailleurs, Italie) note que l'Union européenne a mené une politique erronée (« calviniste »). L'avis du CESE, adopté très vite au moment de la crise, n'a pas été écouté. Il annonce des travaux à venir le 20 juin à Rome sur le changement des instruments de l'UEM dont les conclusions seront débattues à la plénière de juillet. M. Farrugia (Malte) souligne qu'avec 57 % d'abstentions aux élections européennes, on ne peut espérer rapprocher les citoyens de l'Europe avec l'argument fédéraliste.

### ***Les intervenants répondent brièvement***

P. Ponzano confirme que le plan extraordinaire ne se limite pas aux seules infrastructures mais inclut des investissements sociaux. Fédéralisme ou pas, il estime que les instruments de l'UEM sont inadéquats face à des chocs asymétriques. Nous sommes dans une crise de financement, avec un Pacte (juin 2012) de 120 milliards qui n'est nulle part, tandis que la BEI attend un cofinancement que les Etats membres sont incapables d'assurer. Un acte législatif est donc nécessaire.

B. Barthalay fait valoir que les investissements massifs à consentir doivent viser l'amélioration de la compétitivité de l'Europe par rapport au reste du monde (et non entre les Etats membres) et la re-territorialisation de l'investissement industriel, en donnant la priorité aux populations qui ont été les victimes d'un endettement public excessif, puis de politiques nationales de déflation compétitive. Le plan est

un plan stratégique qui met l'accent sur les activités les plus créatrices d'emplois durables (pas seulement le numérique qui détruit aussi l'emploi).

Il souligne que la finance de marché ne peut assurer le financement de ces investissements lourds, longs et à haut risque : il faudra inventer des formes nouvelles d'intermédiation financière publique, adossées à une union bancaire complète de la zone euro, à une séparation stricte des activités commerciales et des activités financières des banques, et à un mandat de la BCE élargi à la stabilité financière et à la soutenabilité de la dette publique. La mise en œuvre du plan signifie que l'union budgétaire évolue d'un gouvernement par les règles (les seules compatibles avec une pratique intergouvernementale) à une action publique exprimant des préférences collectives ; un Institut budgétaire européen devra préparer la création d'un futur Trésor.

P. Grosjean remercie le Président et les membres du CESE de cette opportunité d'échanger et du soutien manifesté pour l'Initiative. Il souhaite que le CESE soutienne le plan aussi en lançant des études sur le sujet et en adoptant des avis pour aiguillonner la Commission et le Parlement.

#### Info:

<http://www.newdeal4europe.eu/en/news-events/215-bruxelles-5-june-new-deal-4-europe-eci-at-european-economic-and-social-committee>

## Réorienter l'Europe vers la croissance et l'emploi : l'Initiative citoyenne européenne pour un Plan européen extraordinaire

**Paolo Ponzano**

*Senior Fellow à l'Institut universitaire européen de Florence*

Article publié dans la Revue du Droit de l'Union européenne – n. 2-2014 – Edit. Clément Juglar. Fédéchoses remercie cette publication de son autorisation de publier ici ce texte

#### Prémisse

Au lendemain des élections européennes, qui ont confirmé l'augmentation attendue des formations eurosceptiques dans la plupart des pays de l'Union européenne, aussi bien le Président Hollande que le Premier Ministre français, Manuel Valls, ont déclaré qu'il faudrait réorienter l'Europe vers la croissance et l'emploi. Cette exigence avait été manifestée dès le 7 janvier 2014 par de nombreuses organisations de la société civile (mouvements fédéralistes et européens, plusieurs syndicats et autres organisations représentatives) en présentant à la Commission européenne une initiative citoyenne pour un plan européen extraordinaire en faveur d'un développement soutenable et de l'emploi.

Cette initiative citoyenne, présentée en vertu de l'art. 11 du Traité de Lisbonne, vise à recueillir un million de signatures dans au moins sept pays européens afin de demander à la Commission européenne, en tant qu'institution européenne dotée du droit d'initiative législative, la présentation d'une

proposition législative permettant d'adopter un plan européen extraordinaire d'investissements publics et de créer un Fonds de solidarité pour réduire le chômage, notamment celui des jeunes qui a atteint des pourcentages insupportables dans la plupart des pays de l'Union européenne.<sup>15</sup>

#### Rappel de l'Initiative citoyenne européenne

L'Initiative citoyenne est un instrument de démocratie participative introduite par le Traité de Lisbonne. Il s'agit d'une innovation importante dans le fonctionnement de l'Union européenne puisque seulement treize parmi les vingt-huit Etats membres reconnaissent à un nombre significatif de leurs citoyens le droit de soumettre une proposition de loi à l'attention de leur Parlement national (voir l'article sur l'initiative citoyenne dans *RDUE* n. 4-2012, page 615). L'on pourrait donc en déduire que l'Union européenne est allée plus loin que ses propres Etats membres en matière de participation directe des citoyens au processus législatif. Il existe cependant une différence importante entre le « droit d'initiative » reconnu par le Traité de Lisbonne aux citoyens européens et celui en vigueur dans les treize Etats membres précités. Dans ces Etats membres, le droit d'initiative législative des citoyens permet à ces derniers de soumettre directement une proposition de loi au législateur, à savoir le Parlement national. Dans le cas de l'Union européenne, les citoyens peuvent demander à la Commission européenne - qui dispose en vertu des Traités européens du droit quasi-exclusif d'initiative législative - de présenter une proposition de loi, mais ils n'ont pas la garantie juridique que la Commission européenne donne une suite favorable à leur demande et que, par conséquent, le législateur européen (à savoir le Parlement européen et/ou le Conseil des Ministres européens) soit effectivement appelé à examiner la proposition de loi requise par les citoyens. L'article précité (*RDUE* n.4-2012) explique en détail les raisons de cette particularité du système institutionnel de l'Union européenne d'après lequel le Parlement européen ne dispose pas non plus du droit d'initiative législative. Toutefois, le même article explique les raisons pour lesquelles, dans la pratique, la Commission européenne donne une suite favorable à environ 90 % des demandes législatives qui lui sont adressées par les autres institutions de l'Union, par les Etats membres et par les groupes de pression. Par conséquent, l'initiative citoyenne pourrait avoir, dans la pratique, la même efficacité dont dispose le droit d'initiative législative des citoyens dans les treize Etats membres précités.

#### Les premières ICE

A la fin avril 2014, 42 initiatives citoyennes ont été soumises à la Commission européenne. Parmi ces 42 initiatives, 18 ont été rejetées par la Commission car elles se situaient en dehors des compétences de l'Union européenne ou, en tout état de cause, en dehors des tâches confiées à la Commission par les Traités (par exemple, les initiatives visant à éliminer les centrales nucléaires, à supprimer la légalisation de la prostitution ou à traduire l'hymne européen dans la langue espéranto).

<sup>15</sup> Les documents relatifs à cette initiative citoyenne figurent sur le site [www.newdeal4europe.eu](http://www.newdeal4europe.eu).

Parmi les 24 initiatives citoyennes jugées éligibles par la Commission car fondées sur les bases juridiques du Traité, trois ont atteint le quorum d'un million de signatures (droit à la sauvegarde de l'eau publique ; interdiction de financer des activités impliquant la destruction des embryons humains ; lutte contre la vivisection des animaux). La Commission s'est déjà prononcée au sujet de l'initiative concernant l'eau publique qui a recueilli à elle seule un million six cent mille signatures.

La réaction de la Commission a été de rappeler la législation européenne existante au sujet de la protection et de la qualité des eaux et de proposer une série de recommandations et autres initiatives de « *soft law* » adressées aux Etats membres. En revanche, la Commission ne dispose pas de moyens juridiques lui permettant de privilégier l'eau publique dans la mesure où le Traité impose la neutralité des régimes de propriété existants au sein de l'Union.

Dix initiatives sur les 24 jugées éligibles n'ont pas réussi à atteindre le quorum d'un million de signatures (par exemple, celle visant à augmenter la dotation financière des programmes d'échanges des jeunes ou celle concernant un revenu minimum). Trois initiatives ont été retirées par les Comités promoteurs et huit initiatives sont actuellement en cours. Au total, les initiatives déjà achevées ont recueilli environ cinq millions et demi de signatures, qui peuvent être considérées comme le premier noyau d'un espace public européen.

### **L'ICE « NEW DEAL FOR EUROPE »**

L'initiative citoyenne présentée le 7 janvier 2014 par un large nombre d'organisations fédéralistes, européistes, syndicales, environnementalistes et autres organisations de la société civile part du constat - partagé par la plupart des économistes - que la politique d'austérité mise en œuvre par l'Union européenne depuis le début de la crise économique n'a pas produit les résultats escomptés : le produit national brut de la plupart des pays de l'Union a baissé alors que le chômage a fortement augmenté jusqu'au chiffre sans précédent d'environ 26 millions de chômeurs. En outre, la dette publique de la plupart des pays de l'Union a augmenté en dépit des mesures prises pour réduire les dépenses publiques dans ces mêmes pays. En d'autres mots, les mesures d'austérité ont réduit la consommation et aggravé la récession économique en Europe. En agissant de la sorte, les gouvernements des pays de l'Union n'ont pas tenu compte de l'avertissement lancé il y a quelques années par l'ancien Ministre italien des Finances, Tommaso Padoa-Schioppa, selon lequel « la rigueur incombe aux Etats, la croissance revient à l'Union européenne ». En effet, si les Etats membres doivent maintenir sous contrôle les budgets nationaux afin d'éviter qu'un niveau d'endettement excessif ne provoque des attaques spéculatives contre la monnaie unique, le pendant de cette politique restrictive au niveau national doit être nécessairement une politique expansive au niveau européen dans la mesure où le budget européen n'a pas de dettes et ne peut, dès lors, faire l'objet d'attaques spéculatives. Autrement dit, il revient à l'Union européenne de financer un programme d'investissements publics qui puisse relancer la croissance et réduire le chômage dans la mesure où la plupart des Etats membres ne sont pas en mesure de prendre en charge un tel programme à cause du respect des critères du Pacte de Stabilité et du *Fiscal Compact*.

C'est pour ces raisons qu'un nombre important d'organisations de la société civile ont lancé l'initiative citoyenne « *New Deal for Europe* » le 7 janvier 2014 après avoir constitué un Comité européen (comme prévu par le règlement d'application de l'art. 11 du Traité de Lisbonne) et des Comités nationaux pour le recueil des signatures dans plusieurs pays de l'Union (Belgique, France, Espagne, Italie, Grèce, Luxembourg, République tchèque, Hongrie) auxquels se sont ajoutés successivement d'autres Comités (Allemagne, Autriche, Chypre).

L'initiative citoyenne « *New Deal for Europe* » vise l'adoption par les institutions de l'Union d'un plan européen extraordinaire d'investissements publics pour la production et le financement de biens publics européens (énergies renouvelables, réseaux d'infrastructures, télécommunications à haut débit, protection de l'environnement et du patrimoine culturel, agriculture écologique, etc.), ainsi que l'établissement d'un Fonds européen de solidarité pour la création de nouveaux emplois, en particulier pour les jeunes. Le financement de ce programme devrait être assuré par des nouvelles ressources propres du budget européen, telles qu'une taxe sur les transactions financières et une « taxe carbone » sur les émissions d'anhydride carbonique.

### **Les éléments essentiels de l'ICE « NEW DEAL FOR EUROPE »**

#### **Le caractère européen du plan**

En vertu du principe déjà rappelé : « La rigueur incombe aux Etats, la croissance revient à l'Union européenne », il n'est guère possible d'envisager la relance de la croissance économique en Europe par le biais de programmes nationaux. La plupart des pays européens souffrent d'un niveau d'endettement budgétaire qui ne leur permettrait pas de consacrer des ressources significatives à un vaste programme d'investissements publics, tels qu'ils seraient nécessaires pour renverser la récession en cours. Le respect des critères du Pacte de Stabilité et du *Fiscal Compact* (3 % du PIB pour le déficit annuel et parité structurelle du budget national à partir de 2015 ; réduction progressive de la dette publique jusqu'au niveau de 60 % du PIB dans les 20 prochaines années) empêche la plupart des pays de l'Union, sauf changement des critères précités, de consacrer des dizaines de milliards par an au financement d'investissements publics qui seraient pourtant nécessaires. L'expérience faite dernièrement par certains Etats membres (par exemple l'Italie) montre combien il est difficile de consacrer des ressources suffisantes et/ou de réduire l'imposition fiscale pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens et relancer la consommation. A supposer même que l'Union européenne décide d'assouplir les critères du Pacte de Stabilité (par exemple, en exemptant du calcul du 3 % du PIB les dépenses nécessaires pour financer les investissements productifs), il n'est nullement certain que les marchés financiers ne pénalisent pas les pays qui augmenteraient ainsi leur déficit budgétaire par l'augmentation des taux d'intérêt, ce qui annulerait une large partie du bénéfice attendu par cette opération financière. Par ailleurs, des mesures expansives prises au seul niveau national seraient inefficaces car une large partie de leurs effets économiques serait compensée par une augmentation des importations en provenance d'autres pays européens. La mise en œuvre à ce jour du « Pacte pour la croissance et

l'emploi» décidé en principe par le Conseil européen de juin 2012 confirme largement ce qui précède. Ce Pacte prévoyait un apport financier du budget européen de 60 milliards d'euros, dont seulement 5 milliards d'argent frais et 55 milliards provenant du recyclage des crédits destinés aux Fonds structurels de l'UE. Pour le reste, la Banque européenne d'investissements (BEI) aurait dû consacrer 60 milliards d'euros au financement d'investissements et projets d'infrastructures dans les pays de l'Union. Jusqu'à présent, l'utilisation des crédits destinés aux Fonds structurels n'a été que partielle et le financement de micro-projets dans la plupart des pays n'a pas renversé la tendance récessive ni permis la création d'un nombre significatif de nouveaux emplois. Par ailleurs, la BEI n'a pu consacrer les 60 milliards d'Euros prévus au financement de projets d'investissements ou d'infrastructures faute de cofinancement national de la part des pays bénéficiaires (ce qui confirme l'absence de ressources nationales disponibles). Il s'ensuit que seul un plan européen financé par le budget de l'Union et par des « euro-obligations » aurait la capacité financière nécessaire pour sortir l'Europe de la crise économique et créer des nouveaux emplois.

### **Le caractère extraordinaire du plan**

Le cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020 ne dispose pas des ressources nécessaires pour financer un vaste programme d'investissements publics tel qu'il serait nécessaire pour financer la création de nouvelles infrastructures énergétiques, de transport et de télécommunications, relancer la consommation de biens publics européens et créer de nouveaux emplois stables. D'une part, les réductions apportées au projet de cadre financier établi par la Commission européenne ont frappé surtout les crédits destinés à la recherche et l'innovation, d'autre part les crédits consacrés à l'emploi des jeunes (la « Garantie Jeunes »), qui s'élèvent à environ neuf milliards pour la période 2014-2015, sont manifestement insuffisants pour réduire de manière significative le chômage des jeunes dans la plupart des Etats membres.

Des investissements très importants sont nécessaires pour financer la création de nouvelles infrastructures en Europe. Selon des estimations préliminaires de la Commission européenne, un montant d'investissements se situant entre 1.500 et 2.000 milliards d'Euros seraient nécessaires dans les 30 prochaines années dans les secteurs des transports, de l'énergie et des télécommunications (dont 550 milliards pour réaliser le « *Trans-European Transport Network (TEN-T)* », 400 milliards pour les réseaux de distribution énergétiques et les réseaux dits intelligents, 500 milliards pour la modernisation et la construction de nouvelles capacités énergétiques, etc.). Enfin, entre 180 et 270 milliards d'euros d'investissements seraient requis pour fournir à toutes les familles le haut débit rapide et ultra-rapide d'ici l'année 2020.<sup>16</sup>

Par conséquent, les crédits disponibles à l'heure actuelle dans le budget européen sont manifestement insuffisants pour un programme d'investissements publics tel qu'il serait nécessaire pour réaliser les réseaux d'infrastructures mentionnées ci-dessus et pour réduire de manière significative le nombre des chômeurs, surtout parmi les

jeunes européens. C'est la raison pour laquelle il est indispensable de lancer un plan de développement extraordinaire, financé par des nouvelles ressources.

Le cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020 prévoit une révision à mi-parcours (*mid term review*) à la fin 2016-début 2017, période qui pourrait coïncider avec l'adoption par les institutions européennes d'un plan de développement extraordinaire. Ce calendrier ne serait pas nécessairement trop tardif car, selon un document de la Commission européenne, l'Europe ne sortira pas de l'actuelle crise économique avant la fin de la décennie. A supposer que la révision à mi-parcours ne permette pas de dégager des ressources suffisantes pour le financement du plan en raison de la nécessité de réunir l'unanimité des 28 Etats membres, l'on ne peut pas exclure que les pays de la zone euro ou les pays désireux de mettre en œuvre le plan de développement selon la formule d'une « coopération renforcée » décident de créer un instrument financier propre à la zone euro ou d'octroyer des nouvelles ressources par la voie d'un accord intergouvernemental (selon la formule utilisée pour la création du Mécanisme européen de stabilité).

### ***La création de nouvelles ressources propres pour le budget de l'Union***

L'initiative citoyenne « *New Deal for Europe* » part du constat, contenu dans un rapport de la Fondation Notre Europe<sup>17</sup>, que la relance de l'économie européenne exige un important renversement de tendance, avec un montant de nouveaux investissements publics de l'ordre de 1 % du PIB européen, à savoir d'au moins 100 milliards d'euros par an. Compte tenu de l'impossibilité de repérer cette somme dans le cadre du budget actuel, l'ICE « *New Deal for Europe* » propose la création de deux nouvelles ressources propres, à savoir une taxe sur les transactions financières et une « taxe carbone ». Les ressources provenant des taxes précitées permettraient au budget européen de contracter des « euro-obligations » (*Euro Project bonds*) et de stimuler des investissements privés supplémentaires en vue de la réalisation des projets d'infrastructures et de la production de biens publics européens tels que mentionnés ci-dessus.

La taxe sur les transactions financières devrait être utilisée pour rendre socialement soutenable la transition du système économique et pour déplacer, au moins en partie, la charge fiscale du travail précaire vers les rentes financières. Cette taxe permettrait, selon les calculs de la Commission européenne, de repérer entre 30 et 40 milliards d'Euros chaque année. A l'heure actuelle, une proposition de directive concernant l'introduction de cette taxe (TTF) au niveau européen est en discussion au sein du Conseil selon la formule des « coopérations renforcées » qui permettent à une partie des Etats membres d'adopter un acte européen en l'absence d'unanimité. L'introduction de cette taxe a été reconnue juridiquement admissible par la Cour de Justice européenne qui a rejeté un recours présenté par le gouvernement britannique. La question essentielle qui se pose est de savoir si les onze Etats membres disposés, à ce jour, à introduire cette nouvelle taxe sont également disposés à verser au moins une partie des ressources provenant de la TTF au budget européen (condition

<sup>16</sup> Données contenues dans un article du Prof. Alberto Majocchi *Un Fonds européen pour la croissance et l'emploi* - Centre d'études sur le fédéralisme - Turin - 17 mars 2013.

<sup>17</sup> Voir J. Haug, A. Lamassoure, G. Verhofstadt, D. Gros, P. De Grauwe : *Europe for Growth: for a radical change in financing the EU* - Notre Europe, Paris, avril 2011.

essentielle pour financer une partie du plan d'investissements publics préconisé par l'initiative citoyenne « *New Deal for Europe* »).

La « taxe carbone » ferait partie d'une révision générale du système d'imposition des produits énergétiques afin de réduire le niveau d'importations de combustibles fossiles et de rendre plus attrayante l'utilisation de produits énergétiques à émission réduite de CO<sub>2</sub>. Cette approche avait été déjà préconisée par la Commission européenne dans sa communication du 13 avril 2011 pour une imposition fiscale plus intelligente de l'énergie au sein de l'Union européenne<sup>18</sup>. La création d'une « taxe carbone » devrait permettre de verser au budget européen des ressources de l'ordre de 50 milliards par an. Cette somme serait utilisée également comme garantie pour l'émission d'Euro-obligations (*Euro Project bonds*) nécessaires au financement du plan d'investissements précité. Il s'ensuit que ce plan pourrait disposer au total d'environ 130 milliards par an pour un montant global d'environ 400 milliards d'euros sur trois ans<sup>19</sup>.

L'adoption d'un plan européen de développement impliquant des investissements publics significatifs et le recours à une imposition fiscale européenne devrait naturellement être accompagnée par une réduction des dépenses prévues actuellement au niveau national dans les secteurs d'intervention de l'Union européenne.

Bien entendu, il faut être conscient du fait que la création de nouvelles ressources propres de l'Union exige une décision à l'unanimité des 28 Etats membres, suivie par les ratifications nationales (art. 311 TFUE). Il faut s'attendre, par conséquent, à ce que cette décision n'intervienne pas dans des délais raisonnables (d'autant que les Etats membres attendront le dépôt du rapport sur les ressources propres confié au groupe d'experts présidé par M. Monti). Une modification de la décision « ressources propres » - avec les mêmes exigences procédurales - serait également nécessaire pour introduire une obligation de financement d'un plan de développement ou de tout autre instrument financier à charge des seuls Etats membres de la zone euro. Par conséquent, une solution alternative envisageable serait celle esquissée dans le document de la Commission européenne appelé « *Blueprint for a genuine EMU* » du 28 novembre 2012. Selon ce document, il est possible de créer un nouvel instrument financier au sein du budget de l'Union pour appuyer la croissance de l'économie européenne. La base juridique de cet instrument financier pourrait être l'art. 136(1) TFUE, qui prévoit la possibilité d'adopter des mesures concernant uniquement les pays de la zone euro ou, de manière juridiquement plus solide, l'art. 352 TFUE. Si le financement de cet instrument financier ne pourrait pas être assuré par une modification de la décision sur les ressources propres à cause des exigences procédurales précitées, il faudrait prévoir un engagement des Etats membres de la zone euro, en dehors des Traités et sur une base intergouvernementale, de verser les

« ressources affectées » nécessaires au budget de l'Union.

### ***La base juridique nécessaire pour l'adoption du plan européen de développement et pour l'emploi***

L'initiative « *New Deal for Europe* » a prévu comme bases juridiques possibles pour l'adoption du plan européen les articles du Traité relatifs à la plupart des politiques sectorielles (politique agricole commune, politique de l'emploi, réseaux transeuropéens, politique de cohésion, politique de recherche). Ces bases juridiques, utilisables en partie ou en totalité en fonction des mesures concrètes que pourrait proposer la Commission européenne, auraient l'avantage de permettre l'adoption d'un plan européen de développement selon la procédure législative ordinaire (majorité qualifiée au sein du Conseil et codécision avec le Parlement européen). Toutefois, au cas où ces bases juridiques ne seraient pas jugées suffisantes pour l'adoption du plan, l'initiative citoyenne « *New Deal for Europe* » prévoit le recours, à titre accessoire, à la clause de flexibilité de l'art. 352 TFUE. Le recours à cette clause, dans ce cas à titre alternatif aux autres bases juridiques (conformément à la jurisprudence de la Cour de Justice), serait possible dans la mesure où le Traité vise dans son art. 3 l'objectif du développement durable et du plein emploi sans avoir prévu pour autant les moyens d'action nécessaires pour le réaliser. Le recours à l'art. 352 rendrait nécessaire un accord de tous les Etats membres pour l'adoption du plan : cependant, l'exigence de l'unanimité des Etats membres serait de toute manière requise pour la création de nouvelles ressources propres, qui représente une « condition *sine qua non* » pour le financement du plan. Un accord unanime serait également nécessaire dans les cas où les pays de zone euro décideraient de verser au budget de l'Union les ressources nécessaires au financement du plan par la voie d'un accord intergouvernemental. Par conséquent, même si l'adoption du plan de développement pouvait se faire sur une base juridique majoritaire ou moyennant le recours à une éventuelle « coopération renforcée », l'accord des pays participants pour le financement du plan devrait se faire en tout état de cause à l'unanimité (soit des 28 pays, soit des seuls pays de la zone euro).

### ***Conclusions***

La prise en compte effective du résultat des élections européennes exige, ainsi que l'ont souligné le Président et le Premier Ministre français, implique une réorientation des politiques de l'Union européenne vers la croissance et l'emploi. La Chancelière allemande a demandé aussi qu'une des quatre priorités de l'Union soit la croissance et l'emploi. Aussi bien le Premier Ministre italien que celui du Royaume-uni sont intervenus dans le même sens. Il serait paradoxal que toutes les personnalités politiques qui demandent le respect du résultat des élections en ce qui concerne le choix du Président de la Commission ignorent la demande de la grande majorité des électeurs européens pour mettre un terme aux mesures de seule austerité de la part de l'Union. Même le Président du Conseil européen, pourtant très prudent dans ses discours publics, s'est exprimé en faveur d'un renversement de tendance dans le discours prononcé à l'occasion de la réception du prix Charlemagne.

Qui plus est, les journaux et les *media* des dernières semaines sont « noyés » d'analyses et de déclarations de la

<sup>18</sup> Voir communication de la Commission européenne du 13 avril 2011 (doc. COM(2011) 168) : « Pour une imposition fiscale intelligente de l'énergie au sein de l'UE ».

<sup>19</sup> Voir articles de A. Longo : *New Deal for Europe* - Centre d'études sur le fédéralisme - 28 avril 2014 et de A. Majocchi - *Lignes directrices d'un plan de développement durable pour l'économie européenne* - Centre d'études sur le fédéralisme - juin 2012.

part d'économistes et autres experts de l'intégration européenne en faveur du lancement d'un vaste programme d'investissements publics en tant que moyen privilégié pour stimuler la croissance et réduire le chômage. La Confédération européenne des syndicats a adopté en novembre 2013 un document sollicitant un plan d'investissements additionnels encore plus ambitieux que celui préconisé par l'initiative citoyenne « *New Deal for Europe* », à savoir un plan prévoyant une augmentation des investissements de l'ordre de 2 % du PIB de l'Union européenne chaque année pour les dix prochaines années. Selon la CES, ces investissements produiraient à moyen terme jusqu'à 11 millions de nouveaux emplois à temps plein. Le puissant syndicat allemand *DGB* a proposé, quant à lui, un nouveau « Plan Marshall » pour la croissance et l'emploi en Europe. Une quarantaine de personnalités européennes (parmi lesquels les économistes Michel Aglietta et Michel Albert, le sociologue Ulrich Beck, les députés européens Alain Lamassoure, Jo Leinen, José Bové et Sylvie Goulard, Romano Prodi (ancien Président de la Commission européenne), Pascal Lamy (ancien Directeur de l'OMC), Henri Malosse (Président du Comité économique et social européen), l'historien Tzvetan Todorov, la journaliste Barbara Spinelli et d'autres) ont souscrit un Manifeste appelant à l'adoption d'un Plan européen extraordinaire de développement durable et pour la création d'emplois, à savoir l'ICE « *New Deal for Europe* ». Parmi les candidats au poste de Président de la Commission européenne, quatre ont souscrit cette initiative citoyenne (M. Verhofstadt, M. Tsipras, M. Bové et Mme. Franziska Keller). Martin Schulz, sans souscrire formellement l'ICE, en a partagé expressément le contenu et l'instrument.<sup>20</sup>

La seule différence d'approche entre les analystes ou *leaders* politiques est le choix entre le financement européen ou national des plans d'investissements et créateurs d'emplois. Comme déjà souligné ci-dessus, la pénurie de ressources disponibles au plan national ne permettrait pas, en raison des contraintes du Pacte de stabilité et du *Fiscal Compact*, d'adopter des plans d'investissements publics suffisamment importants pour relancer une croissance durable et réduire le chômage de manière significative. Les *leaders* politiques qui estiment pouvoir obtenir à bref délai un assouplissement des critères du Pacte de stabilité (par exemple en sortant les investissements publics du calcul du 3 % du PIB pour le déficit annuel) négligent les répercussions négatives qu'une augmentation de la dette publique produirait sur la notation des Agences de notation et, par conséquent, sur les taux d'intérêt qui seraient imposés par les marchés (surtout dans les pays ayant une dette publique très élevée).

Le thème de la croissance et de l'emploi sera, par conséquent, au centre du débat européen dans les prochains mois et, probablement, des initiatives que les gouvernements et les institutions européennes prendront dans la prochaine législature européenne. Cela ne garantit pas, pour autant, que l'initiative « *New Deal for Europe* » puisse atteindre le seuil requis d'un million de signatures dans au moins sept Etats membres. L'expérience des premières ICE (voir ci-dessus) fait apparaître que les trois Initiatives citoyennes ayant atteint le seuil d'un million de signatures sont celles qui ont été promues et soutenues par

des organisations bien structurées et largement représentatives (la Fédération des services publics européens, affiliée à la CES, pour l'ICE sur l'eau publique ; les organisations de l'Eglise catholique pour l'ICE sur la protection de l'embryon humain ; les organisations environnementales et pour la défense des animaux dans le cas de l'ICE sur la lutte contre la vivisection). En revanche, d'autres initiatives qui véhiculaient un message pertinent et facilement compréhensible (par exemple, l'initiative « *Fraternité 2020* » pour le renforcement des programmes d'échange des jeunes ou l'initiative « *Let me vote* » pour l'extension du droit de vote dans le pays de résidence) sont restées largement en dessous du seuil requis.

Par conséquent, un engagement très important dans la diffusion de la campagne et la collecte des signatures de la part des organisations promotrices (notamment de celles ayant un degré élevé de représentativité) semble être, à la lumière des premières expériences, une « condition *sine qua non* » pour atteindre le seuil d'un million de signatures dans au moins sept Etats membres. Il serait paradoxal que des organisations représentatives telles que les syndicats, qui ont proposé des plans très ambitieux d'investissements publics pour la création d'emplois à la fois au niveau européen (CES) et au niveau national (*DGB*) ne s'engagent pas dans le soutien de l'initiative « *New Deal for Europe* ». Celle-ci non seulement traduit en pratique le principe « La rigueur incombe aux Etats, la croissance revient à l'Union européenne » mais représente aussi la première réponse concrète aux résultats des élections européennes qui réclament, ainsi que plusieurs leaders politiques l'ont souligné, une réorientation des politiques de l'Union européenne de la seule austérité vers la croissance et l'emploi.

## Après les élections européennes – Et maintenant, un *New Deal* européen !

L'avancée des partis nationalistes et eurosceptiques partout en Europe est le symptôme de la grande détresse dont souffre le peuple européen. Les politiques poursuivies par les institutions européennes ne l'ont pas soulagée et beaucoup ont cherché une protection dans le rêve illusoire d'un retour à des monnaies nationales et à une souveraineté nationale absolue.

D'autre part, la majorité des citoyens européens a exprimé une forte volonté d'abandonner les politiques d'austérité. Cela peut se faire en promouvant un Plan européen extraordinaire d'investissements pour dynamiser l'emploi et stimuler un développement socialement et écologiquement durable.

L'Appel pour un *New Deal* européen envoyé à tous les candidats à la Présidence de la Commission européenne a reçu des réponses positives. Ska Keller, José Bové, Guy Verhofstadt et Alexis Tsipras ont signé l'ICE « *New Deal 4 Europe* ».

<sup>20</sup> Une quarantaine de députés élus au Parlement européen ont souscrit l'initiative citoyenne « *New Deal for Europe* ».

Martin Schulz n'a pas encore signé l'initiative mais il a exprimé dans un courrier son soutien à ses objectifs, tandis que Jean-Claude Juncker a choisi d'attendre les résultats des élections.

Les candidats suivants qui ont soutenu notre initiative ont été élus au PE :

Philippe LAMBERTS, Bart STAES, Mark TARABELLA, Guy VERHOFSTADT (Belgique), Michael CRAMER, Ska KELLER, Jo LEINEN, Martina MICHELS, Terry REINTKE, Birgit SIPPEL, Gabi ZIMMER (Allemagne), Brando BENIFEI, Mercedes BRESSO, Renata BRIANO, Silvia COSTA, Nicola DANTI, Marco FURFARO, Elena GENTILE, Roberto GUALTIERI, Cécile KYENGGE, Curzio MALTESE, Alessia MOSCA, Gianni PITTELLA, Elly SCHLEIN, Barbara SPINELLI, Renato SORU, Patrizia TOIA (Italie), Pervenche BERES, José BOVE, Jean-Marie CAVADA, Karima DELLI, Jean-Paul DENANOT, Marielle DE SARNEZ, Pascal DURAND, Sylvie GOULARD, Sylvie GUILLAUME, Yannick JADOT, Eva JOLY, Vincent PEILLON, Michèle RIVASI (France), Nessa CHILDERS (Irlande), Ramón JAREGUI ATONDO (Espagne).

Nous espérons que d'autres députés soutiendront notre initiative et que le Parlement européen promulguera un Plan européen d'investissements dans la perspective de trouver une voie pour sortir de l'austérité.

L'action du Parlement européen sera facilitée si elle est soutenue par un militantisme enraciné de la part des citoyens européens.

Le moment est maintenant venu pour les citoyens européens de s'unir pour collecter un million de signatures pour dire aux nouveaux représentants ce que nous voulons. C'est maintenant le moment de se préparer pour donner espoir aux 26 millions de chômeurs européens et plus généralement à ceux qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts.



## Féd'actualité

### Crise ukrainienne, frontières de l'Union européenne, raisons d'Etat...

#### Genève 2014 / Munich 1938 « Comparaison n'est pas raison - mais suscite la réflexion »

**Jean-Guy Giraud**  
Ancien Président de l'UEF France - 31  
Texte rédigé avant le 25 juin 2014

De l'avis de la plupart des observateurs, les Accords de Genève n'ont pas réussi à stabiliser la situation sur le front est-européen.

Ces accords ont tacitement entériné l'annexion de la Crimée par la Russie sans pour autant que celle-ci ait cessé sa pression militaire (directe ou indirecte) sur le territoire de l'est de l'Ukraine et sans qu'elle renonce à ses exigences de « réforme » de l'ensemble de ce pays.

L'objectif officiel de « protection » active des minorités russophones sur l'ensemble de ses frontières occidentales a été réaffirmé par Moscou. La stratégie de « reconquête » des territoires de l'ancienne URSS - voire de la Russie impériale - demeure ouvertement prônée par les dirigeants du Kremlin.

Les désaccords entre les membres de l'UE empêchent toujours celle-ci de réagir efficacement à l'offensive russe qui s'en trouve ainsi confortée et - au yeux de l'opinion publique russe - légitimée.

En mars 1939, après l'occupation des Sudètes entérinée six mois plus tôt par les accords de Munich, l'Allemagne violait ces accords en envahissant le reste de la Bohême et de la Moravie et en prenant le contrôle de la « République slovaque » : l'ensemble de la Tchécoslovaquie tombait ainsi dans les mains du *Reich*. L'absence de réaction des alliés renforçait le prestige d'Hitler aux yeux d'une partie du peuple allemand et encourageait la poursuite de son objectif de constitution du « *Grand Reich* ».

Le 25 mai 2014 doit avoir lieu l'élection présidentielle en Ukraine qui pourrait permettre à ce pays d'entamer la restauration de son ordre politique interne et de faire face plus efficacement aux interventions russes. En même temps se dérouleront les élections européennes.

Il serait utile que le débat pré-électoral dans l'UE n'ignore pas totalement les menaces que la question ukrainienne fait peser sur la préservation de la paix en Europe - préservation qui fut l'objectif et l'acquis principaux de la construction européenne.

À la veille de la rencontre de Genève du 17 avril 2014 sur l'Ukraine entre la Russie, l'UE et les États Unis, le rappel factuel du contexte des accords de Munich du 30 septembre 1938 sur les Sudètes n'est peut-être pas inutile. Si les circonstances historiques et géopolitiques sont bien sûr très différentes, certaines correspondances troublantes peuvent toutefois être soulignées notamment dans les domaines suivants :

- l'annexion préalable pure et simple d'un État - ou d'une partie d'un État - indépendant (Autriche /Crimée) ;
- la poursuite immédiate de l'offensive sur un autre front proche (Sudètes/Ukraine de l'Est), suite à l'absence de réaction des « alliés » ;
- la tactique d'utilisation ou d'infiltration d'éléments « indépendantistes » ou « rattachistes » (y compris de groupes para-militaires) dans les territoires visés ;
- l'organisation systématique de manifestations et de troubles dans différents points de ces territoires ;
- la concentration de forces militaires à la frontière de ces territoires ;
- le prétexte de protection de minorités nationales « opprimées » (germanophones/russophones) ;
- la mise en cause, sous différents prétextes (communisme/fascisme), du régime de l'État contrôlant les territoires convoités ;
- le but ouvertement affiché de « reconstitution » d'un empire « injustement » divisé (*Reich*/URSS) ;
- le mépris affiché pour le respect des traités et du droit international ;
- le caractère totalitaire et non démocratique de l'État agresseur ;
- la passivité - voire le nationalisme potentiel - de l'opinion publique dans cet État (...)

Toutefois, parmi les nombreuses et évidentes différences entre les deux conflits et les deux conférences, il en est une qui devrait jouer un rôle essentiel : l'ensemble du continent ouest européen se présentera à Genève non pas en ordre dispersé - comme ce fût le cas à Munich - mais de façon unitaire, sous l'égide de l'Union européenne.

Cette unité - inexistante en 1938 - est bien réelle aujourd'hui et modifie, à elle seule, l'équilibre des forces (diplomatiques, économiques, militaires).

C'est précisément pour garantir la paix en Europe et prévenir tout nouveau conflit à l'échelle continentale que fut créée la Communauté européenne.

Il appartient aujourd'hui à l'Union des 28 États européens de mettre en oeuvre sa « puissance » pacificatrice pour dissuader toute tentative d'impérialisme sur le modèle du XXème siècle.

D'une certaine façon, le grand débat démocratique du 25 mai 2014 sera aussi (surtout ?) l'occasion, pour tous les citoyens européens, de montrer leur attachement à une entreprise d'unité et de solidarité à l'échelle européenne, seule capable de garantir leur sécurité dans un monde toujours instable et dangereux.

## L'Ukraine entre Est et Ouest

**Stefano Spoltore**

Membre du MFE italien - Lombardie

Les événements dramatiques qui depuis fin 2013 ont affecté l'Ukraine posent de sérieuses interrogations sur les futurs scénarios géopolitiques en Europe et dans le monde. La crise ukrainienne n'est pas uniquement une crise régionale, parce qu'un des pays les plus concernés, la Russie, revient sur la scène politique décidée à jouer, comme dans un passé récent, un rôle de premier plan dans l'échiquier international. Pour les Européens il est capital, pour leur survie même, de comprendre le processus en cours.

### Résumé des faits

La décision du Président Yanoukovitch de ne pas signer l'accord d'association à l'Union européenne en novembre 2013<sup>21</sup> a déclenché une série de manifestations de protestation d'abord dans la capitale Kiev et ensuite dans d'autres villes d'Ukraine dégénérant en une guerre civile aux conséquences inimaginables au début. Avec la renonciation à la signature de l'accord, l'Ukraine a accepté en même temps la proposition d'aides économiques et financières de la part de la Russie qui souhaitait renforcer avec l'Ukraine le projet d'accord douanier avec nombre de républiques qui firent partie de l'Union Soviétique. La renonciation à l'association avec l'Union européenne a provoqué des manifestations toujours plus violentes. La violence a pris le dessus. A la suite de la fuite de Yanoukovitch, a été mis en place en Ukraine un gouvernement provisoire, incapable de gérer et de mettre un terme aux manifestations. En dépit du changement radical de gouvernement, la place centrale de Kiev est restée occupée par des franges les plus extrêmes de la droite nationaliste qui ont imposé au nouveau gouvernement, comme premier acte, l'abolition du russe comme langue officielle, tandis qu'était élu comme Procureur général de la République un membre du parti Svoboda qui compte parmi ses idéologues Bandera, chef du parti nazi à l'époque de l'occupation allemande durant la seconde guerre mondiale. En même temps des monuments dédiés à Lénine et aux soldats soviétiques tombés pendant la guerre contre l'envahisseur nazi ont été détruits dans de nombreuses villes de l'Ukraine centrale et occidentale. En sens inverse se sont formés dans les régions de l'est des comités de défense des monuments ex-soviétiques et de soutien à plus d'affinité avec la politique de la Russie. Dans ce contexte le gouvernement russe a émis des critiques toujours plus dures à l'encontre du nouveau gouvernement ukrainien l'accusant d'être illégitime, fasciste et de ne pas protéger la minorité russophone du pays (de l'ordre de 20 %) qui dépasse les 80 % de la population dans les régions de l'est. Les manifestations dans l'est du pays ont atteint l'objectif de faire abolir la loi interdisant l'utilisation du russe comme langue officielle à côté de l'ukrainien. Mais elles ont également fait grandir dans tout le pays d'un côté

<sup>21</sup> Les 28 et 29 novembre 2013 s'est tenu le Sommet de l'UE de Vilnius avec les six pays du Partenariat oriental. Parmi les conditions pour la signature, l'Ukraine aurait dû s'engager à la réforme de la justice et à la mise en liberté de l'ex Première ministre Timochenko.

une haine viscérale anti-russe, de l'autre une détestation de l'Occident et plus encore un nationalisme ukrainien exacerbé rejetant à la fois comme modèle tant la Russie que l'Union européenne.

Nous devons toutefois nous demander si, à la base de la crise ukrainienne, il y a seulement des comportements des classes ayant dirigé et dirigeant la nation ou si au contraire les raisons sont plus profondes et si l'Union européenne ne porte pas une responsabilité dans le déclenchement des tensions.

### ***L'Ukraine ou Petite et Grande Russie***

La crise ukrainienne a ravivé en Russie de forts sentiments de revanche contre le monde entier, avec le Président Poutine qui s'est immédiatement engagé en personne dans la gestion de la crise. Mais pour comprendre l'importance de l'Ukraine dans la politique de puissance russe il faut donner quelques précisions afin d'éviter de tomber dans une simplification se limitant au désir de la Russie de reconstituer les anciennes frontières de l'URSS.

L'Ukraine est la région dans laquelle est née la Russie elle-même. Mais si l'histoire de la Russie a ses racines en Ukraine, des raisons purement politiques et de raison d'Etat l'ont amenée à jouer un rôle de premier plan dans la région. Il est hors de doute que le Président Poutine ambitionne de redonner à son pays un rôle majeur dans le monde, comme en témoignent ses déclarations sur la tragédie constituée par l'écroulement de l'Union Soviétique.<sup>22</sup> A plusieurs occasions, depuis le début de la crise ukrainienne, le gouvernement russe a violemment critiqué les manifestations de masse et les violences consécutives à la fuite du Président Yanoukovitch et l'installation provisoire du nouveau Président Yatsenyuk dans l'attente d'élections anticipées. L'accusation principale portait sur la déposition de fait d'un Président démocratiquement élu et sur le fait que les violences en cours dans le pays étaient animées d'un esprit anti russe ne garantissant plus la protection de la minorité russe dans le pays. En outre le pays était contraint de subir les chantages d'une place (Maïdan), aux mains en fait de mouvements d'inspiration néo fasciste (Svoboda et Right Sector).<sup>23</sup> Dans ce contexte le gouvernement russe a immédiatement soutenu l'hypothèse d'un referendum dans les régions de l'Ukraine qui demandaient un retour dans la Fédération de Russie, comme cela s'est passé en Crimée qui aujourd'hui est, de fait, partie intégrante de la Russie malgré le refus de tout le monde occidental d'accepter l'initiative référendaire. Mais à ces vicissitudes internes à l'Ukraine se sont ajoutées quelques questions de politique générale qui ont amené la Russie à agir avec fermeté. Le gouvernement russe a vu dans la proposition d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne une grave menace et l'Union européenne, encouragée et soutenue par les Etats-Unis, n'a rien fait pour tranquilliser l'encombrant voisin et partenaire

commercial, en matière énergétique notamment.

L'accord de partenariat proposé à l'Ukraine comprenait une série d'articles dans le domaine économique qui aurait soustrait le pays à une possible adhésion à l'Union douanière avec la Russie. Renforçant cet aspect anti-russe, l'accord prévoyait aussi des articles entiers consacrés à la « coopération en matière de politique étrangère et de sécurité ... pour promouvoir une convergence graduelle dans ces domaines, avec pour perspective l'implication toujours plus profonde de l'Ukraine dans la sécurité européenne... pour approfondir la coopération entre les parties en matière de sécurité et la de défense ».<sup>24</sup> L'article 10 de l'accord prévoyait la participation de l'Ukraine au développement des programmes technologiques dans les secteurs de la défense, militaire ou non. Prudemment cette partie de l'accord d'adhésion, à l'occasion de sa signature en avril dernier, n'a pas été paraphée, mais l'ambiguïté de l'attitude européenne dans les rapports entre Ukraine et Russie a certainement constitué un des facteurs déclenchant la crise.

### ***Les Etats-Unis***

L'attitude de l'Union européenne est à attribuer en grande partie à son manque d'autonomie par rapport à la politique étrangère américaine. Depuis l'écroulement de l'Union Soviétique, la politique américaine envers les nations qui avaient fait partie du bloc soviétique consistait à favoriser toute politique et leader local à même de contrarier tout rapprochement avec la nouvelle Russie.<sup>25</sup> Mais la politique américaine est allée jusqu'à soutenir la candidature de nombre de ces pays en tant que membres effectifs de l'OTAN avec pour objectif de restreindre encore le champ d'action de l'ancien rival et de consolider un axe de défense des nouvelles républiques démocratiques ayant en même temps vocation à faire partie de l'Union européenne.<sup>26</sup> Cette politique a été perçue en Russie comme un syndrome d'encerclement non seulement politique mais aussi et surtout militaire. Et les Etats-Unis n'ont rien fait pour démentir cette crainte. En Ukraine, pendant qu'en décembre débutaient les premières manifestations violentes contre le gouvernement en titre, des parlementaires républicains américains emmenés par le Sénateur Mac Cain se rendaient à Kiev pour garantir leur soutien à l'association avec l'Union européenne.<sup>27</sup> Dans le même temps le Secrétaire d'Etat Kerry affirmait la nécessité pour la Moldavie, la Géorgie et même l'Ukraine de faire partie de l'OTAN.<sup>28</sup> De telles initiatives représentaient aux yeux de Moscou une sorte de provocation et d'ingérence directe des Etats-Unis dans la crise ukrainienne. Il faut ajouter qu'en avril le directeur de la CIA, John Brennan, était à Kiev. Toujours aux yeux de Moscou, la situation était claire : derrière les manifestants et les attitudes anti-russes on trouvait les Occidentaux soutenus par les Etats-Unis.<sup>29</sup>

<sup>22</sup> Discours à la Douma en séance plénière à l'occasion du vote reconnaissant le referendum en Crimée.

<sup>23</sup> Parmi les multiples manifestations de violence nous pouvons rappeler l'agression commise par quelques députés du parti Svoboda qui avaient fait irruption au siège de la télévision d'Etat à Kiev, frappant son directeur en direct et réclamant sa démission pour avoir transmis intégralement un discours de Poutine. Ou bien l'agression de deux candidats aux élections présidentielles, dont la faute était de venir du Donbass et d'avoir le russe comme langue maternelle.

<sup>24</sup> *La Stampa*, 21 mars 2014.

<sup>25</sup> Une analyse lucide sur le possible retour de la Russie comme grande puissance se trouve dans l'article « L'Ukraine et l'équilibre mondial », Francesco Rossolillo, *Il Federalista*, Pavia, n. 1, 2005.

<sup>26</sup> En 1999 sont entrées dans l'OTAN : la République Tchèque, la Pologne, la Hongrie. En 2004 la totalité des pays anciennement membres du Pacte de Varsovie adhère à l'OTAN : la Lettonie, l'Estonie, la Lituanie, la Roumanie, la Bulgarie, la Slovaquie, la Slovénie. En 2009 ce sera le tour de la Croatie et de l'Albanie.

<sup>27</sup> *Corriere della Sera*, Milan, 15 décembre 2013.

<sup>28</sup> *Corriere della Sera*, Milan, 27 février 2014.

<sup>29</sup> Agence Ansa, 14 avril 2014.

Ainsi au moment où la Russie accusait les Occidentaux d'ingérence, les gouvernements occidentaux à leur tour dénonçaient avec des preuves irréfutables la présence de milices russes derrière les manifestations pro-russes dans le Donbass et en Crimée où par un référendum a été approuvée en mars la sécession pour entrer dans la Fédération russe.

Dans ce contexte d'accusations réciproques, toute proposition de médiation en provenance d'une des parties impliquées dans la crise ne pouvait qu'être rejetée au motif de l'ingérence.

### ***L'Union européenne***

La crise ukrainienne est née de l'échec de la signature de l'accord d'adhésion, mais il est également vrai qu'une crise se serait de toute façon développée suite à la grave situation financière de la nation : c'était une question de mois. Cependant, il n'en reste pas moins que, si les gouvernants ukrainiens se sont avérés incapables et corrompus, l'Union européenne a démontré n'avoir nullement compris la situation intérieure du pays qui était invité à l'association. De plus, au cours de ces mois, l'Union a joué un rôle tout à fait marginal, victime de ses divisions internes entre les partisans d'une ferme condamnation et de la rupture des relations avec la Russie (en particulier la Pologne, les républiques Baltes et la Suède – pays ayant conquis dans un temps lointain des régions ukrainiennes entières) et la position des pays qui souhaitaient jouer le rôle de médiateur. Un rôle totalement marginal dans la crise, tellement l'Union a, à plusieurs occasions, été tenue éloignée des négociations directes entre la Russie et les USA, comme par exemple lors du sommet de Paris, aux conclusions en tout cas médiocres, entre le Secrétaire d'Etat américain Kerry et le Ministre russe des Affaires étrangères Lavrov.<sup>30</sup>

L'Union européenne a donc, tout au long de cette crise confirmé son inconsistance politique. A plusieurs occasions, au cours des différentes négociations pour trouver une issue, le Président Poutine a appelé et parlé directement à la Chancelière Merkel, sachant bien que la position allemande représentait la seule position crédible dans l'Union actuelle. Une Union qui, il faut le souligner, a à l'égard de la Russie appuyé les positions américaines en faveur de sanctions économiques, mais dans certaines limites. L'Union européenne, dans ses manques criants d'efficacité, n'a pas de politique énergétique propre et importe environ 30 % de son gaz de la Russie par des gazoducs qui traversent l'Ukraine. Ce 30 % s'élève à 100 % dans le cas de la Bulgarie, à 80 % pour la Roumanie et 70 % pour les Pays Baltes. Ce n'est pas un hasard si les gouvernements bulgare et roumain se sont fermement opposés à des sanctions économiques contre la Russie. L'exportation du gaz constitue pour la Russie un extraordinaire instrument politique. L'Union européenne ne pourra se passer des importations de gaz russe qu'en 2020 (en admettant qu'elle adapte dès maintenant ses unités de stockage à la variété du gaz américain), mais alors au prix de la dépendance envers les Etats-Unis. Le prix du gaz est devenu un autre moyen de pression utilisé par la Russie à l'égard du gouvernement de Kiev, faisant passer le prix de vente de 265 à 385,5 dollars les mille mètres cubes immédiatement après la chute du Président Yanoukovitch.

En outre le ministère russe de l'énergie a demandé à l'Ukraine le paiement d'arriérés, reporté à cause de la crise financière, d'un montant supérieur à 1,7 milliard de dollars. En cas de non paiement la livraison du gaz serait suspendue. Pour éviter la pénurie énergétique, le nouveau gouvernement ukrainien a demandé le secours de l'UE et du FMI qui sont intervenus, dans leur propre intérêt également car en cas de blocage des exportations de gaz vers l'Ukraine une partie de l'Union européenne aurait été privée de gaz.<sup>31</sup> Le gouvernement ukrainien a alors craint une augmentation de 10% du coût du transit du gaz russe vers l'Union. Il faut observer que cette politique de prix appliqués par la Russie vers l'Ukraine et indirectement vers l'Union européenne (coïncidant avec l'aggravation de la crise en Crimée au moment du référendum sécessionniste) a été soutenue par les pays du BRICS.<sup>32</sup> C'est un signe supplémentaire de changement au niveau de la politique internationale montrant que les rapports de force ne sont plus dans les mains des seuls Etats-Unis. L'Europe, malheureusement, n'existe pas et n'est pas un partenaire politique crédible.

### ***La Chine***

Un pays des BRICS, la Chine, a joué un rôle silencieux pendant la crise ukrainienne. Elle a soutenu les positions russes en s'abstenant à l'ONU et a, à plusieurs occasions, répété qu'elle souhaitait rester neutre dans la crise ukrainienne. Les échanges de la Chine avec l'Ukraine représentent 10 milliards de dollars mais dans les rapports entre les deux pays existe un nœud crucial : des accords agro-alimentaires d'un montant de 3 milliards de dollars pour l'Ukraine et la location d'environ 10000 hectares de terres à blé. C'est une source de problèmes car l'Ukraine n'a pas respecté la fourniture de blé prévue et financée par la Chine. Suite au non respect des accords, le gouvernement chinois a intenté un recours contre l'Ukraine devant le tribunal arbitral international de Londres. Et pendant que l'Union européenne et les Etats-Unis développaient des sanctions contre la Russie, la Chine signait avec la Russie un programme d'importation de gaz pour 30 ans pour une valeur de 400 milliards de dollars. C'est une manière de répondre aux menaces commerciales occidentales non seulement de la part de la Russie, mais également de la Chine qui signe ainsi un accord économique qui aura prochainement d'inévitables conséquences dans le domaine politique et militaire.

### ***L'impasse ukrainienne***

La situation complexe en Ukraine, le contraste politique qui s'est radicalisé dans tout le pays avec des affrontements militaires dans les régions de l'Est (fomentés aussi par des milices russes), la sécession de la Crimée et son retour dans la Fédération russe, rendent les perspectives de retour à la paix très aléatoires. Les récentes élections présidentielles de mai 2014 qui ont vu la victoire de l'oligarque Porochenko<sup>33</sup> ne suffisent pas à rasséréner le climat politique et, au contraire, les affrontements armés se sont intensifiés dans le Donbass. D'ailleurs l'élection du nouveau Président

<sup>30</sup> *Il Sole 24Ore*, Milan, 31 mars 2014.

<sup>31</sup> *Il Sole 24Ore*, Milan, 2 avril 2014.

<sup>32</sup> Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, *Washington Post*, 1er avril 2014.

<sup>33</sup> *Internazionale*, 26 mai 2014.

multimilliardaire et connu comme le « roi du chocolat », représente à nouveau toutes les contradictions récentes de l'Ukraine. Le nouveau Président avait été en fait le premier oligarque à soutenir le mouvement *Euromaidan* dès le début, tout en ayant par le passé financé le Parti des Régions du président Yanoukovitch (réfugié en Russie) et ayant été, encore avant, un des principaux protagonistes de la révolution orange de 2005 initiée par Julia Timochenko, son adversaire aux dernières présidentielles.

La fracture géopolitique dans le pays pourrait trouver une solution avec l'adoption d'un modèle institutionnel de type fédéral, qui garantirait de larges autonomies régionales. Mais cette proposition, avancée par ailleurs par le gouvernement de Moscou, a reçu une réponse négative des nouveaux gouvernants ukrainiens et rencontré un fort scepticisme tant des Etats-Unis que de l'Union européenne. La raison de fond de l'hostilité à cette proposition réside dans le fait que les protagonistes des vicissitudes ukrainiennes se méfient les uns des autres. L'unique voie envisageable serait une conférence de la paix, en pays neutre, qui se porterait garant du déroulement des réunions et qui rassemblerait les quatre acteurs de la crise : l'Ukraine, l'Union européenne, la Russie, les Etats Unis. Compte tenu de la difficile situation intérieure de l'Ukraine, soit cette nation fait le choix de rester neutre par rapport à la Russie et à l'Union européenne en passant des accords commerciaux et politiques non exclusifs soit elle s'achemine vers une partition de son territoire évoquant le triste destin de l'ex-Yougoslavie.

L'Ukraine et le drame qu'est sa division pouvant encore s'accroître avec l'arrivée d'une guerre civile, sont d'abord et certainement une défaite de la classe politique d'une jeune nation mais sont aussi l'énième défaite d'une Europe qui sans gouvernement, sans politique extérieure et de défense commune, restera à la merci des événements, les subira sans les comprendre et sans pouvoir y faire face de façon appropriée. Devons-nous nous résigner ou aurons-nous un sursaut d'orgueil en exigeant qu'au moins les pays qui jusqu'à aujourd'hui ont consolidé une ébauche d'union monétaire fassent un saut politiquement qualitatif et se battent pour un pouvoir politique au moins dans la zone euro ?

## **L'Union économique eurasiennne : nouvelle tentative d'intégration régionale ou projet impérialiste ?**

**Roberta Carbone**

Membre de l'UEF et de la JEF Belgique - Bruxelles

Article publié en commun avec *The Federalist debate* – Turin

Depuis la création de l'Union douanière eurasiennne entre la Biélorussie, le Kazakhstan et la Russie, en 2010, un certain nombre d'universitaires ont essayé d'analyser ce nouvel effort pour une intégration régionale en Asie centrale. Malgré l'échec des tentatives précédentes pour rassembler cette région après la désintégration de l'Union soviétique, l'intérêt particulier pour cette organisation régionale spécifique peut s'expliquer par la nouvelle manière de penser sous-jacente, notamment de la part de la Russie, son acteur le plus important, qui vise à une mise en œuvre véritable des accords collectifs dans une période très courte. En

fait, la classe politique russe, et en particulier le Président actuel Vladimir Poutine qui est le véritable initiateur de l'ensemble du projet, a adopté un nouveau « récit » pour le soutenir : il consiste en un déplacement de l'effort pour recréer l'Union soviétique sur la base d'un principe géopolitique réaliste, vers la volonté de constituer une toute nouvelle organisation régionale sur la base d'une coopération économique pour affronter les défis de la globalisation. En fait, si l'on analyse l'Union douanière et l'Espace économique commun qui devraient bientôt évoluer en une organisation régionale unique nommée Union économique eurasiennne (UEE), on peut remarquer que ce projet imite celui de la Communauté économique européenne, à la fois dans ses objectifs et son cadre institutionnel. En outre, nous devrions prendre en compte que ce projet régional n'a pas été seulement initié de la part de la Russie : les deux autres partenaires, la Biélorussie et le Kazakhstan jouent apparemment aussi un rôle important. Pour preuve, plusieurs sources rappellent un discours du Président kazakh, Nursultan Nazarbayev en 1994 quand il défendait une unité eurasiennne –s'appuyant ainsi sur un nationalisme kazakh eurasienn que Nazarbayev a épousé pour consolider son pouvoir tout en l'étendant à une union régionale plus vaste<sup>34</sup>.

En partant de ces premières considérations, l'Union douanière eurasiennne (UDE) et la future Union économique eurasiennne pourraient être définies comme l'une des nombreuses initiatives régionales qui prolifèrent depuis la fin de la guerre froide et qui peuvent être rassemblées dans un contexte international multipolaire. Cependant, ce n'est pas précisément ainsi que l'UDE a été perçue par la communauté internationale et en particulier par les Etats-Unis. En fait, dans l'un de ses derniers discours publics, l'ancienne Secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton a déploré l'augmentation des violations des droits de l'homme en Russie et dans le reste des pays de l'ancienne Union soviétique et elle associa ce phénomène avec un risque de « re-soviétisation » de l'Europe. Convaincue que le projet régional eurasienn est d'une nature impérialiste, elle déclara que les Etats-Unis trouveraient un moyen d'empêcher tout développement futur du projet<sup>35</sup>. La communauté universitaire est aussi divisée sur l'évaluation des raisons de la création de ce nouvel acteur régional et du poids réel dont chacun des pays impliqués dispose vraiment.

### **Le cadre institutionnel**

L'Union douanière eurasiennne a été précédée par un certain nombre de tentatives russes antérieures de (ré)unifier ce qui fut autrefois l'Union soviétique. La première organisation régionale à être créée fut la Communauté des Etats indépendants (CEI), qui existe encore mais sans fonctionnement effectif. Ses objectifs sont d'une nature politique : le but a été de garder ensemble les pays de l'espace soviétique après la guerre froide. Plus tard, en 1995, le nouveau projet d'intégration était au contraire de nature économique : un accord fut signé par la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan, rejoints par la suite par le Kirgizstan et le Tadjikistan sur la création d'une Union douanière. Cette dernière ne fut cependant pas plus réussie que les projets précédents, probablement en raison du manque d'institutions communes : en fait, les dispositions de l'accord ne furent jamais mises en œuvre au niveau national. En conséquence, une nouvelle impulsion pour une intégration économique dans la région, est venue avec la création de la Communauté économique eurasiennne (CES) en 2000 : les Etats membres sont la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirgizstan, la Russie et le Tadjikistan, avec l'Arménie, la Moldavie

34 Marlène Laruelle, *Russian Eurasianism. An Ideology of Empire*, Washington DC, Woodrow Wilson Center Press/The John Hopkins University Press, 2008, pp. 171-187.

35 Bradley Klapper, « Clinton fears efforts to 're-Sovietize' » in Europe, Associated Press, 6 décembre 2012 consultable sur <http://www.huffingtonpost.com/huff-wires/20121206/eu-clinton-europe/>.

et l'Ukraine comme observateurs. Cette fois-ci, un véritable cadre institutionnel supranational a été créé avec une Cour pour le règlement des différends entre les Etats membres.

Depuis ce premier pas sur la voie de la création d'une véritable organisation régionale, avec ses propres institutions supranationales, entre 2003 et 2009, un nouvel ensemble d'accords mûrit entre les Etats membres de la CES. En 2007, la Biélorussie, le Kazakhstan et la Russie se mirent d'accord sur la création d'une nouvelle Union douanière et en 2009, ils signèrent un nouveau traité pour l'introduction d'un Tarif extérieur commun (TEC) mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2010. L'harmonisation du tarif extérieur des trois pays fut ensuite complétée par la suppression des frontières internes entre eux. Le Code des douanes entra en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Comme le but de cette Union douanière est la libre circulation des biens, des capitaux et du travail, ainsi qu'une certaine harmonisation des politiques économiques nationales, un pas supplémentaire était nécessaire : le 1<sup>er</sup> janvier 2012 commença la seconde phase avec l'entrée en vigueur du Traité sur l'Espace économique commun (EEC) entre les mêmes Etats membres que ceux de l'Union douanière (UD). Ce nouvel accord prévoit l'établissement de quelques nouvelles institutions régionales dont les principales sont : le *Conseil suprême économique eurasién*, la *Commission économique eurasién*, la *Cour économique eurasién*. Le *Conseil* est composé des Chefs d'Etats et prend la plupart des décisions concernant le projet régional. La *Commission* est une institution de régulation avec quelques compétences très limitées parmi lesquelles la plus importante est son rôle de supervision de l'application des traités. Pour ce qui concerne la *Cour*, on a constaté qu'elle avait déjà pris des jugements importants dans lesquels elle réaffirmait la primauté des traités CES/UD sur les lois nationales et les réglementations de la Commission.

De plus, le projet eurasién prévoit une troisième étape pour l'achèvement de cette organisation régionale : à la fois l'Union douanière et l'Espace économique eurasién devraient éventuellement faire partie de l'Union économique eurasién (UEE), qui entrerait en vigueur en 2015. La participation à ce nouveau cadre régional a été dès le départ, ouverte à tous les pays de l'ancienne Union soviétique ; cependant, maintenant, les traités prévoient la possibilité d'entrer dans l'Union pour les seuls pays qui partagent une frontière avec un Etat membre. Même s'il est clair que les institutions eurasiennes ont été façonnées sur l'exemple de la Communauté économique européenne (CEE), il faudrait souligner que dans le cas eurasién, la seule tentative de supranationalité réside dans la Cour, tandis que la Commission n'a qu'un rôle très limité. Plus généralement, l'Union douanière eurasién peut être décrite comme une organisation régionale intergouvernementale. De plus, il est important que, pour la première fois, cette nouvelle Union eurasién crée les conditions pour l'établissement d'une base solide pour le développement possible dans l'avenir, d'une organisation régionale intégrée.

### La dimension économique

Le processus de régionalisation eurasién a d'abord et avant tout été conçu comme un projet économique, tout au moins si l'on s'en tient aux discours politiques. La première étape a été le Tarif extérieur commun (TEC) pour les trois premiers membres de l'Union douanière et dans un deuxième temps les barrières commerciales internes ont été levées. Cependant quelques exceptions provisoires ont été maintenues, en particulier pour le marché kazakh, mais elles devraient être levées avant 2015. De plus, l'une des premières demandes de l'Union douanière nouvellement née a été la requête d'apparaître comme une entité unique pour la participation à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), au lieu de trois pays différents. Finalement, cela n'a pas été accepté, principalement parce que la Biélorussie n'a pas réussi à remplir les critères, alors que la Russie et le Kazakhstan étaient déjà sur le point d'y participer. En fait, en août 2012, la Russie a finalement été admise comme membre de

l'OMC et cela pose le problème de la conformité du Tarif eurasién commun de l'Union douanière avec les règles de l'OMC. Cependant, comme cela avait déjà été prévu, le Traité sur le fonctionnement de l'Union douanière garantit que l'accord OMC serait introduit dans le cadre légal de l'Union douanière si un ou plusieurs membres de l'UD devenaient aussi membres de l'OMC.

Malgré tout cela, quelques faits empiriques nous amènent à reconsidérer les bénéfices économiques que la création de cette zone de libre échange apporte à ses membres. L'élément le plus pertinent à considérer, c'est le déséquilibre entre les trois pays qui composent l'UD. La Russie avec 143 millions d'habitants<sup>36</sup> compte pour plus de 84 % de la population et pour 85 % de la superficie totale<sup>37</sup> de l'Union douanière. Son PIB en 2011 était d'environ 1800 milliards de dollars tandis que celui de la Biélorussie était d'environ 55,1 milliards et le PIB du Kazakhstan d'environ 188 milliards<sup>38</sup>. En outre, comme le rapporte la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), « la Biélorussie et le Kazakhstan comptent pour moins de 7 % des exportations et importations commerciales, bien que la Biélorussie, en tant qu'importateur net d'énergie, se procure plus de la moitié de ses importations totales du Kazakhstan et de la Russie<sup>39</sup> ». En outre le rapport spécial du CEPS montre qu'avant l'établissement de l'UD, les flux commerciaux entre la Biélorussie et le Kazakhstan étaient très faibles ou non-existants<sup>40</sup>.

Ces données montrent qu'il n'y avait pas de véritable base commune sur laquelle construire une communauté économique du fait des déséquilibres de taille et de flux commerciaux entre les membres de l'UD. En fait, la question des effets de l'introduction du Tarif commun eurasién sur le Kazakhstan est emblématique des conséquences de ces déséquilibres. Les marchés russe et biélorusse étaient équitablement intégrés même avant l'établissement de l'UD, principalement en raison des subventions russes à l'économie biélorusse : la Russie compte pour 75 % dans les investissements étrangers directs en Biélorussie. Les tarifs extérieurs de ces deux pays étaient aussi très semblables. Cependant, ce n'était pas le cas du Kazakhstan : encore aujourd'hui, la Biélorussie et la Russie comptent pour moins de 5 % dans les investissements étrangers directs au Kazakhstan<sup>41</sup>. En outre, les tarifs extérieurs de ce pays étaient en général plus bas que ceux de la Russie et de la Biélorussie avant l'établissement de l'UD. Différentes études montrent que l'introduction du Tarif eurasién commun a eu un impact limité sur la Biélorussie et la Russie tandis qu'il avait un impact négatif sur le Kazakhstan, principalement en raison d'un détournement du commerce. En fait, environ 50 % des lignes de tarif de ce dernier changèrent, essentiellement en augmentant : le résultat a été une réduction des importations, d'abord de la Chine mais aussi de l'UE alors que les importations des deux partenaires de l'UD augmentèrent<sup>42</sup>. A cette étape, en adoptant un point de vue coût-bénéfice, la notion d'Union économique devrait être reconsidérée. Il est possible que l'objectif principal de ce projet régional ne réside pas sur des fondements économiques, mais plutôt sur des raisons politiques ou géopolitiques.

36 Source des données : Banque mondiale (2011).

37 Steven Blockmans, Hrant Kostanyan, Ievgen Vorobiov, *Towards a Eurasian Economic Union. The challenge of integration and unity*, CEPS Special Report, n° 75, décembre 2012, pp. 4-5.

38 Source des données : Banque mondiale (2011).

39 BERD, « Regional Trade Integration and Eurasian Economic Union », in *Integration across borders*, Transition report 2012, pp. 62-79.

40 Steven Blockmans, Hrant Kostanyan, Ievgen Vorobiov, « Towards a Eurasian Economic Union. The challenge of integration and unity », *Ibidem*, p.8.

41 BERD, « Regional Trade Integration and Eurasian Economic Union », *Ibidem*.

42 *Ibidem*.

### Les raisons politiques derrière le projet régional

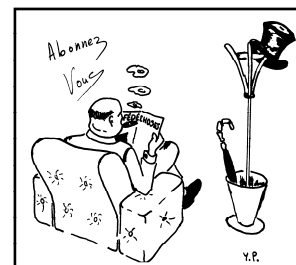
Les raisons qui sont derrière la création de l'Union douanière eurasiennne et de ses étapes suivantes sont la source d'une inquiétude largement répandue parmi les observateurs, essentiellement occidentaux. Cette Union a été considérée par beaucoup d'entre eux comme le propre projet de Vladimir Poutine visant à rendre à la Russie son ancienne splendeur. En fait, le Président russe donne des raisons pour qu'on analyse de plus près son discours politique. Ces dix dernières années, l'élite russe est revenue à un monde ancien, témoin d'un legs idéologique : l'*eurasianisme*. Marlène Laruelle explique que le lexique lié à ce concept a circulé de nouveau dans les forums intellectuels depuis 1991, après l'effondrement de l'Union soviétique. Puis, au début des années 2000, il a été de plus en plus utilisé dans les médias et au niveau de l'élite politique. Ce phénomène moderne est aussi appelé « Néo-eurasianisme » : selon Laruelle, il n'a rien à voir avec l'ancien concept, mais il a été plutôt utilisé par les Chefs d'Etat en Asie centrale comme instrument idéologique pour soutenir leur régime. En Russie, en particulier, il a été régulièrement utilisé par Poutine et il a été identifié comme un marqueur de la politique étrangère russe. Cependant, « alors que l'eurasianisme n'explique pas directement la politique étrangère russe, ni le nouveau patriotisme, il n'est pas un phénomène marginal, à bien des égards. Loin de là. Il contribue à la diffusion d'une justification strictement ethnique et culturelle du sentiment d'échec qui prévaut dans la société russe, comme réaction au bouleversement des années 1990<sup>43</sup> ».

De plus, les termes Eurasie et eurasianisme en sont venus à être utilisés d'une manière diffuse dans le langage des relations internationales à la fois par les universitaires et les autorités de l'Etat. Récemment, ils ont été aussi combinés avec un autre vieux concept, abandonné après la deuxième guerre mondiale : l'idée que l'Eurasie est une « zone pivot », fondamentale pour l'équilibre géopolitique international, qui est devenu célèbre grâce à la théorie de Arthur Mackinder's Heartland. A cet état d'esprit idéologique, nous pourrions ajouter que les Chefs d'Etat des trois pays membres de l'Union douanière -Alexandre Loukachenko en Biélorussie, Nursultan Nazarbayev au Kazakhstan et Vladimir Poutine en Russie- sont tous des représentants de l'ancienne génération dont la carrière s'est développée sous le régime soviétique.

Le passé soviétique des trois *leaders* et ce contexte culturel et idéologique sont probablement la raison de la suspicion à l'égard du projet régional eurasiennne de la part des représentants des Etats-Unis. Pour ce concerne l'Europe, son attitude n'a certainement pas été des plus favorables, mais l'UE n'a pas campé sur une position aussi forte. Certains commentateurs ont observé que la Russie a probablement décidé d'agir rapidement en 2009 pour prendre avantage de la présence temporairement faible de l'Union européenne dans le « voisinage partagé », en conséquence de la crise économique européenne. D'autre part, le calendrier de l'accord de l'UD pourrait suggérer que cette nouvelle impulsion au processus d'intégration eurasiennne a constitué une réponse à la création d'un nouveau modèle de coopération avec le « voisinage partagé » que la Russie perçoit comme stratégiquement important. En fait, en 2009, l'UE a lancé le programme de partenariat oriental<sup>44</sup>, dans le cadre de la Politique européenne de voisinage. Selon Dragneva et Wolczuk, « l'Union douanière eurasiennne est l'instrument à travers lequel la Russie s'engage dans une 'rivalité normative' avec l'UE »<sup>45</sup>. Il y a encore un cas emblématique à

présenter : l'Ukraine. C'est un pays confronté à la fois à l'UE -avec laquelle est menée une négociation pour signer un Accord de libre-échange complet et approfondi- et à la Russie qui essaie de persuader l'Ukraine de faire partie de l'Union économique eurasiennne sur la base d'une approche économique coût-bénéfice ou autrement en envisageant des sanctions possibles.

Par conséquent, le fait pratique à retenir, c'est qu'il est possible qu'une nouvelle confrontation se développe dans cette région, qui a beaucoup plus en commun avec la logique de la guerre froide, qu'avec un contexte de coopération internationale multipolaire. Ce type d'affirmation pourrait être soutenu par l'analyse que beaucoup d'observateurs internationaux ont faite concernant la guerre de 2008 en Géorgie, qui a été perçue comme une stratégie russe pour recouvrir son contrôle sur la région en mettant en pratique la logique du « *divide et impera* », non pas dans l'objectif de contrôler directement ce pays, mais plutôt en restant l'acteur le plus important de la région. Il semble aussi que, dans l'approche du multilatéralisme par la Russie, la logique de la confrontation prévaut, même s'il y a plus un adversaire unique à défier, mais de multiples centres de pouvoir qui pourraient potentiellement constituer une menace (la Chine, la Turquie, les Etats-Unis, etc.). Si cela est vrai, la volonté de créer un centre eurasiennne de pouvoir pour défier les autres pouvoirs régionaux ou nationaux dans le monde devrait plutôt être décrite comme un rétablissement de l'ancien équilibre du pouvoir, tel qu'il était en place sur le continent européen jusqu'au vingtième siècle. Cette interprétation du régionalisme mondial conduirait à un nouveau et plus dangereux dilemme de sécurité, si les « poles » de pouvoir, dans un monde multipolaire se défiaient les uns les autres. Dans ce sens, le régionalisme ne serait plus du tout un projet de coopération supranationale : il serait plus du côté de la guerre que de la paix. Il est probablement nécessaire d'attendre quelques années pour évaluer complètement et substantiellement le projet régional eurasiennne. Pour l'instant, l'Union douanière et l'Espace économique commun sont certainement plus efficaces que les projets régionaux précédents, et ils semblent basés sur un nouveau « récit », différent du « récit » post-soviétique et néo-impérial. Néanmoins, nous avons aussi mis en lumière un comportement parfois agressif de la part de la Russie à l'égard à la fois de ses voisins et d'autres acteurs internationaux. Il est possible que l'existence d'un « régionalisme » eurasiennne sera déterminé par la reconnaissance de l'Union économique eurasiennne en tant que partenaire égal, par l'Union européenne, ce que la Russie a déjà demandé. Par contre, tout cela demande du temps.



43 Marlène Laruelle, *Russian Eurasianism. An Ideology of Empire*, *Ibidem*, p.10.

44 Les pays impliqués dans le programme de partenariat oriental sont : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine.

45 Rilka Dragneva, Kataryna Wolczuk, *Russia, the Eurasian Customs Union and the EU: Cooperation, Stagnation or Rivalry*, Briefing paper,

Chatam House, août 2012, p.9. La définition du « voisinage partagé » est aussi empruntée à ce document.

#### A propos de la réforme territoriale

**Yves Lagier**

Ancien Maire de Pontarlier - Ancien Conseiller régional de Franche Comté  
- Président de l'UEF Franche-Comté - Besançon

Je milite depuis 52 ans au Mouvement fédéraliste européen puis à l'UEF et me suis toujours posé la question de l'hypothèse fédérale pour la France.

Je me souviens d'un article paru dans *Le Monde* il y a bien longtemps et signé de François Léotard (qui a eu son heure de gloire en tant que Ministre de la Défense) et qui ne prônait rien d'autre qu'« une France fédérée dans une Europe fédérale ».

Je constate qu'aujourd'hui la fédéralisation de la France est moins que jamais à l'ordre du jour et que l'Europe fédérale n'est plus celle attendue par nos concitoyens (en France en tout cas).

Eu égard à ce double constat que penser de l'initiative de François Hollande (auquel on doit reprocher son inertie dans le champ européen) ?

Hollande parle de la spécificité française avec ses 36.700 communes.

Je pense que ce magma communal est la source de l'inefficacité de nombre de politiques publiques. Dans mon département du Doubs (594 communes) existent quelques communes de moins de 10 habitants ! Comment pratiquer dans ce cadre « la solidarité et la citoyenneté » si l'on s'en tient au discours présidentiel ? Rappelons que chez nos proches voisins, l'Allemagne compte 11.253 communes et l'Italie 8.101, alors qu'en France nous en sommes encore à un découpage communal héritier des paroisses de l'ancien régime. Autre élément mis en avant : l'intercommunalité.

Elle progresse certes mais ne constitue souvent que des coalitions d'intérêts divergents entre l'urbain et le rural ou entre l'agglomération centre et le suburbain.

Ce n'est pas en portant à 20.000 habitants le nombre minimum d'habitants des intercommunalités que ces dernières passeront du statut d'établissement public de coopération intercommunale à celui de collectivités territoriales de plein exercice !

Les régions : Hollande les veut de « taille européenne ». La Franche-Comté, où je vis, est peuplée de 1,1 million d'habitants. Le budget du Conseil régional est de 511 millions, celui du département du Doubs de 550 millions. Si on s'éloigne de l'Hexagone on constate que la Sarre (même population que la Franche-Comté) dispose d'un budget de 4 milliards d'euros, que la Ligurie (1,5 million habitants) a un budget de 3,1 milliards d'euros.

La taille européenne ne réside donc pas dans la superficie mais bien dans la capacité de financement de politiques publiques efficaces.

Dernier élément : la mort annoncée des Conseils généraux ne me fait pas verser de larmes. Par contre la réaffirmation du département comme référence essentielle du rôle de l'Etat avec les préfets et les administrations déconcentrées

va à l'encontre du discours tenu sur les régions « acteurs majeurs de l'aménagement du territoire ».

Qui va faire quoi entre les régions, les préfets, les intercommunalités ?

J'attends des réponses du débat parlementaire qui va s'ouvrir.

Dans l'immédiat tous ces faire-part de mariage qui sentent les arrangements entre les « grands élus » et l'Elysée laissent de côté celles et ceux, qui ne seront pas invités à la noce, c'est-à-dire vous et moi.

Si la France a connu un premier acte de décentralisation en 1982 grâce à Gaston Deferre, on peut s'interroger aujourd'hui sur un retour des « jacobins » qui depuis la rue du Faubourg Saint-Honoré veulent, au prétexte d'économies indispensables « faire le bonheur des citoyens malgré eux ». Il serait alors peut être utile que l'UEF s'interroge sur une méthode qui va à l'encontre de notre doctrine qui fait du citoyen le premier acteur de son devenir.

#### De nouvelles régions ou une nouvelle conception des régions ?

**David Grosclaude**

Président du Partit Occitan – Conseiller régional Aquitaine (Elu sur liste commune R&PS – EELV) - Pau

Redécouper les régions pourquoi pas, mais sans leur donner plus de pouvoir elles resteront des régions molles. C'est d'ailleurs peut-être au fond ce que souhaite le pouvoir central. Le vrai débat n'est pas sur la forme mais sur le fond.

Ceux qui nous gouvernent sont d'incorrigibles centralisateurs. En effet, on sait depuis quelques années que l'Etat n'a jamais su se défaire du peu de pouvoir qu'il avait laissé aux collectivités depuis les premières lois de décentralisation. Il a maintenu des administrations qui doublonnent le travail de ces collectivités et qui éventuellement les contrôlent.

Bref le coût est supérieur à ce qu'il devrait être. La défiance coûte plus cher que la confiance ! Oui parce qu'il y a défiance, toujours et par principe. Le centre suspecte la périphérie de ne pas être assez docile. Et maintenant il l'accuse régulièrement d'être dépensière. Il la recadre en permanence et la tient par le système fiscal ou plus précisément par l'absence de fiscalité propre et autonome des collectivités. Le système des dotations d'Etat est une version élégante de la carotte et du bâton. La preuve en est que l'on promet plus aux collectivités qui fusionneront et la punition aux récalcitrantes.

## ***Tradition***

Mais enfin tout cela on l'a déjà dit, écrit. Bon nombre de pays d'Europe, que certains citent pourtant en exemple, sont des pays décentralisés, fédéraux. On veut les copier dans plusieurs domaines mais pas dans celui-ci. On nous dit que notre « tradition républicaine » ne pourrait le supporter. Rien ne le prouve et de toute façon dans le domaine des traditions, ceux qui combattent pour l'idée républicaine devraient comprendre que faire un sort aux traditions est souvent la seule voie pour s'engager vers le progrès. Sinon, au nom des traditions, la situation des femmes n'aurait guère évolué, l'esclavage existerait encore. Je ne ferai pas ici la liste complète des traditions auxquelles on a bien fait de ne plus se conformer ; elle serait longue.

Comme il n'est pas question de faire du manichéisme en dénonçant d'une part un centralisme qui serait parisien et d'autre part de gentils habitants des régions soumis au pouvoir central, disons tout de suite que le système que nous dénonçons bénéficie de la complicité de bon nombre d'élus des collectivités. Le système a créé ses acteurs et il a aussi ses figurants.

## ***Changer la forme mais pas le fond***

La déresponsabilisation a parfois du bon pour certains ! Un jour ou l'autre on espère être aspiré par le centre et profiter du système. Dans ce schéma, l'administration —les grands corps de l'État comme on dit— y retrouve son compte puisqu'elle connaît bien cette règle et sait combien elle hypnotise les nouveaux arrivants dans les hautes sphères du pouvoir. Elle sait aussi que très vite la complicité s'établit afin que rien ne bouge. Le centralisme c'est cela : un équilibre créé par les intérêts convergents d'une certaine classe politique et d'une certaine administration. C'est du conservatisme, ni plus ni moins. Je n'oublie pas non plus les médias dont la centralisation suit ; et parfois même accompagne ou précède la centralisation du politique. Quant aux partis ils sont centralisés pour coller au modèle ; et vous observerez qu'ils le sont de plus en plus. Il est quand même étrange qu'ils ne soient pas organisés sur le plan régional ! Ils ont gardé le département.

Donc, aujourd'hui il conviendrait de réduire le nombre de régions. C'est même un ordre. Le Premier Ministre fait une crise d'autorité afin certainement de parfaire son image et peut-être pour faire oublier la mollesse des propositions débattues depuis des années en matière de décentralisation. Alors plutôt que de travailler sur le fond on nous propose de changer la forme. Ce n'est pourtant pas en haussant le ton que l'on va renforcer les propositions qui sont sur la table. Faire croire qu'avoir des régions plus grandes les mettra à la dimension européenne c'est se moquer du monde. L'Europe est faite de régions de taille très diverse ; les petites vivent parfois mieux que les grandes. Certains États de l'Union sont déjà plus petits que nos régions ! Faut-il les annexer pour leur donner la taille européenne ? Faut-il en finir avec le Luxembourg, la Slovaquie, Malte... ?

## ***On va faire des économies !***

Qui peut croire que le fonctionnement coûtera moins cher parce qu'il y aura moins de régions. Les calculs ont déjà été faits du temps de la réforme Sarkozy et on sait que ce n'est pas vrai. Il faudra payer plus de déplacements, le nombre d'agents ne baissera pas, etc. La seule façon de faire des

économies c'est moins d'administration d'État et laisser plus d'autonomie aux régions. On a vu leur efficacité en matière de transports ferroviaires, de lycées et aujourd'hui ce sont elles qui travaillent dans le domaine de la transition énergétique alors que l'État piétine. Elles pourraient faire bien mieux si elles avaient les moyens de leur politique. Mais l'État les tient, les rends dépendantes par les dotations.

Quant à supprimer les départements on finit par ne plus y croire. Le système est bâti ainsi. C'est du bluff ! On nous en parle depuis si longtemps ! Et ça n'est pas venu. La pression des élus locaux a été forte mais celle de l'administration n'a pas été pas moindre.

Ignorer le couple préfet-président de Conseil général, ou parfois préfet-président de Communauté urbaine (bientôt métropole) c'est ne pas comprendre une des bases du centralisme. Le département a de beaux jours devant lui tant que l'idée de régionalisation ne sera pas acceptée. Il fonctionnait autrefois sur le couple député-maire-préfet. Il fonctionnait à merveille pour satisfaire à la fois une classe politique qui n'avait pour rêve que d'être « entendue à Paris » et une administration qui savait qu'elle avait ses relais sur le terrain : un relais administratif et un relais politique. Et quand en plus le contre-pouvoir médiatique est absent du tableau...!

## ***Redécoupage***

Pour toutes ces raisons je ne suis pas un chaud partisan de la discussion sur le redécoupage des régions. Vous pouvez faire toutes les cartes que vous voulez, ce n'est pas cela qui fera exister une collectivité et en particulier une région. Il me semble que l'on va nous amuser avec ça afin d'occuper les élus locaux alors même que la question du pouvoir ne sera pas posée. On posera comme un postulat que l'État est le garant de l'égalité. Son omniprésence aurait dû nous mettre depuis longtemps dans une situation d'égalité des citoyens et des territoires unique au monde, et pourtant !

On ne touchera pas à la fiscalité ou très peu et on se refusera à l'idée de transférer des compétences nouvelles. L'État continuera à piloter les dépenses des régions par le système des dotations mais aussi par la subtile politique des contrats. C'est ce qui lui permet de diriger les dépenses des régions en disant si vous mettez un euro à tel endroit, j'en mets un aussi. Au final c'est lui qui décide !

Il ne tardera pas à reprendre le contrôle des fonds européens que l'on a donné aux régions mais dont on surveille du coin de l'œil la distribution.

Nous sommes dans un pays où les collectivités sont sous tutelle, sous surveillance tels des enfants dans la cour de récréation. Et ne comptez plus sur les médias pour vous en parler car en quelques années ils se sont centralisés comme jamais auparavant. La presse écrite régionale est au plus mal, la télévision régionale inexistante, les télévisions locales n'ont aucun cadre pour se développer, les radios survivent et quant à l'internet il s'est structuré sur le modèle du reste. Les médias français sont incapables d'avoir un discours autre que condescendant sur les collectivités. Il n'y a pour eux que le pouvoir central qui compte, celui qu'ils fréquentent, auquel ils se mêlagent, auquel ils se marient parfois...

Dans ces conditions le redécoupage régional est du folklore pour ces médias. C'est comme faire la guerre sur une carte et avancer des pions sans avoir la moindre idée du terrain. C'est laisser croire que tout ça n'est rien d'autre qu'un débat

d'attardés repliés sur leurs traditions, leur terroir, leur province.

Et il faut bien reconnaître que certains élus en rajoutent quant à la « dimension indispensable des régions pour faire face à la mondialisation ». Quand on voit les efforts qu'ils déploient pour gommer les spécificités historiques, linguistiques et culturelles dans les critères qu'ils mettent en avant pour les fusions et autres redimensionnement des régions, on se dit qu'ils ont un peu honte de ce qu'ils sont. Ils parlent comme le centre...pour lui faire plaisir. Ils préfèrent la carotte plutôt que le bâton !

### **Régions occitanes**

Alors que dire de ceux qui imaginent des régions où l'on veut marier la carpe et le lapin ? Ils jouent avec un hexagone qui reste pour eux la forme géométrique magique. Il est posé là au milieu de nulle part. Pas de prise en compte de l'Europe, pas de relations transfrontalières. Tout n'est que recentrage vers Paris. Il ne faut donc pas s'étonner que les régions occitanes soient maltraitées. Vu de Paris, l'axe ne peut que proposer un redécoupage qui ignore la frontière de l'Oïl et de l'Oc. Pas étonnant que l'on vous propose une région qui va de Pau à La Roche sur Yon ! Il y a de quoi se faire bidonner tous ceux qui connaissent un peu leur géographie, leur histoire et la culture politique de tout ce territoire. Mais vous trouverez toujours des gens pour justifier l'injustifiable et même le théoriser. Ils vous trouveront des façades maritimes, des axes de ceci ou de cela, des affinités improbables qui alimenteront des discussions sans fin dans les assemblées régionales. Pendant ce temps on ne parlera pas du pouvoir des régions.

Il est évident que s'il y a fusion il faut que ce soit par affinités. Et il est évident que ces affinités sont historiques, culturelles, linguistiques.

Alors peut-être faut-il marier Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Languedoc, Provence, Auvergne et arriver à en faire une ou plusieurs régions ? Ce serait la meilleure des solutions. C'est ce qu'il faut demander.

Mais si le redécoupage est avant tout un débat pour occuper les citoyens à discuter d'autre chose que de la redistribution du pouvoir, vous verrez aussi que les polémiques seront centrées par exemple sur la question de savoir quelle ville sera la capitale de deux ou trois régions qui fusionneront. Cela donnera lieu à un spectacle qui ravira les médias parisiens, montrant ces "provinciaux" se battant pour savoir qui sera le petit Paris de sa région ! Et croyez-moi ce débat existera vraiment et il sera même bien plus passionné que celui de savoir si les assemblées régionales doivent avoir un pouvoir réglementaire ou législatif ou si les régions peuvent lever l'impôt. Rappelez-vous la mobilisation de ceux qui voulaient garder le numéro de leur département ! Qui aurait cru qu'un tel amour des chiffres pouvait donner lieu à ce spectacle de députés tenant à la main leurs plaques minéralogiques sur les marches du Palais-Bourbon pour faire la photo de la première page des journaux régionaux ?

### **Contre-pouvoirs**

Alors quelle que soit la taille des régions, il importe d'abord qu'elles soient aussi des contre-pouvoirs, des zones d'équilibre du centralisme. Des lieux qui permettent de dédramatiser l'alternance au centre. Chaque fois que l'on a une présidentielle on fait croire au changement. La

déception arrive et on attend l'élection suivante en se vengeant, en attendant, lors des élections locales, sur ceux qui ont soutenu celui qui a déçu. Bref c'est le dévoiement des élections locales et régionales comme on a dévoyé le référendum en répondant à celui qui pose la question plutôt qu'à la question.

Un vrai pouvoir régional permettrait de faire en sorte que l'alternance régionale soit aussi un enjeu ; les élections des différentes régions ne se feraient pas toutes le même jour puisqu'il serait possible de dissoudre une assemblée régionale et de fixer des élections anticipées. C'est ainsi que fonctionnent bien des États fédéraux. Tout ne serait pas centré sur une seule et même élection vue comme la mère de toutes les batailles et la seule qui vaille que l'on se déplace.

Il faut créer différents espaces d'alternance politique et de responsabilisation, créer des pouvoirs qui s'équilibrent, se contestent parfois, s'affrontent aussi, afin qu'ils soient contraints au débat et au compromis. Ça s'appelle la démocratie.

## **Nouveau découpage des régions. L'anti-régionalisation de François Hollande.**

### **François Alfonsi**

Ancien parlementaire européen. Tête de liste Régions & Peuples Solidaires dans la conscription du Grand Sud-est aux dernières élections européennes

Article extrait de *Arriti !*, hebdomadaire autonomiste publié à Bastia, n° 2376, 5 di *ghjiugnu* (juin) 2014

Le meccano régional concocté par François Hollande, coupé des réalités de terrain, va conduire aux pires difficultés. Décidé d'en haut, pétri de réflexes jacobins, niant les réalités culturelles de Bretagne, de l'Alsace, de la Savoie, du Pays basque, de la Catalogne et de l'Occitanie, le projet Hollande va à l'encontre de toutes les valeurs qui fondent l'idée régionaliste, basée sur des réalités humaines et non sur des oukases technocratiques venus du cœur de l'Etat central.

La carte administrative française actuelle est héritée des « grandes régions de programme » des années soixante, quand l'Etat aménageur, piloté par une omni-puissante DATAR, avait quadrillé le territoire hexagonal en zones d'activité pour y plaquer de colossaux programmes d'aménagement, compartimentant ainsi le développement d'une région à l'autre : la chimie et la sidérurgie à Fos-sur-mer, le tourisme sur le littoral languedocien (La Grande Motte) et accessoirement en Corse avec le schéma d'aménagement de la SETCO, les télécom et l'agriculture intensive en Bretagne, l'aérospatiale à Toulouse, etc. On sait à quelles erreurs les mécanos technocratiques conduisent habituellement. Avec François Hollande on vient d'en ressusciter les aspects les plus pervers.

Le premier mécanisme consiste à définir un concept nouveau, la « région de taille européenne », censé tout expliquer et tout justifier. En fait, tout projet technocratique commence par un mensonge avéré, assené

comme une vérité centrale. C'est une marque de fabrique ! Il y a en Europe environ 230 régions, qui sont bien évidemment de toutes les tailles. Il y en a de très grandes comme la Bavière (12 millions d'habitants pour 70.500 km<sup>2</sup>), ou encore le Piémont (4,5 millions d'habitants pour 25.400 km<sup>2</sup>). Mais aussi de toutes petites, comme le Val d'Aoste en Italie (130.000 habitants pour 3.263 km<sup>2</sup>), et même dans les *Länder* germaniques, en Allemagne, Land de Bremsen (660.000 habitants sur 404 km<sup>2</sup>) et en Autriche, comme le Tyrol (704.000 habitants sur 2.600 km<sup>2</sup>). Pratout, une région est définie par une histoire, une culture, un bassin de vie, un lieu où des hommes et des femmes partagent un « vivre ensemble ». Certainement pas par une définition numérique et statistique !

Que l'ensemble soit grand ou petit est donc indifférent au processus de création des régions européennes, et « parler de régions de taille humaine » pour argumenter la réforme proposée aujourd'hui en France n'a aucun sens, si ce n'est pour valider la vision technocratique jacobine – tous pareils –, et fermer la porte aux affirmations régionales réelles, comme le démontre la fin programmée de la région Alsace, l'occultation totale d'une région Savoie et des collectivités territoriales spécifiques pour le pays basque et la Catalogne. Tout aussi significatif est l'imbroglio qui a écarté la création d'une région Bretagne à cinq départements, alors que, justement, la Bretagne réunifiée correspondait « pile-poil » au projet mis en avant par l'Elysée pour les nouvelles régions françaises. Mais il ne fallait surtout pas toucher aux tabous jacobins !

En fait, le seul « standard européen » qui compte pour aller vers plus de régionalisation, c'est celui des compétences et des pouvoirs réels dévolus aux régions. Et là, entre la France et le reste de l'Europe, c'est le grand écart, et rien n'est fait dans cette réforme, bien au contraire, pour le

réduire. Ainsi, si les « nouvelles régions » auront par exemple compétence pour adopter « un schéma régional de développement économique », ce dernier sera soumis à « l'approbation du représentant de l'Etat en région ». Et, tout à l'avenant : dans les régions françaises, c'est le Préfet qui gardera la haute main sur le véritable pouvoir régional. Ce qui n'existe nulle part ailleurs en Europe, où l'autonomie des exécutifs régionaux est la règle.

Avec cette nouvelle réforme décidée d'en haut, on met en place des Conseils régionaux hors sol, sur des territoires découpés sur la base de critères démographiques arbitraires, et l'autonomie de ces régions sera chaperonnée sur tous les sujets par le Préfet. Appeler ça un « Acte de décentralisation » relève de l'escroquerie sémantique, telle qu'on la connaît dans les régimes totalitaires. Chacun se souvient par exemple que la République démocratique allemande (ex-RDA) n'était pas la plus démocratique des deux Allemagnes !

Enfin, ce qui frappe dans le projet soumis à discussion, c'est le traitement de la question corse sur fond de plusieurs mois de travail et de délibération de l'Assemblée de Corse sur la base du Rapport Chaubon. Ainsi l'Article 10 traite des « dispositions spécifiques à la Collectivité territoriale de Corse ». Il apporte en tout et pour tout les deux dispositions suivantes :

- « Le Président du Conseil exécutif assiste de droit aux réunions de la Commission permanente » ;
- « Lorsque le Président et l'ensemble des membres du Conseil exécutif démissionnent collectivement, ils retrouvent de plein droit leur mandat à l'Assemblée de Corse ».

Autant dire que, pour la Corse, la révolution institutionnelle est en marche !!!

## Interviews fédéralistes

**Interview de Fernando A. Iglesias,**  
ancien parlementaire argentin et latino-  
américain, universitaire et écrivain,  
Président de la Chaire Altiero Spinelli de  
Buenos Aires et  
Président du Conseil du WFM

**Jean-Francis Billion**

Initialement publié par *Le Taurillon* et sur le site de l'UEF France

Traduit de l'espagnol par Alexandre Marin

### Pourrais-tu te présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Fernando Iglesias, j'étudie le thème de la mondialisation autour duquel j'analyse celui de la démocratie globale et du fédéralisme mondial. Dans ce domaine, je préside une ONG argentine

qui s'appelle « démocratie globale » (*Democracia Global*), et qui a comme objectifs l'intégration régionale et le Parlement mondial. Je préside le Conseil du Mouvement fédéraliste mondial (WFM en anglais), et je dirige la Chaire Spinelli de Buenos Aires, spécialisée dans l'étude et la promotion de l'intégration régionale sud-américaine. Je suis également journaliste et écrivain, j'ai publié plusieurs livres sur ces thèmes, j'ai été député, membre du Parlement du MERCOSUR, et du Parlement latino-américain.

### Quelle sont les raisons en 2010 qui t'ont poussé à prendre l'initiative de ce Manifeste ?

Le Manifeste pour une démocratie globale est une initiative que j'ai proposée devant l'apparition d'un très grand nombre de mouvements sociaux, à travers le monde, qui manifestaient leur mécontentement face au degré actuel de démocratie, du printemps arabe aux indignés espagnols, et à l'occupation de *Wall Street*, il y avait un net mécontentement vis-à-vis de l'ordre politique existant. Même si ces mouvements n'étaient pas unis, ils avaient des causes et des motivations communes et il m'a semblé opportun de tenter d'exprimer une certaine forme de cohésion autour du concept de démocratie globale que j'avais rencontrée au cours de mes recherches auprès de

beaucoup des auteurs qui ont finalement signé le Manifeste. C'est pourquoi, j'ai écrit un premier texte qui fut corrigé avec l'aide de plusieurs d'entre-eux, de Miguel (José Miguel Onanidia ?), Heikki Patomäki, Daniele Archibugi, Saskia Sassen, entre autres, à qui nous avons proposé la signature.

### **A Paris, tu as parlé d'un Manifeste « pluraliste » pour la Démocratie globale. Pourrais-tu l'expliquer ?**

Nous avons eu la signature d'un très grand nombre d'experts sur ces thèmes, après cela, nous avons organisé des conférences dans le monde entier, dans les villes ou capitales principales où nous avons pu nous organiser pour soumettre le Manifeste pour la démocratie globale à l'appréciation du public. Nous l'avons faite, la première fois, à la *London School of Economy* à Londres, avec Saskia Sassen, Richard Sennett, Daniele Archibugi, Miguel et moi. Nous l'avons ensuite fait au Sénat italien à Rome où furent présents Daniele Archibugi, Giacomo Marramao, Roberto Esposito, Heikki Patomäki, moi-même, Raffaele Marchetti, et Lucio Levi. Ensuite, nous l'avons fait avec Daniel Innerarity et un groupe de chercheurs espagnols au musée San Elmo de San Sebastián (Pays Basque), en Argentine, où furent présents Teivo Teivanen, Juan José Sebreli, Juan José Campanella, Jorge Castro, moi-même et plusieurs signataires argentins.

Enfin, la dernière, à Sciences-Po, fut, selon moi, la plus excitante et les orateurs furent M. Boutros Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général de l'ONU, Pascal Lamy, ancien Président de l'OMC, Bertrand Badie, de Sciences-Po, Alain Touraine, un des plus grands intellectuels français. Nous fûmes aussi présents Heikki Patomäki et moi.

Quoi d'autre ? Le manifeste est pluraliste ; car il part de l'idée que si nous voulons une démocratie globale, nous devons tous y participer, toutes les démocraties du monde devraient y participer, y avoir des représentants, et également le droit de participer à sa construction.

Il y eut beaucoup d'essais de document de la sorte, mais je pense qu'ils étaient tous trop orientés dans une certaine ligne idéologique alors que l'objectif de ce Manifeste est de pouvoir dire des choses importantes en faveur de la démocratie globale et de demander certaines mesures concrètes, comme la création d'une Assemblée parlementaire des Nations Unies (*UNPA*), la réforme démocratique de l'ONU, un pouvoir plus important à la Cour pénale internationale, la réforme de la Cour internationale de justice, l'avancée vers des formes d'intégration régionale, et la participation de ceux qui font partie de la démocratie, depuis la gauche ou les sociaux-démocrates, les libéraux, les sociaux-chrétiens, et ceux qui ne rentrent pas explicitement dans l'une de ces idéologies. En ce sens, le Manifeste est pluraliste et je crois que l'une des clés de son succès est justement d'avoir appelé au consensus général autour de l'idée de démocratie.

### **Où en êtes-vous avec votre campagne de signatures ?**

La campagne pour les signatures a été organisée par *Democracia Global*, qui est une petite ONG argentine avec très peu de fonds. Elle a organisé la campagne et continue à promouvoir son lancement partout. Le prochain rendez-vous sera fin mars 2014 à l'université d'Helsinki avec Teivo Teivanen, Heikki Patomäki, moi, et d'autres chercheurs que nous connaissons sous peu.

Pour connaître les signataires, le moyen le plus simple est d'aller sur Internet, et chercher dans « global », dans l'une des versions, elle est en espagnol, en anglais, en français et on peut voir qui l'a signé. C'est [globaldemocracymanifesto.org](http://globaldemocracymanifesto.org), facile à chercher sur Google en écrivant Manifeste pour une démocratie globale dans l'une des langues dans lesquelles il est traduit.

### **Quels sont les liens entre cette action et le World Federalist Movement ?**

La relation entre le concept de démocratie globale et le fédéralisme mondial est très étroite, il n'existe pas de démocratie globale sans fédéralisme, sans une répartition et une coordination fédérale des

politiques, et le Mouvement fédéraliste mondial l'a bien compris. C'est pourquoi l'activité du Manifeste n'est pas une activité officielle du Mouvement, elle a été acceptée par le Mouvement au dernier congrès qui s'est déroulé en 2012 à l'Université de Winnipeg, au Canada.

### **En conclusion comment pourrais-tu résumer la notion de DEMOCRATIE GLOBALE ?**

Résumer la notion de démocratie globale. La démocratie globale est une application du concept de démocratie dans chaque question pour laquelle il faut prendre des décisions politiques et où il est nécessaire d'avoir des politiques communes pour affronter certains problèmes, ce qui veut dire que le concept de démocratie globale ne fait pas seulement référence à la construction d'institutions mondiales, mais aussi à la démocratisation des institutions mondiales existantes comme les Nations unies, à la démocratisation de l'ordre politique global, mais surtout aussi à un vaste réseau d'institutions capables de prendre des décisions politiques, depuis le local jusqu'au provincial, jusqu'au national, le continental / régional, l'international et le mondial. Tout cet ensemble de manières de prendre des décisions politiques de manière démocratique, en respectant la représentation démocratique à tous les niveaux, est ce que nous appelons « démocratie globale ». Il faut dire que le concept de démocratie naît de cela justement, du droit de chaque citoyen à participer aux décisions qui affectent son destin. Aujourd'hui, les procédés qui affectent notre destin ne se déroulent pas au niveau local, régional, ou continental, ils ont franchi les barrières nationales, ils sont arrivés à des niveaux régionaux et globaux, comme la crise financière, le changement climatique, la prolifération nucléaire, le terrorisme international, les problèmes liés aux grandes épidémies, il y a toute une série de problèmes qui ont dépassé la sphère nationale, et c'est pourquoi la démocratie doit aussi la dépasser, et s'installer à tous les niveaux, y compris les niveaux international et global, comme l'a dit Georges Monbiot, qui est un des signataires du Manifeste, tout s'est globalisé sauf la démocratie, et je crois que les êtres humains sont en train de payer ce problème avec la dégradation de nos conditions de vie et l'augmentation des grandes crises globales qui affectent le futur de l'humanité.

## **Entretien avec Pierre Larrourou Fondateur de Nouvelle donne et du Comité Roosevelt**

**Gaëlle Lecourt**

Membre des Jeunes Européens Paris

Interview publiée initialement par *Le Taurillon*

### **Les prochaines élections européennes vont avoir un très fort taux d'abstention, qu'est ce que vous, à votre échelle, pouvez dire aux citoyens pour les convaincre d'aller voter ?**

On peut comprendre qu'ils soient déçus par les partis politiques traditionnels, qu'ils soient déçus par l'Europe telle qu'elle est devenue depuis quelques années, mais ce n'est pas une raison pour s'abstenir parce que s'ils s'abstiennent ils laissent faire les forces en présence. Il faut voter ! Nous on pense que continuer comme ça n'est pas la solution, tout faire « péter » non plus, et on veut montrer qu'on peut redonner vie au projet européen en partant avec 9 ou 10 pays. Les autres resteront en Europe mais on peut faire une avant-garde, avec une volonté plus forte en matière sociale, en matière démocratique, qui peut aussi changer les politiques en France. S'abstenir semble être la plus mauvaise solution. Ils ont de bonnes raisons d'être en colère, d'être déçus - mon dernier livre s'intitule *La Grande Trahison* et

montre qu'on est nombreux à se sentir trahis - mais au contraire ce n'est vraiment pas une raison pour s'abstenir.

***Cette « Zone d'Action » autour de 9 ou 10 pays signifie donc pour vous que l'Europe à 28 n'est plus possible ?***

L'Europe à 28 est une réalité ! Mais la vérité c'est qu'elle ne fonctionne pas bien. Les Anglais ne veulent pas d'une Europe politique, ni d'une Europe sociale, il faut sans doute faire avec. Churchill dans son discours en 1946 disait qu'il fallait faire les « Etats-Unis d'Europe » et que l'Angleterre soit son meilleur allié, mais à l'extérieur, vu sa culture. Je pense qu'il faut respecter la volonté des Anglais de ne pas être dans une union politique, mais ils n'ont pas le droit de nous empêcher d'avancer. Nous on montre qu'on peut avancer à 10 pays : il y a une taxe Tobin qui vient d'être lancée par 10 pays, ça veut dire que contrairement à ce que disent certains, s'il y a la volonté nécessaire, on peut faire bouger les choses.

***Vous avez parlé des « Etats-Unis d'Europe », votre vision de l'Europe ce serait plutôt une Europe fédérale ou simplement une union politique intergouvernementale ?***

Malheureusement le terme « fédéral » ne veut plus dire grand chose. Les gens qui nous dirigent depuis 30 ans ont usé et perverti tous les mots, et l'Europe « fédérale » peut être interprétée de telle sorte que pour vous c'est un mot positif mais pour d'autres c'est tout à fait négatif. M. Barroso est pour une Europe fédérale mais aussi pour une Europe du dumping social, du dumping fiscal et écologique. Moi je veux les Etats-Unis d'Europe mais avec un traité social, des Etats-Unis qui luttent contre les paradis fiscaux et qui profitent de notre puissance pour mettre 1000 milliards pour le climat - comme on a mis 1000 milliards pour sauver les banques. Donc le mot « fédéral » c'est comme le cholestérol ! Il y a le bon et le mauvais fédéralisme, celui qui nous tire vers le bas et celui qui nous redonne les moyens d'agir. A Nouvelle Donne on est plutôt pour un fédéralisme qui nous donne de nouveaux moyens d'agir.

***Votre priorité pour la prochaine mandature du Parlement européen est-ce que c'est la sortie de la crise ? La refonte des fondements institutionnels de l'UE ? Le renforcement de la position de l'Europe dans la mondialisation ?***

On se donne un an pour construire une Europe différente. Il faut accélérer les choses. Quand Schumann et Monnet ont parlé pour la première fois d'une union autour du charbon et de l'acier, en trois semaines la CEEA était lancée. Même quand Kohl et Mitterrand décident de lancer la monnaie unique, ça fait 30 jours que le Mur de Berlin est tombé. Il y a des moments où il faut accélérer alors que ce que fait François Hollande depuis 2 ans c'est une course de lenteur, personne n'a compris ce qu'il voulait pour l'Europe. Quand on nous demande quel candidat à la présidence de la Commission on va soutenir, on répond qu'on soutiendra celui qui se dira « Je démissionne dans un an si je n'ai pas réussi, avec 9 ou 10 pays, à faire un traité de convergence sociale, à mettre 1000 milliards pour sauver le climat, à lutter contre les paradis fiscaux pour sortir de l'austérité ». Le but de Nouvelle Donne n'est pas de faire la moyenne des moyennes des idées existantes, l'histoire de l'Europe montre qu'il y a besoin d'un sursaut pour avancer, avec des idées simples et du courage politique. Faire une union autour du charbon et de l'acier c'était une idée simple, mais il fallait du courage pour la mettre en oeuvre. On est arrivés à le faire et aujourd'hui a-t-on la même ambition en matière sociale, en matière démocratique, en matière de lutte contre le dérèglement climatique ?

***Si vous avez des élus au Parlement européen ils ne se situent donc pas forcément dans un groupe politique en particulier ?***

On sera dans un groupe pour pouvoir agir, mais on ne sait pas encore dans lequel car on ne sait pas combien de députés Nouvelle Donne il y aura en France. Notre ami Hervé Falciani, tête de liste du parti X en

Espagne, on ne sait pas s'il aura 3 ou 5 élus, de même pour d'autres partis proches de nous en Espagne. En Allemagne, en Belgique, en Italie, il y en a qui sont proches de nos idées mais on ne sait pas combien on aura d'élus au total, si on pourra constituer un groupe à nous ou s'il faudra négocier avec un autre groupe. Mais si on négocie ce sera en toute transparence, on se donnera 6 semaines en tenant au courant toutes les semaines les adhérents de Nouvelle Donne, qui voteront en Juillet.

***Vous êtes un nouveau parti, situé à gauche, qu'est ce qui au fond vous différencie du Parti Socialiste ou d'Europe Ecologie-Les Verts ?***

Le PS sur les questions européennes n'a rien fait depuis 2 ans ! François Hollande avait dit qu'il voulait changer l'Europe, il n'a rien mis sur la table ! Maintenant le PS fait campagne sur l'Europe sociale, mais la dernière fois que François Hollande est allé en Allemagne à Leipzig, il a fait l'éloge des réformes Hartz IV, qui prévoyaient une baisse d'au moins 7% sur les salaires en moyenne. Les socialistes allemands ont fait toute leur campagne pour essayer de se distinguer des années Schröder, mais François Hollande quand il y va, au lieu de parler de l'Europe sociale et du besoin d'union politique, il fait l'éloge de Schröder, c'est à dire le contre-progrès social. De plus, le pacte de responsabilité de Manuel Valls va affaiblir encore notre pays - il y a des choses qui peuvent être utiles pour faire des économies - mais faire 50 milliards de coupe ça va aggraver la crise plutôt qu'autre chose. Je pense que Nouvelle Donne est le seul parti qui montre qu'on peut maîtriser la dette publique et les déficits sans austérité. Par exemple si on finançait la dette publique à 1% - on a mis 1000 milliards pour sauver les banques à 1% - on ferait 20 milliards d'économies. Si on luttait contre les paradis fiscaux comme Obama l'a fait - encore aujourd'hui la banque Crédit Suisse aux Etats-Unis doit payer environ 3 milliards d'amende - ce qui veut dire que même un pays libéral comme les Etats-Unis lutte contre les paradis fiscaux. C'est très concret ; au lieu de baisser les retraites, de bloquer le budget des Universités, du CNRS ou des collectivités locales, Nouvelle Donne montre qu'on peut très bien sortir de l'austérité en agissant au niveau européen.

On est aussi différents d'Europe-Ecologie qui reste assez flou sur les questions européennes. Je n'ai toujours pas compris quelle est leur stratégie pour sortir de la crise et pour changer l'Europe. Sur les questions climatiques on est très heureux de voir que deux très grands climatologues - Jean Jouzel, co-lauréat du prix Nobel de la paix avec le GIEC, et Valérie Masson-Delmotte, médaille d'or du CNRS et élue femme scientifique de l'année - sont dans notre comité de soutien. On montre qu'on peut mettre 1000 milliards sur la table pour sauver le climat : chaque pays aurait un droit de tirage depuis la Banque européenne d'investissement pour financer des travaux d'isolation. Donc même sur les questions de climat on est plus ambitieux et sérieux qu'Europe-Ecologie.

Ce pacte pour le climat serait restreint à la « Zone d'Action » de 9 à 10 pays ?

Notre but c'est de sortir de l'ornière, donc ce qu'il faut c'est qu'avec d'autres pays on puisse avancer - et tant mieux si un an après il y en a trois qui veulent nous rejoindre ! Je pense que de nombreux pays se diront qu'on constitue une avant-garde, que le cœur de l'Europe ce n'est pas de faire payer les budgets par les peuples - avec un impôt sur les bénéfices et une vraie taxe Tobin qui financent le budget. Pour la France, si on est dans ce cercle, cela reviendrait à économiser 1% de son PIB. On peut faire comme Roosevelt quand il arrive au pouvoir, on fait un impôt fédéral - c'est là qu'on montre que le mot « fédéral » est utile - avec un vrai contenu, pas seulement un impôt à 0% ! Toutes ces choses très concrètes, ni le PS, ni Europe Ecologie, ni le Front de Gauche, ne les proposent.

***Vous êtes pour l'arrêt des négociations sur le Traité Transatlantique ?***

Oui parce qu'on pense que les traités doivent être faits en accord avec les peuples, qu'il faut donc des référendums. Quand François

Hollande dit qu'il faut accélérer les négociations avant que les peuples ne comprennent c'est juste scandaleux. On n'a rien contre le fait qu'il y a des négociations avec les Etats-Unis, c'est un peuple ami, mais des négociations qui permettraient à des entreprises d'attaquer des Etats, comme si Procter & Gamble faisait un procès à Angela Merkel en raison de la loi sur le salaire minimum qui lui empêche de faire autant de bénéfices qu'auparavant, et exige que l'Etat allemand lui verse la différence, ce serait incroyable ! Bien sûr qu'il y a besoin des entreprises privées mais il y a des limites, ce n'est pas à elles de dicter leurs lois, c'est aux Etats et aux citoyens de les faire. Pour ces raisons on est hostiles à ce traité, il vaudrait mieux repartir de zéro et arrêter cette négociation. Son opacité est scandaleuse, les députés européens ne sont même pas autorisés à voir les documents !

### Quelle est votre vision de l'Union européenne en 2050 ?

Une société d'équilibre et d'égalité, où il y a en même temps de l'innovation et de la convivialité, où on peut être à la fois attaché aux services publics et aux initiatives privées (tels que des créateurs de PME, des artisans...). Rifkin parlait du « rêve européen » et en effet l'Europe est la première puissance économique mondiale, on a tout pour être heureux. Aujourd'hui c'est essentiellement un problème de partage : partage des richesses, partage de l'accès à la culture, du travail, du pouvoir... Nouvelle Donne montre qu'on peut s'en sortir, il n'y a aucune fatalité. Le dernier grand événement au niveau européen c'était la chute du Mur de Berlin et c'étaient des citoyens comme vous et moi qui l'ont provoquée. Si on avait attendu que les vieux partis politiques se mettent en mouvement le Mur de Berlin serait encore là ! Vaclav Havel dit « chacun de nous peut changer le monde », c'est donc à nous de décider dans quelle société on veut vivre, c'est pour ça qu'on a créé Nouvelle Donne.

## Bibliographie

**Geneviève Duchenne et Michel Dumoulin**  
(compilateurs).  
*Généralistes européens depuis le XIX siècle. Individus, groupes, espaces et réseaux*  
(Generations of European federalists from the 19th century. Individuals, groups, spaces and networks), éd. P.I.E Peter Lang s.a., Bruxelles, 2012.

### Les mouvements fédéralistes en Europe au cours des deux derniers siècles

**Giampiero Bordino**  
Politologue et historien - Turin  
Article publié en commun avec *The Federalist Debate* - Turin

Traduit de l'italien par Jean-Francis Billion – Lyon

Le livre retrace l'histoire des mouvements fédéralistes en Europe

aux 19° et 20° siècles à la lumière du concept de « générations », et s'attarde sur trois « moments clés » du cours de l'histoire de l'Europe : avant 1900 (l'ère de l'expansion de l'hégémonie européenne dans le monde, de l'impérialisme et des nationalismes) ; autour de 1930 (l'ère de la crise ayant suivi la première guerre mondiale, de la Société des nations et des totalitarismes) ; aux alentours de 1960 (l'ère du monde bipolaire et de la guerre froide, de la croissance économique en occident, etc.). Chacune de ces ères constitue un contexte spécifique où vont agir les militants fédéralistes européens pour répondre aux problèmes et aux défis de ces moments historiques particuliers.

Les onze contributions comprises dans le livre, écrites par autant de chercheurs de nationalité différente sous la responsabilité de Michel Dumoulin et de Geneviève Duchène du CEHEC (Centre pour l'étude de l'histoire européenne contemporaine) de l'Université catholique de Louvain (Belgique), évoque et interprète l'engagement des fédéralistes européens dans leur propre espace national (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Hongrie, Italie et Pologne) ; chaque génération –vue comme une génération « historique et

sociale » (une communion d'intérêts partagés et d'orientations culturelles, selon le langage du sociologue Karl Mannheim)- agit dans des contextes temporels et spatiaux différents avec le but de dépasser le nationalisme et de parvenir à l'unification fédérale de l'Europe.

Chaque génération a ses racines et ses motifs, ses problèmes et ses stratégies pour faire face et ses voies pour agir, spécifiques. Au-delà des personnalités individuelles, ce qui émerge c'est l'existence de groupes, de réseaux de relations, d'engagements collectifs pris par des militants « marqués » par la même expérience générationnelle. Autrefois comme aujourd'hui, chaque génération se construit et prend conscience d'elle-même dans la dynamique sociale, c'est-à-dire dans une relation dialectique avec le contexte dans lequel elle agit. Autrefois comme aujourd'hui, la capacité à orienter et transformer la réalité, le succès ou le manque de succès de l'action politique, même dans des contextes différents, dépend de manière décisive de la qualité d'une telle relation dialectique.

# Presse Fédéraliste édite et diffuse



- **Fédéchoses - pour le fédéralisme** - revue trimestrielle fondée en 1973
- **Carnet d'Europe** - revue quadrimestrielle fondée en 2011
- **Carnet d'Europe - La lettre d'actualité européenne** - revue mensuelle fondée en 2008 (internet)

**Les Cahiers de Ventotene**  
**Les Cahiers de la Constitution fédérale européenne**  
**Les Cahiers du fédéralisme dans l'histoire de la pensée**

**Les collections Textes fédéralistes et Minorités nationales des éditions Fédérop**

---

## BULLETIN D'ABONNEMENT

**L'abonnement à *Fédéchoses* comprend l'adhésion à l'association Presse Fédéraliste**

---

### ***FEDECHOSES - Pour le fédéralisme***

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse.....  
.....  
Mail .....

**Normal € 30 - Militant € 60 - le numéro 8 €**

**Chèque ou virement à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE**

**Maison de l'Europe et des Européens - 242, rue Duguesclin - 69003 Lyon - France**

**C.C.P. 2490 82 P LYON**

---

### ***FEDECHOSES - Pour le fédéralisme***

**Directeur de la publication : Jean-Luc Prevel**

**Rédacteur en chef : Jean-Francis Billion**

**Comité de rédaction : Florent Banfi - Ronan Blaise - Bruno Boissière - Fabien Cazenave - Maurice Braud - Didier Colmont - Sandra Fernandes - Valéry-Xavier Lentz - Jonathan Leveugle - Lucio Levi - Catherine Montfort - Michel Morin - David Soldini**

**Attachée de presse : Sandra Fernandes**

**Responsable site web : Valéry-Xavier Lentz**